

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 36
Friday, June 7, 2019

Second Session
59th legislature

Honourable Daniel Guitard
Speaker

Jour de séance 36
le vendredi 7 juin 2019

Deuxième session
59^e législature

Présidence de
l'honorable Daniel Guitard

CONTENTS

Friday, June 7, 2019

Introduction of Guests	1
Statements of Condolence and Congratulation.....	2
Statements by Members	6
Oral Questions	
Government Contracts	12
Hydraulic Fracturing.....	15
Political Fund-Raising	16
Telecommunications.....	17
Schools.....	19
Telecommunications.....	20
Herbicides	21
Health Care	23
Economic Development.....	25
Statements by Ministers	28
Petition 14.....	33
Introduction and First Reading of Bills	
No. 39, <i>An Act Respecting Proof of Immunization</i>	
First Reading	33
Government Motions for the Ordering of the Business	
of the House.....	34
Statements by Members	34
Bills—Second Reading	
No. 34, <i>New Brunswick Association of Social</i>	
<i>Workers Act</i>	
Second Reading.....	39
Bills—Third Reading	
No. 34, <i>New Brunswick Association of Social</i>	
<i>Workers Act</i>	
Third Reading.....	40
Committee of the Whole	
Bill 35	40
Committee Reports.....	82

TABLE DES MATIÈRES

le vendredi 7 juin 2019

Présentation d'invités	1
Messages de condoléances et de félicitations	2
Déclarations de députés.....	6
Questions orales	
Contrats du gouvernement	12
Fracturation hydraulique.....	15
Campagne de financement politique.....	16
Télécommunications.....	17
Écoles	19
Télécommunications.....	20
Herbicides	21
Soins de santé.....	23
Développement économique.....	25
Déclarations de ministres	28
Pétition 14.....	33
Dépôt et première lecture de projets de loi	
N ^o 39, <i>Loi concernant la preuve d'immunisation</i>	
Première lecture.....	33
Motions ministérielles relatives aux travaux de la	
Chambre	34
Déclarations de députés.....	34
Projets de loi — Deuxième lecture	
No 34, <i>Loi relative à l'Association des travailleuses</i>	
<i>et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick</i>	
Deuxième lecture.....	39
Projets de loi — Troisième lecture	
No 34, <i>Loi relative à l'Association des travailleuses</i>	
<i>et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick</i>	
Troisième lecture.....	40
Comité plénier	
Projet de loi 35.....	40
Rapports de comités	82

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 59th Legislative Assembly, 2018-19

Speaker: Hon. Daniel Guitard

Deputy Speakers: Monique LeBlanc and Chuck Chiasson

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	Hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(L)	Stephen Horsman
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PA)	Rick DeSaulniers
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(L)	Monique LeBlanc
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(L)	Cathy Rogers
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Hon. Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Hon. Gregory Thompson, P.C.
Saint John East	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Brian Gallant, Q.C.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	Hon. Robert Gauvin
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Hon. Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PA) People's Alliance of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 59^e législature, 2018-2019
Président : L'hon. Daniel Guitard
Vice-présidents : Monique LeBlanc et Chuck Chiasson

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Brian Gallant, c.r.
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	L'hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(L)	Stephen Horsman
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(AG)	Rick DeSaulniers
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	L'hon. Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	L'hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	L'hon. Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(L)	Monique LeBlanc
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(L)	Cathy Rogers
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	L'hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	L'hon. Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	L'hon. Gregory Thompson, C.P.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	L'hon. Robert Gauvin
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council / premier ministre, président du Conseil exécutif
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Deputy Premier, Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for La Francophonie / vice-premier ministre, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.
Hon. / l'hon. Carl Urquhart	Minister of Public Safety, Solicitor General / ministre de la Sécurité publique, solliciteur général
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale.
Hon. / l'hon. Jake Stewart	Minister of Aboriginal Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Ross Wetmore	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Sherry Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Women's Equality / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Jeff Carr	Minister of Environment and Local Government / ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Hon. / l'hon. Bill Oliver	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de la Justice, procureure générale, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Energy and Resource Development / ministre du Développement de l'énergie et des ressources

Hon. / l'hon. Gregory Thompson, P.C. / C.P.

Minister of Intergovernmental Affairs / ministre des
Affaires intergouvernementales

Hon. / l'hon. Mary Wilson

Minister of Economic Development and Small Business,
Minister responsible for Opportunities NB / ministre du
Développement économique et des Petites Entreprises,
ministre responsable d'Opportunités NB

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 36
Assembly Chamber,
Friday, June 7, 2019.

Jour de séance 36
Chambre de l'Assemblée législative
le vendredi 7 juin 2019

9:03

(The House met at 9:03 a.m., with **Hon. Mr. Guitard**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 9 h 3 sous la présidence de **l'hon. M. Guitard**.

Prayers.)

Prière.)

Introduction of Guests

Présentation d'invités

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I would like to extend warm greetings to Kat Lanteigne, who is in the gallery today. If she could stand up to be introduced, I would appreciate that. She is the Executive Director of BloodWatch, an organization in Canada that is working diligently to protect Canada's blood supply. This is also a very personal issue for her, since her uncle Maurice Lanteigne died of AIDS in 2001.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je voudrais adresser de chaleureuses salutations à Kat Lanteigne, qui se trouve aujourd'hui dans la tribune. Je l'inviterais à se lever pour qu'on la présente. Elle est directrice générale de BloodWatch, un organisme canadien qui oeuvre sans relâche pour protéger l'approvisionnement en sang du Canada. C'est aussi une cause qui lui tient tout personnellement à coeur, puisque son oncle Maurice Lanteigne est décédé du sida en 2001.

She is here in Fredericton because she attended the biennial convention of the Canadian Federation of Nurses Unions, and she was recognized with an award yesterday. New Brunswick is her home province, since she spent her childhood in Bathurst and Caraquet, "la belle ville sur la mer". Many of her relatives still live in Caraquet to this day.

Elle est ici à Fredericton parce qu'elle a assisté au congrès biennal de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers, et elle a reçu un prix hier. Le Nouveau-Brunswick est sa province d'origine, puisqu'elle a passé son enfance à Bathurst et à Caraquet, « la belle ville sur la mer ». Bon nombre de ses proches vivent encore à Caraquet aujourd'hui.

Will my fellow members please join me in welcoming Kat Lanteigne to the Legislative Assembly of New Brunswick?

Mes collègues voudront-ils bien se joindre à moi pour souhaiter la bienvenue à Kat Lanteigne à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick?

M. K. Arseneau, après avoir demandé la permission de prendre la parole d'un siège autre que le sien : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est avec grand honneur que j'accueille aujourd'hui ici, à la Chambre, à la tribune, ma famille. Il y a donc ma femme, Rébeka, mon petit garçon, Hugo — qui porte la cravate aujourd'hui —, et ma petite fille, Aube. C'est plaisant de les recevoir ici, à Fredericton.

Mr. K. Arseneau, after requesting permission to speak from a seat other than his own: Thank you very much, Mr. Speaker. I am very honoured to welcome my family to the gallery of the House today. There is my wife, Rébeka, my little boy, Hugo—who is wearing a tie today—and my little girl, Aube. It is great to have them here in Fredericton.

Avec tout le travail que nous faisons, comme le savent bien tous les parlementaires qui sont parents ou grands-parents ou qui ont une femme ou un mari et de la famille à la maison, nous faisons quand même de

With all the work we do, as every member who is a parent or grandparent or has a wife or husband and family at home knows, we do make huge sacrifices—everyone, no matter who—being here.

gros sacrifices — tout le monde, peu importe qui — en étant ici.

Monsieur le président, si vous me permettez une réflexion vraiment non partisane, je m'inclus là-dedans, je me disais que, lorsque nous délibérons ici, à la Chambre, par respect et en raison de tous les sacrifices que nous — tout le monde à la Chambre —, faisons ensemble, nous devrions, parfois, essayer de toujours monter notre honorabilité vers le haut.

Encore une fois, c'est un grand plaisir d'accueillir ma petite famille ici. Merci.

Statements of Condolence and Congratulation

Mr. Harvey: Mr. Speaker, it is with great sadness that the family of Mary du Manoir announced her peaceful passing at her home in Perth-Andover, New Brunswick, on June 1, 2019. Mary was born to the late William Victor and Alice Miller of Nictau, New Brunswick, on October 18, 1931.

Mary was a woman of strong character, faith, and resilience. Her family was her number-one priority, and she supported her family members in all their endeavours. She was a graduate of Tobique Valley High School in Plaster Rock prior to entering nursing training at the Victoria Public Hospital in Fredericton. She was a past Worthy Matron of the Order of the Eastern Star, Electra Chapter #9, and a member of the Trinity Anglican Church. Mary was a reading grand-buddy at the Andover Elementary School. Mary was an avid traveller across Canada, the United States, and Europe. One of her most memorable trips was a visit to Vimy Ridge, where her father fought during World War I.

Mary is survived by her children, Elizabeth, Stephen, Virginia, James, Charles, and Michael. I ask all members of the Legislative Assembly to express their condolences to her family. Thank you.

Hon. Mr. Higgs: Thank you, Mr. Speaker. I rise in the House today to congratulate my colleague, the MLA for Portland-Simonds, on his 20th anniversary as an elected official. The honourable Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour became an MLA in June 1999.

Mr. Speaker, if you will allow me a very non-partisan reflection, I was thinking that, when we deliberate here in the House, out of respect for and because of all the sacrifices we—everyone in the House—make together, we should be constantly trying to be more honourable, myself included.

Again, I am very pleased to welcome my little family here. Thank you.

Messages de condoléances et de félicitations

M. Harvey : Monsieur le président, c'est avec une grande tristesse que la famille de Mary du Manoir a annoncé son décès paisible à son domicile de Perth-Andover, au Nouveau-Brunswick, le 1^{er} juin 2019. Mary est née le 18 octobre 1931 à Nictau, au Nouveau-Brunswick, de feu William Victor et Alice Miller.

Mary était une femme au caractère bien trempé, à la foi inébranlable et d'une grande résilience. Sa famille était sa priorité absolue, et elle soutenait ses proches dans toutes leurs entreprises. Elle était diplômée de la Tobique Valley High School à Plaster Rock avant d'entamer une formation en sciences infirmières au Victoria Public Hospital de Fredericton. Elle a été Digne Matrone de l'Ordre de l'Étoile Orientale, Chapitre Electra n° 9, et membre de l'église anglicane Trinity. Mary était marraine de lecture à la Andover Elementary School. Mary était une grande voyageuse qui a sillonné le Canada, les États-Unis et l'Europe. L'un de ses voyages les plus mémorables fut une visite à la crête de Vimy, où son père a combattu pendant la Première Guerre mondiale.

Mary laisse dans le deuil ses enfants, Elizabeth, Stephen, Virginia, James, Charles et Michael. Je demande à tous les parlementaires d'exprimer leurs condoléances à sa famille. Merci.

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour féliciter mon collègue, le député de Portland-Simonds, à l'occasion de son 20^e anniversaire en tant qu'élu. Le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail est devenu député en juin 1999.

9:10

À l'âge de 26 ans, il était l'un des plus jeunes parlementaires du temps.

He has served the people of this province under five Premiers and has been appointed as minister under three Premiers, but no matter which side of the floor he sits on, you always know where he stands.

Il a servi la population de sa circonscription et de la province avec beaucoup de travail, de dévouement et d'intégrité. La longévité de sa carrière politique en témoigne.

I thank you and your family for your dedication to the betterment of our province, and I wish you a very happy anniversary. Thank you for all the great hard work you do.

Merci beaucoup.

M. D'Amours : Monsieur le président, le 5 juin dernier, Mylène Violette, d'Edmundston, s'est vu décerner une reconnaissance importante par le Réfam, soit le Réseau échange Femmes en affaire du Madawaska.

La coordinatrice aux ressources humaines et opérations pour Gestion Rino Cyr / Gestion Brigitte Cyr devient la septième récipiendaire du prestigieux prix Femme gestionnaire Jo-Anne Volpé 2019.

Comptant plus de 10 ans d'expérience en gestion, dont les trois dernières années pour l'entreprise actuelle, elle gère actuellement sept entreprises comptant plus de 120 employés. Grande gestionnaire, Mylène Violette a toujours démontré un grand sens d'initiative et du développement des affaires. Très engagée au sein de sa collectivité, elle a notamment présidé le conseil d'administration du Secrétariat à la jeunesse d'Edmundston. Tous ces éléments combinés en font une candidate de choix pour le prix Femme gestionnaire Jo-Anne Volpé 2019.

Merci, Mylène, pour votre implication dans votre collectivité et félicitations pour ce prix si bien mérité.

Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, le Forum des politiques publiques et Action Canada ont

At the age of 26, he was one of the youngest members at the time.

Il a servi les gens de la province sous cinq premiers ministres et a été nommé ministre sous trois d'entre eux, mais quel que soit le côté de la Chambre où il siège, on sait toujours où il se situe.

He has served the people of his riding and the province with a great deal of work, dedication, and integrity. The longevity of his political career reflects that.

Je vous remercie, vous et votre famille, pour votre dévouement à l'amélioration de notre province et je vous souhaite un très joyeux anniversaire. Merci pour tout le travail acharné que vous accomplissez.

Thank you very much.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, on June 5, Mylène Violette of Edmundston received an important recognition from Réfam, or Réseau Échange Femmes en Affaires du Madawaska.

The human resources and operations coordinator for Gestion Rino Cyr / Gestion Brigitte Cyr is the seventh recipient of the prestigious Prix Femme Gestionnaire Jo-Anne Volpé for 2019.

With over 10 years of experience in management, including the past three years for this business, she currently manages seven businesses with over 120 employees. A great manager, Mylène Violette has always shown a lot of initiative and an affinity for business development. Her extensive involvement in her community has included chairing the board of directors of the Secrétariat à la jeunesse d'Edmundston. This all makes her the ideal recipient of the Prix Femme Gestionnaire Jo-Anne Volpé for 2019.

Thank you, Mylène, for your involvement in your community, and congratulations on this very well-deserved award.

Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, the Public Policy Forum and Action Canada recently announced the

récemment annoncé les fellows d'Action Canada 2019-2020. Au cours de l'année, les 16 fellows vivront une expérience transformative en participant à cinq visites d'étude et en produisant un rapport approfondi sous le thème La nature changeante du travail.

Le programme de fellowship a comme mandat d'augmenter l'engagement citoyen et les enjeux du Canada parmi certains des leaders les plus prometteurs du pays. J'aimerais attirer l'attention sur une des fellows retenue, soit Angèle McCaie, qui est directrice générale de la municipalité de Rogersville. En plus de développer des programmes innovants pour ces citoyens, tout en tentant de résoudre des enjeux uniques aux régions rurales du Nouveau-Brunswick, Angèle développe des programmes de renforcement de capacités pour les femmes de son milieu, des stratégies de mieux-être pour tous les gens et des politiques et arrêtés municipaux qui encouragent la diversité et l'inclusion dans son milieu de travail ainsi que dans toute la localité.

Monsieur le président, j'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Angèle McCaie ainsi que tous les fellows d'Action Canada 2019-2020.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: I rise in the House today to congratulate Grand Manan Community School. Carla Murphy, a mother of one of the students, recognized the desperate need for new playground equipment and set out on a very ambitious goal of raising \$150 000. The small but mighty fund-raising committee has reached its goal, with the bulk of the money being raised in just two months. The community of Grand Manan exemplifies the hard-working nature of New Brunswickers and their great get-the-job-done attitude. They have certainly made it happen. Congratulations.

M. LePage : Monsieur le président, avec votre indulgence, je vais prendre quelques secondes additionnelles.

Dans le cimetière canadien de Bénvy-Reviers, en France, on retrouve au milieu de ses camarades, la tombe de Louis Valmont Roy.

Fils de Donat et d'Amanda Roy, Valmont est né le 29 décembre 1922 à Grande-Anse et a grandi à Kedgwick. Il quitta l'école pour aider ses parents et s'occuper de ses sept frères et sœurs. Il compléta une

2019-20 Action Canada fellows. Throughout the year, the 16 fellows will have a transformative experience, participating in five educational tours and producing an in-depth report under the theme The Future of Work.

The mandate of the fellowship program is to increase citizen engagement and raise awareness of issues in Canada among some of the most promising leaders in the country. I would like to draw your attention to one of the successful fellows, Angèle McCaie, who is the Chief Administrative Officer of the Rogersville municipality. In addition to developing innovative programs for citizens while trying to resolve issues unique to rural New Brunswick, Angèle develops skills-development programs for women in her field, well-being strategies for everyone, and municipal policies and bylaws that promote diversity and inclusion in her workplace and the entire community.

Mr. Speaker, I invite all members to join me in congratulating Angèle McCaie and all the 2019-20 Action Canada fellows.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : Je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour féliciter la Grand Manan Community School. Carla Murphy, mère d'un des élèves, a constaté le besoin urgent de nouveaux équipements pour l'aire de jeux et s'est fixé l'objectif très ambitieux de collecter 150 000 \$. Le comité de collecte de fonds, petit mais redoutable, a atteint son objectif, la majeure partie de la somme ayant été recueillie en seulement deux mois. La collectivité de Grand Manan incarne la nature travailleuse des gens du Nouveau-Brunswick et leur formidable détermination à faire en sorte d'accomplir la tâche. Ils ont assurément réussi leur pari. Félicitations.

Mr. LePage: Mr. Speaker, with your indulgence, I am going to take a few extra seconds.

In the Bénvy-Reviers Canadian cemetery in France, Louis Valmont Roy lies among his comrades.

The son of Donat and Amanda Roy, Valmont was born on December 29, 1922, in Grande-Anse and grew up in Kedgwick. He quit school to help his parents and take care of his seven brothers and sisters. He

formation à la gare ferroviaire avant de s'engager dans l'armée à 17 ans, ayant menti sur son âge.

Au moment du débarquement, Valmont était affecté à la Compagnie A du Régiment de la Chaudière.

9:15

Durant la nuit du 6 juin 1944, une douzaine de blindés allemands, ou peut-être même 19, ont pénétré dans les lignes de défense de la compagnie installée à La Mare d'Anguerny. La bataille a duré plusieurs heures, et Valmont a réussi à atteindre une douzaine de blindés à lui seul. Le lendemain matin, on a retrouvé le corps de Valmont couché sur son canon, armé de son dernier obus. Pour sa bravoure, le Régiment de la Chaudière a créé un trophée portant son nom qui récompense le militaire qui a obtenu les meilleurs résultats dans les compétitions militaires et sportives.

Aujourd'hui, au lendemain du 75^e anniversaire du Jour J, une école, dans la commune de Colomby-Anguerny, en France, portera le nom de Louis-Valmont-Roy.

M. Valmont était l'oncle de Diane Mercier-Allain, employée ici, à l'Assemblée législative.

Pour toute sa bravoure et pour tous ses services, merci.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I rise in the House today to congratulate Jean-François LeBlanc. He is the 2019 recipient of the IODE N.B. Chapter Police Community Relations Award, which recognizes outstanding service in the community.

Jean-François, better known as J-F, has been the Community Program Officer with the Sackville RCMP detachment for several years. I first got to know him when he started in Sackville while I was serving on town council. This meant that I got to read a monthly update from him, and his report was always full of an impressive number and variety of activities. I have regularly seen him engaging with youth and different citizens, raising awareness and working on important issues. For example, his activities include working with Mothers Against Drunk Driving and restarting the Block Parent Program.

completed training at the train station before enlisting in the army at the age of 17, having lied about his age.

At the time of the landing, Valmont was serving with the A Company of the Régiment de la Chaudière.

During the night of June 6, 1944, a dozen German armoured vehicles, maybe as many as 19, broke through the company's defensive lines at La Mare d'Anguerny. The battle lasted several hours, and Valmont succeeded in hitting a dozen armoured vehicles on his own. The next morning, Valmont's body was found draped over his cannon, armed with its last shell. For his bravery, the Régiment de la Chaudière created a trophy bearing his name that rewards the soldier with the highest score in military and athletic competitions.

Today, the day after the 75th anniversary of D-Day, a school in Colomby-Anguerny, France, will carry the name of Louis-Valmont-Roy.

Valmont was the uncle of Diane Mercier-Allain, who works here at the Legislative Assembly.

For all of his bravery and service, we are grateful.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour féliciter Jean-François LeBlanc. Il est le lauréat 2019 du Prix des relations communautaires de la section du Nouveau-Brunswick de l'IODE, qui récompense des services exceptionnels rendus à la collectivité.

Jean-François, plus connu sous le nom de J-F, est agent de programmes communautaires au détachement de la GRC de Sackville depuis plusieurs années. J'ai fait sa connaissance lorsqu'il a pris ses fonctions à Sackville alors que je siégeais au conseil municipal. J'avais ainsi l'occasion de lire son bulletin mensuel, et son rapport faisait toujours état d'un nombre et d'une variété impressionnants d'activités. Je l'ai régulièrement vu interagir avec les jeunes et diverses personnes, sensibiliser la population et travailler sur des questions importantes. Par exemple, ses activités comprennent la collaboration avec Les mères contre l'alcool au volant et la relance du programme Parents-Secours.

I have seen how hard J-F has worked to serve our community, and I invite all members of the House to join me in congratulating Jean-François LeBlanc on receiving his Police Community Relations Award.

Mr. Fairgrieve: Mr. Speaker, it is a great pleasure to rise today to extend the congratulations of our entire caucus to our longest-serving member, the MLA for Portland-Simonds. Trevor Holder is celebrating his 20th anniversary as a member of this Legislature today. He was first elected in the last century, in 1999, has been elected and re-elected six times, and has served as a member of our Cabinet under three different Premiers.

Mr. Speaker, in this business, the people are never wrong, and for 20 years, the member for Portland-Simonds has kept that at the forefront. These congratulations are extended as well to his wife, Brenda, and daughters, Margaret and Katherine, who have sacrificed so much over 20 years.

Statements by Members

Mrs. Harris: Mr. Speaker, the duty to consult arises when the Crown has knowledge—real or constructive—of the potential existence of Aboriginal right or title and contemplates conduct that might adversely affect it. The 2010 Supreme Court of Canada ruling has helped establish the legal duty to consult with Indigenous people for all resource projects.

It is absolutely mind-boggling that the Premier stated to the media yesterday this: the requirement is “really vague”, with no clear timelines or milestones. That just goes to show, once again, that this Higgs-Alliance government just does not care about anyone and that it is ready to make any secret deal that is really vague, with no clear timelines or milestones, just so it can pretend to help the bottom line.

Mr. Speaker, the Chiefs of nine First Nations in New Brunswick said it clearly. They were blindsided by this Premier and blindsided by this minister. Shame on them.

Mr. Speaker: Member, you have used the Premier’s name followed by “Alliance”. The only exception we

J’ai pu constater à quel point J-F a travaillé dur au service de notre collectivité et j’invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Jean-François LeBlanc pour l’obtention de son Prix des relations communautaires.

M. Fairgrieve : Monsieur le président, c’est un grand plaisir de prendre la parole aujourd’hui pour adresser les félicitations de l’ensemble de notre caucus à notre membre le plus ancien, le député de Portland-Simonds. Trevor Holder célèbre aujourd’hui son 20^e anniversaire en tant que député à l’Assemblée législative. Élu pour la première fois au siècle dernier, en 1999, il a été élu et réélu à six reprises et a siégé au sein de notre Cabinet sous trois premiers ministres différents.

Monsieur le président, dans le métier que nous exerçons, la population n’a jamais tort, et depuis 20 ans, le député de Portland-Simonds a toujours gardé cela à l’esprit. Nos félicitations s’adressent également à son épouse, Brenda, et à ses filles, Margaret et Katherine, qui ont tant sacrifié au cours de ces 20 années.

Déclarations de députés

M^{me} Harris : Monsieur le président, l’obligation de consultation s’applique lorsque la Couronne a connaissance, réelle ou présumée, de l’existence potentielle d’un droit ou d’un titre autochtone et envisage une conduite susceptible de lui porter préjudice. L’arrêt rendu en 2010 par la Cour suprême du Canada a contribué à établir l’obligation légale de consulter les peuples autochtones pour tous les projets d’exploitation des ressources.

Il est absolument ahurissant que le premier ministre ait déclaré hier aux médias qu’une telle exigence est « vraiment vague », sans échéances ni étapes claires. Cela ne fait que démontrer, une fois de plus, que le gouvernement actuel Higgs-Alliance se moque tout simplement de tout le monde et qu’il est prêt à conclure n’importe quel accord secret, vraiment vague, sans échéances ni étapes claires, juste pour pouvoir prétendre améliorer les résultats financiers.

Monsieur le président, les chefs de neuf Premières Nations du Nouveau-Brunswick l’ont dit clairement. Ils ont été interloqués par le premier ministre et interloqués par le ministre. Honte à eux.

Le président : Monsieur le député, vous avez utilisé le nom du premier ministre suivi du mot « Alliance ».

have here is the use of the Premier's name followed by "government". This is a reminder to everybody that the only name we are allowed to mention here is the Premier's name, and it has to be followed by the word "government". Thank you.

Mr. Coon: Mr. Speaker, the Premier likes to deal in hard facts. Well, here is one. As a result of the dramatic increases in the production and consumption of fossil fuels within my lifetime, concentrations of carbon dioxide in the atmosphere have now increased by the second-highest annual rise in the past six decades, reaching 414.8 parts per million. When I was born, in 1956, carbon dioxide concentrations were 314 parts per million. In fact, in the year that my colleague, the member for Memramcook-Tantramar, was born, in 1986, concentrations were still 347 parts per million, just under the safe operating boundary for our world of 350 parts per million.

9:20

If this keeps up, we are headed toward a future for our children that none of us would wish on them. Yet the Premier is staying the course with his commitment to add even more fossil fuel production with the fracking of shale gas. It needs to stay where it is, deep underground, safely bound up in the shale rock, where it will do no harm. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Mr. Speaker, the loss of 3 900 jobs from the labour force in April is yet another example of stagnation within the private sector. Are we really surprised? We carry the highest tax burden in the country, with the double tax being the biggest part of it. Taxes have always been and always will be a barrier to growth and a disincentive to private-sector investment.

Mr. Speaker, the People's Alliance will continue to call for the elimination of the double tax and for comprehensive tax reform. We are the only province in this country that has such an outdated and uncompetitive tax structure. Organizations such as the New Brunswick Real Estate Association and the New Brunswick Apartment Owners Association say that the double tax is stifling construction in the province. This has a trickle-down effect that results in a serious

La seule exception que nous avons ici est l'utilisation du nom du premier ministre suivi du mot « gouvernement ». Je rappelle à tout le monde que le seul nom que nous sommes autorisés à mentionner ici est celui du premier ministre, et qu'il doit être suivi du mot « gouvernement ». Merci.

M. Coon : Monsieur le président, le premier ministre aime s'appuyer sur des faits concrets. Eh bien, en voici un. En raison de l'augmentation spectaculaire de la production et de la consommation de combustibles fossiles au cours de ma vie, les concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère ont désormais enregistré la deuxième plus forte hausse annuelle des six dernières décennies, atteignant 414,8 parties par million. À ma naissance, en 1956, les concentrations de dioxyde de carbone s'élevaient à 314 parties par million. En fait, l'année où ma collègue, la députée de Memramcook-Tantramar, est née, en 1986, les concentrations s'élevaient encore à 347 parties par million, soit juste en dessous du seuil de sécurité pour notre planète, fixé à 350 parties par million.

Si la tendance se poursuit, nous nous dirigeons vers un avenir pour nos enfants que personne d'entre nous ne leur souhaiterait. Pourtant, le premier ministre maintient le cap sur son engagement d'augmenter encore la production de combustibles fossiles par la fracturation hydraulique du gaz de schiste. Ce gaz doit rester là où il est, profondément sous terre, emprisonné en toute sécurité dans la roche schisteuse, où il ne causera aucun dommage. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Monsieur le président, la perte de 3 900 emplois en avril est un nouvel exemple de la stagnation du secteur privé. Sommes-nous vraiment surpris? Nous supportons la charge fiscale la plus élevée du pays, la double imposition en constituant la part la plus importante. Les impôts ont toujours été et seront toujours un frein à la croissance et un facteur dissuasif pour les investissements du secteur privé.

Monsieur le président, l'Alliance des gens continuera de réclamer l'élimination de la double imposition et une réforme fiscale globale. Nous sommes la seule province du pays à avoir une structure fiscale aussi désuète et peu compétitive. Des organisations telles que l'Association des agents immobiliers du Nouveau-Brunswick et la New Brunswick Apartment Owners Association affirment que la double imposition freine la construction dans la province. Cela a un effet de

lack of low-income housing and in high rent for those who can afford it.

This government wants to tinker, and the former government members, who are now in opposition, claim they have the magic sauce. However, at the end of the day, we need bold and decisive moves to get New Brunswick in line with the rest of Canada. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Northrup: Thank you, Mr. Speaker. On May 6, it was my great pleasure to share the news that our very own New Brunswick salt will be used to keep our roads safe this winter. Putting our own natural resources to work for the people of our province has always been the right decision. Putting our own New Brunswick natural gas to work for the people of our province is the right decision too. New Brunswick natural gas can provide a reliable energy source for many, many years to come. New Brunswick natural gas can be the bridge fuel that helps drive our transition economy.

Safe and responsible development of our natural gas resource has been ongoing in the Sussex area since 1999. I believe that using our natural gas is the right decision for the good people of New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Thériault : Merci, Monsieur le président. Je m'interroge sur le manque de transparence et sur les opérations secrètes du gouvernement actuel. Cela fait maintenant sept mois que le gouvernement est entré en fonction et deux mois qu'il a déposé son premier budget.

Chaque jour, nous ne cessons de découvrir des réductions budgétaires surprises, de nouveaux contrats donnés sans justification et, surtout, des décisions prises sans consultation. Que ce soit le vote en faveur de l'arbitrage exécutoire pour les foyers de soins qu'il ne veut pas respecter, l'annulation douteuse du processus de sélection du commissaire aux langues officielles ou la levée secrète du moratoire sur l'exploitation du gaz de schiste, le gouvernement ne respecte pas la démocratie.

Je rappelle au premier ministre et aux membres de son Cabinet qu'ils sont en situation de gouvernement minoritaire. Ils n'ont pas reçu l'appui absolu des gens

retombée qui se traduit par une grave pénurie de logements pour les personnes à faible revenu et par des loyers élevés pour les personnes qui en ont les moyens.

Le gouvernement actuel veut bricoler, et les anciens parlementaires du côté du gouvernement, qui sont maintenant dans l'opposition, prétendent détenir la solution miracle. Cependant, en fin de compte, nous avons besoin de mesures audacieuses et décisives pour mettre le Nouveau-Brunswick au même niveau que le reste du Canada. Merci, Monsieur le président.

M. Northrup : Merci, Monsieur le président. Le 6 mai, j'ai eu le grand plaisir d'annoncer que notre sel à nous, le sel du Nouveau-Brunswick, serait utilisé pour assurer la sécurité de nos routes cet hiver. Mettre nos propres ressources naturelles au service des gens de notre province a toujours été la bonne décision. Mettre notre propre gaz naturel du Nouveau-Brunswick au service des gens de notre province est également la bonne décision. Le gaz naturel du Nouveau-Brunswick peut constituer une source d'énergie fiable pour de très nombreuses années à venir. Le gaz naturel du Nouveau-Brunswick peut être le combustible de transition qui contribuera à faire progresser notre économie de transition.

L'exploitation sûre et responsable de nos ressources en gaz naturel se poursuit dans la région de Sussex depuis 1999. Je crois que l'utilisation de notre gaz naturel est la bonne décision pour les braves gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Ms. Thériault: Thank you, Mr. Speaker. I am wondering about this government's lack of transparency and secret activities. It has been seven months since the government took office and two months since it tabled its first budget.

Every day, we keep discovering surprise budget cuts, new contracts awarded for no good reason, and, above all, decisions made without consultation. Whether it is the vote for binding arbitration for nursing homes that it is not complying with, the questionable cancelling of the selection process for the Commissioner of Official Languages, or the secret lifting of the moratorium on shale gas development, the government does not respect democracy.

I remind the Premier and his Cabinet members that they are a minority government. They did not get New Brunswickers' full support. It is their duty to listen to

du Nouveau-Brunswick. Il est de leur devoir d'écouter les parlementaires des autres partis politiques de cette Assemblée législative.

Le premier ministre joue à l'aspirant policier qui appuie sur l'accélérateur au feu rouge. Ce n'est pas parce que nous les faisons que nous sommes au-dessus des lois ; c'est tout le contraire. Merci.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, à la demande de ses citoyens, la municipalité de Rogersville a demandé à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada de n'appliquer aucun pesticide à l'intérieur du village. Vous voyez, Monsieur le président, le chemin de fer passe directement dans le centre du village, près des sentiers pédestres, des tables de pique-nique et des maisons.

Il me paraît justifié pour une municipalité d'avoir le droit d'interdire ce genre d'activité sur son territoire ; mais, non. La municipalité a reçu une réponse de CN justifiant l'application des pesticides et donnant les dates d'arrosage. Plus que jamais, nous avons besoin d'une réforme municipale permettant aux gens de participer plus directement à la prise des décisions locales en vue de construire leur avenir en commun.

Je souhaite travailler de près avec le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux pour, d'une part, trouver une solution de rechange à l'application de pesticides et pour, d'autre part, réhabiliter villes et villages comme espaces politiques et vecteurs de transformation sociale. Merci, Monsieur le président.

9:25

Mr. DeSaulniers : Thank you, Mr. Speaker. I am feeling a little poetic this morning and am channelling my inner Dr. Seuss. I would like to share a little rhyme with you today about the missing Leader of the Liberal Party.

*Mr. Vickers, where are you?
Mr. Vickers, are you blue?
No, not the Tory kind of hue.
I mean the feeling that you get
When all you can do is sit and fret
Because you're the leader of a group
That often finds itself out of the loop.
Mr. Vickers, don't be sad
Come out of hiding, it's not so bad.*

the members of the other political parties in this Legislative Assembly.

The Premier is acting like a police recruit stepping on the gas at a red light. We are not above the law because we make it; it is quite the opposite. Thank you.

Mr. K. Arseneau : Mr. Speaker, at the request of its citizens, the Rogersville municipality has asked the Canadian National Railway Company not to use any pesticide in the village. You see, Mr. Speaker, the railway passes right through the centre of the village, near hiking trails, picnic tables, and homes.

It seems to me that a municipality should have the right to prohibit this kind of activity on its land, but no. The municipality got a response from CN with its rationale for using pesticide and indicating when it would be spraying. More than ever, we need municipal reform that enables people to participate more directly in local decision-making to build their future together.

I hope to work closely with the Minister of Environment and Local Government to, on the one hand, find an alternative to pesticide, and, on the other, to rehabilitate cities, towns, and villages as political spaces and vectors of social transformation. Thank you, Mr. Speaker.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Je me sens d'humeur un peu poétique ce matin et je laisse s'exprimer le Dr Seuss qui sommeille en moi. J'aimerais vous réciter aujourd'hui une petite comptine sur le chef disparu du Parti libéral.

*M. Vickers, où êtes-vous?
M. Vickers, avez-vous les bleus?
Non, pas le bleu des Conservateurs.
Je veux dire le sentiment qu'on ressent
Quand tout ce qu'on peut faire, c'est rester assis à se tourmenter
Parce que vous êtes le leader d'un groupe
Qui se retrouve souvent mis à l'écart.
M. Vickers, ne soyez pas triste
Sortez de votre cachette, ce n'est pas si mauvais.*

*Already we can see
The kind of leader you will be.*

Mr. Crossman: In just our first six months, we brought forward a realistic capital budget. Then we brought forward a balanced annual budget and paid down the debt. What happened next? We got a credit upgrade. The previous Liberal government, with its overspending and budget deficits, had been threatened with a credit downgrade. We got a credit upgrade. We call that trending in the right direction. We also call that looking out for the best interests of the next generation. When you make the right decision, good things follow. Establishing balanced sustainability for our finances was one of the five challenges outlined in our throne speech. Balanced budgets and a credit upgrade move us two steps closer to solving one of New Brunswick's great challenges.

Mr. Speaker: I would ask the member for Miramichi Bay-Neguac to calm down, and the Minister of Public Safety... Okay? It's both sides.

M. LePage : Merci, Monsieur le président. Encore une fois, le ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture nous démontre à quel point il ne comprend pas les réalités économiques et touristiques du nord du Nouveau-Brunswick. Nous comprenons que, faute d'y vivre, il est difficile pour lui de savoir que l'automne, avec ses couleurs et ses paysages, fait du Nord et des Appalaches une région scénique de rêve.

Je trouve surprenant que le ministre ait profité d'un passage à Saint-Quentin, il y a quelques semaines, pour y faire une annonce à l'improviste sur un portefeuille qui ne lui appartenait pas. Toutefois, il a oublié que son ministère allait faire des réductions dans le joyau touristique quatre saisons qu'est le Mont Carleton. Force est de se demander s'il comprend ses responsabilités de ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

Le Mont Carleton est un moteur économique pour la région de Restigouche-Ouest et pour cette province. J'exhorte le ministre à revoir sa décision et à ne pas fermer plus tôt le parc provincial Mont Carleton. Devons-nous nous attendre à d'autres surprises de la part de ce ministre?

*On voit déjà
Quel genre de dirigeant vous serez.*

M. Crossman : Au cours de nos six premiers mois seulement, nous avons présenté un budget de capital réaliste. Puis nous avons présenté un budget annuel équilibré et remboursé la dette. Que s'est-il passé ensuite? Nous avons obtenu une révision à la hausse de notre cote de crédit. Le gouvernement libéral précédent, avec ses dépenses excessives et ses déficits budgétaires, avait été menacé d'une révision à la baisse de sa cote de crédit. Nous avons obtenu une révision à la hausse. C'est ce qu'on appelle aller dans la bonne direction. C'est aussi ce qu'on appelle veiller aux intérêts supérieurs de la prochaine génération. Quand on prend la bonne décision, de bonnes choses s'ensuivent. Assurer la viabilité de nos finances était l'un des cinq défis énoncés dans notre discours du trône. Des budgets équilibrés et une cote de crédit à la hausse sont deux étapes qui nous rapprochent de la résolution d'un des grands défis du Nouveau-Brunswick.

Le président : Je demanderais à la députée de Baie-de-Miramichi—Neguac de se calmer, et au ministre de la Sécurité publique... D'accord? Cela vaut pour les deux côtés.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. Once again, the Minister of Tourism, Heritage and Culture is showing us how little he understands the economic and tourism realities in northern New Brunswick. We understand that, since he doesn't live here, he doesn't really know that fall, with its colours and views, makes the northern part of the province and the Appalachians spectacularly picturesque

I find it surprising that the minister took a trip to Saint-Quentin a few weeks ago to make an unexpected announcement on a portfolio that wasn't his. However, he forgot that his department was going to make cuts to the four-season tourism gem, Mount Carleton. It is unclear whether he understands his responsibilities as Minister of Tourism, Heritage and Culture.

Mount Carleton is an economic driver for Restigouche West and this province. I urge the minister to reconsider his decision and rescind the early closure of Mount Carleton Provincial Park. Should we expect other surprises from this minister?

M^{me} Mitton : Monsieur le président, en 2014, j'ai assisté à une réunion avec l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick. Ces personnes m'ont expliqué qu'il y avait une crise à venir et que nous aurions une pénurie de personnel infirmier dans notre province ; c'est exactement ce qui est arrivé.

Honnêtement, le manque d'action de la part de l'ancien gouvernement libéral est une des raisons pour lesquelles j'ai décidé de me présenter comme candidate pour le Parti vert en 2018. Nous avons des défis démographiques, mais il faut trouver une manière de retenir le personnel infirmier ici et ne pas le perdre aux autres provinces ou pays. J'attends avec impatience un plan de la part du ministre de la Santé pour traiter de la pénurie de personnel infirmier. Il faut un plan qui traite de la violence au travail, des conditions de travail et de la rémunération. C'est une crise, et je reconnais que c'est complexe. J'ai hâte de voir si ce gouvernement fera mieux que le dernier.

Mr. Savoie : It is graduation season in New Brunswick. Our universities held convocations throughout the month of May, and soon our secondary school graduations will be held. What a great feeling it must be for so many of our university grads to know that the Tuition Tax Credit has been reinstated.

Canceling this program that helped so many New Brunswickers was one of the many poor decisions by the previous Liberal government. Between 2004 and 2016, an average of about 48 000 New Brunswickers claimed the Tuition Tax Credit annually. Some 34 000 were students, and 14 000 were qualifying relatives. In 2016, about 87% of student claimants had a taxable income of \$50 000 or less.

Reinstating the Tuition Tax Credit was the right decision, and it was made for the right reasons. Add this to the list of right decisions made by our government in just our first six months. Thank you, Mr. Speaker.

Le président : C'est maintenant la période de questions.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, in 2014, I attended a meeting with the Nurses Association of New Brunswick. The nurses explained to me that a crisis was coming and that we would have a shortage of nurses in our province, which is exactly what has happened.

Honestly, the inaction of the former Liberal government is one of the reasons I decided to run as a Green Party candidate in 2018. We have demographic challenges, but a way to retain nurses here and not lose them to other provinces or countries must be found. I am look foward to a plan from the Minister of Health to deal with the nurse shortage. A plan that deals with workplace violence, working conditions, and compensation is needed. This is a crisis, and I recognize that it is complex. I am looking forward to seeing if this government will do better than the last.

M. Savoie : C'est la saison des remises de diplômes au Nouveau-Brunswick. Nos universités ont tenu leurs cérémonies tout au long du mois de mai, et bientôt, ce sera au tour des écoles secondaires. Quelle joie cela doit être pour tant de nos diplômés universitaires de savoir que le crédit d'impôt pour frais de scolarité a été rétabli.

La suppression d'un tel programme qui aidait tant de gens du Nouveau-Brunswick a été l'une des nombreuses mauvaises décisions prises par le gouvernement libéral précédent. Entre 2004 et 2016, environ 48 000 personnes du Nouveau-Brunswick en moyenne ont demandé le crédit d'impôt pour frais de scolarité chaque année. Quelque 34 000 d'entre elles étaient des étudiants, et 14 000 étaient des parents admissibles. En 2016, environ 87 % des étudiants demandeurs avaient un revenu imposable de 50 000 \$ ou moins.

Le rétablissement du crédit d'impôt pour frais de scolarité était la bonne décision, et elle a été prise pour les bonnes raisons. Ajoutez cela à la liste des bonnes décisions prises par notre gouvernement au cours de nos six premiers mois seulement. Merci, Monsieur le président.

Mr. Speaker: It is now question period.

9:30

Oral Questions**Government Contracts**

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, yesterday, the Premier accused the member for Moncton South of providing incorrect information in this House when she said that his special advisor had been paid \$212 750 for the period from December 18 of last year to March 18 of this year. That was the number provided to us by his office through the tabling motion. Can the Premier tell us whether or not the number provided via the tabling motion was correct?

Hon. Mr. Higgs: Yes, Mr. Speaker, I can talk about it not being correct actually because the amount paid to date is \$80 000. That even includes the transition expenses from back in the fall, so that is the amount. Plus, the salary cap is actually lower than that amount, so I am not sure where that amount comes from.

However, I think of another amount that we should talk about. That is the million-dollar man with the Liberal government, Mr. Speaker, Len Hoyt. There was \$1 million that went to Mr. Hoyt, Mr. Speaker—\$1 million—and \$960 000 went to another gentleman, Mr. Speaker. You know, it is quite astounding.

You know, the opposition wants to open up the box, Mr. Speaker. I want to see the box because I have three people. They are three people with specific skill sets who are driving change within the government and helping to grow the talent within the civil service, not three people who are just looking for a way to find Liberal channels through the system. We are actually going to improve delivery within government because we are going to have the right people working together, Mr. Speaker. The members opposite want to talk about salaries. They want to talk about expenses. As I said in the media last night, game on.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, how can we trust what the Premier is saying when he keeps giving out different numbers? In estimates, he said that he is

Questions orales**Contrats du gouvernement**

M. D. Landry : Monsieur le président, le premier ministre a accusé hier la députée de Moncton-Sud de fournir des renseignements inexacts à la Chambre quand elle a affirmé que le conseiller spécial de ce dernier avait été payé 212 750 \$ pour la période du 18 décembre dernier au 18 mars de cette année. Voilà le chiffre que son Cabinet nous a fourni par suite de la motion portant dépôt de documents. Le premier ministre peut-il nous dire si le chiffre fourni au moyen de la motion portant dépôt de documents est exact?

L'hon. M. Higgs : Oui, Monsieur le président, je peux vous dire que le chiffre n'est en fait pas exact, étant donné que le montant payé à ce jour s'élève à 80 000 \$. Ce montant comprend même les dépenses de transition qui remontent à l'automne ; voilà donc le montant. De plus, le plafond salarial est en fait moins élevé que le montant payé ; je ne suis donc pas sûr d'où vient ce montant.

Toutefois, je pense à un autre montant dont nous devrions parler. Il s'agit de l'homme qui a coûté un million de dollars au gouvernement libéral, Monsieur le président, en la personne de Len Hoyt. M. Hoyt a reçu 1 million de dollars, Monsieur le président, — soit 1 million de dollars — et un autre monsieur a reçu 960 000 \$, Monsieur le président. Vous savez, c'est assez stupéfiant.

Vous savez, l'opposition veut étudier la question, Monsieur le président. Je veux voir les dossiers, car je pense à trois personnes. Ce sont trois personnes aux compétences particulières qui contribuent au changement au sein du gouvernement et à l'attraction d'employés de talent dans la fonction publique, et non pas trois personnes qui cherchent simplement à suivre les voies libérales dans le système. Nous améliorerons effectivement la prestation des services du gouvernement, car les personnes appropriées travailleront ensemble, Monsieur le président. Les gens d'en face veulent parler de salaires. Ils veulent parler de dépenses. Comme je l'ai dit hier soir aux médias, le débat est lancé.

M. D. Landry : Monsieur le président, comment pouvons-nous nous fier aux propos du premier ministre quand il ne cesse d'avancer différents chiffres? Pendant l'étude des prévisions budgétaires, il

calling for Mr. Youden's salary to be \$185 000. Is that accurate, Mr. Premier, or not?

Hon. Mr. Higgs: Bob Youden's salary is topped at \$185 000. That is correct. That is the contract. You know, I do not leave the contracts open-ended like some do, Mr. Speaker. Also, it is based on actual work being done, so it is not just kind of, Here is the pay, and there you go. Mr. Speaker, I do not know. They have dug up something here about which they should get more facts. They should really get more facts, Mr. Speaker.

I know that, if we want to look at some of the issues and questions about where money is being spent, I have another list of names, Mr. Speaker, which I think we will just put out there but we will not do it all at once. It is kind of good to do it in drips, Mr. Speaker because every time that they want to make up something and then multiply it by four like, oh boy, we have something here . . . I have something here, the million-dollar man, and that is factual, Mr. Speaker. I have a few others who are in the same camp. And we have not gotten to the bottom of the regional office in Saint John yet. What was that for, with government money, Mr. Speaker? It was staffed with government money and set up for a political reason, to get ready for the election.

Do we really want to spend our time talking about this, or do we really want to deal with issues that are important to New Brunswick?

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, are we sure that Mr. Youden, the Premier's former Irving colleague, is not being prepaid for his work because \$185 000 plus HST adds up to \$212 750. If that is the case, who gets paid in advance for the work that they might do, Mr. Speaker?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, there you go, you see. The members opposite took a contract that has a maximum limit on it, and then they multiplied it by

a dit qu'il avait demandé que le salaire de M. Youden s'élève à 185 000 \$. Est-ce exact ou non, Monsieur le premier ministre?

L'hon. M. Higgs : Le salaire de Bob Youden est plafonné à 185 000 \$. C'est exact. C'est ce que le contrat stipule. Vous savez, je ne conclus pas de contrats dont les détails ne sont pas bien précis, comme d'autres le font, Monsieur le président. De plus, le salaire est établi en fonction du travail réellement accompli ; il ne s'agit donc pas d'un semblant de travail pour lequel un salaire est versé et voilà. Monsieur le président, je ne sais pas. Les gens d'en face ont soulevé une question à propos de laquelle ils devraient obtenir plus de détails. Ils devraient vraiment se renseigner davantage, Monsieur le président.

Je sais que, si nous voulons examiner certaines des préoccupations et questions au sujet de l'argent dépensé, j'ai une autre liste de noms, Monsieur le président, que, à mon avis, nous diffuserons, mais pas en même temps. La diffusion au compte-gouttes est plutôt une bonne approche, Monsieur le président, car, chaque fois que les gens d'en face veulent inventer une histoire puis la multiplier par quatre en disant : bon sang, nous avons trouvé quelque chose... J'ai trouvé quelque chose, soit l'homme qui a coûté un million de dollars, et c'est un fait, Monsieur le président. Je sais que quelques autres personnes sont dans le même camp. D'ailleurs, nous n'avons pas encore fait la lumière sur le bureau régional à Saint John. À quoi l'argent du gouvernement a-t-il servi, Monsieur le président? Le bureau a été doté en personnel à l'aide de l'argent du gouvernement et mis en place pour une raison politique, c'est-à-dire pour préparer les élections.

Voulons-nous vraiment consacrer notre temps à parler de la question, ou voulons-nous vraiment traiter les questions qui sont importantes pour le Nouveau-Brunswick?

M. D. Landry : Monsieur le président, sommes-nous sûrs que M. Youden, l'ancien collègue du premier ministre à Irving, n'est pas payé en avance pour son travail, puisque 185 000 \$ plus la TVH représente 212 750 \$? Si tel est le cas, qui est payé en avance pour un travail qui sera peut-être fait, Monsieur le président?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, voilà, vous voyez. Les gens d'en face ont pris un contrat disposant d'un plafond, puis l'ont multiplié par quatre hier. Vous

four yesterday. Do you remember? There was this thing about if you multiply it by four, what is it going to be by the end of the year?

Not only are they wrong about the current number, which is \$80 000, but the max by the end of the year will be \$185 000. Maybe expenses will be something like \$20 000 or \$15 000. I do not know, but the maximum salary is right in the contract, Mr. Speaker, so there is no confusion about it. We can be very clear, very precise, and very accurate, and \$185 000 is the salary cap, Mr. Speaker. We do that because we are just not open-ended in spending money.

However, when I bring people with that calibre into the system, someone with that recognition in the community—in the business community and in his community—with the work that he has done personally and for others and with his national recognition, do you know what? I want those kinds of people to help us build New Brunswick. That is why he is here, Mr. Speaker.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, why is Mr. Youden not being paid like normal civil servants who are subject to certain rules? Why, when the Premier is complaining about regular civil servants taking sick days, is Bob Youden getting special treatment? Will the Premier agree to make public the terms and conditions of Mr. Youden's contract? Does he have to show up for work like regular people? Does he have to follow the same rules as others, Mr. Speaker?

9:35

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, as I said, it is not a regular contract. It is not an 8-to-5 contract. It is a contract where someone comes in and spends time here. We are on the phone a lot, we are sending notes, and we are talking back and forth about issues. The idea is that when he is here, when he is working, he bills for hours based on the time he works. I know for a fact that the hours he works are much greater than the time he spends here, but it does not matter in that sense because he is capped. He is capped to protect New Brunswickers, Mr. Speaker.

souvenez-vous? Il était question de multiplier la somme par quatre ; alors qu'en sera-t-il à la fin de l'année?

Non seulement les gens d'en face ont tort concernant le montant actuel, qui est de 80 000 \$, mais le plafond à la fin de l'année sera de 185 000 \$. Les dépenses seront peut-être de l'ordre de 20 000 \$ ou de 15 000 \$. Je ne sais pas, mais le salaire maximum est là dans le contrat, Monsieur le président ; il n'y a donc pas de confusion possible à cet égard. Nous pouvons affirmer très clairement, de façon très précise et exacte, que le plafond salarial est de 185 000 \$, Monsieur le président. Nous agissons ainsi, car nous ne dépensons pas l'argent sans compter.

Cependant, lorsque j'amène dans le système une personne d'un tel calibre, qui jouit d'une telle reconnaissance dans la collectivité — dans le milieu des affaires et dans sa collectivité — et à l'échelle nationale pour le travail qu'il a accompli personnellement et pour d'autres, savez-vous quoi? Je veux que des personnes comme celle-là nous aident à bâtir le Nouveau-Brunswick. Voilà la raison de sa présence, Monsieur le président.

M. D. Landry : Monsieur le président, pourquoi M. Youden n'est-il pas payé comme tout fonctionnaire qui est soumis à certaines règles? Étant donné que le premier ministre se plaint du fait que des fonctionnaires prennent des congés de maladie, pourquoi Bob Youden bénéficie-t-il d'un traitement spécial? Le premier ministre acceptera-t-il de rendre publiques les conditions énoncées dans le contrat de M. Youden? Ce dernier doit-il se présenter au travail comme toute personne ordinaire? Doit-il suivre les mêmes règles que les autres employés, Monsieur le président?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, comme je l'ai dit, il ne s'agit pas d'un contrat régulier. Le contrat ne consiste pas à travailler de 8 h à 17 h. Il s'agit d'un contrat où quelqu'un vient passer du temps ici. Nous discutons beaucoup par téléphone, nous nous envoyons des notes et nous échangeons constamment à propos de questions. L'idée, c'est quand il vient travailler, il facture un nombre d'heures en fonction du temps qu'il a consacré au travail. Je sais pertinemment que le nombre d'heures qu'il travaille dépasse le nombre d'heures qu'il passe ici, mais cela n'a pas d'importance dans le sens que son salaire est plafonné.

I could talk about another name here that is \$960 000—another million-dollar person, Mr. Speaker, and there are a couple more. There is the previous CEO of the bridge. We could talk about that, Mr. Speaker. We could then talk about the number of offices in the Premier's Office. You should come over and have a look at all the empty offices. I have no idea who was in those offices and what they were doing—other than just political distribution, Mr. Speaker.

Hydraulic Fracturing

Mr. McKee: My question is for the Attorney General. Does she believe that this government has fulfilled its obligation to consult with First Nations people when it comes to the government decision to allow fracking in the Sussex area?

Hon. Mrs. Anderson-Mason: First, I want to thank the member opposite for that question. It has been quite some time since I have been able to rise in the House and answer any questions. I have been told repeatedly that in this position as the Attorney General, you seldom get to rise to answer questions, so I thank him very much for that.

I believe the question he asked was in relation to consultation. As the member opposite would know, consultation is an ongoing process. Thank you.

Mr. McKee: Mr. Speaker, as the minister is very well aware, the Supreme Court of Canada has repeatedly stated, in cases like the Haida nation and Rio Tinto or the Mikisew Cree nations, that the duty to consult “arises when the Crown has knowledge, real or constructive, of the potential existence of the Aboriginal right or title and contemplates conduct that might adversely affect it”.

That duty would extend to decisions of Cabinet as we have seen here. The Premier has said that the duty to consult is vague. They have talked about having coffees. That is not meeting the duty to consult nor are things like what the minister says are ongoing. The

Il touche un salaire plafonné afin de protéger les gens du Nouveau-Brunswick, Monsieur le président.

Je pourrais évoquer une autre personne qui coûte 960 000 \$, soit une autre personne qui coûte un million de dollars, Monsieur le président, et il y en a deux ou trois autres. Il y a l'ancien directeur général responsable du pont. Nous pourrions en parler, Monsieur le président. Nous pourrions ensuite parler du nombre de bureaux au Cabinet du premier ministre. Vous devriez venir voir tous les bureaux vides. Je n'ai aucune idée des personnes qui occupaient ces bureaux et ce qu'elles faisaient, mis à part de la distribution politique, Monsieur le président.

Fracturation hydraulique

M. McKee : Je pose ma question à la procureure générale. Croit-elle que le gouvernement actuel a respecté son obligation de consulter les membres des Premières nations au sujet de sa décision de permettre la fracturation hydraulique dans la région de Sussex?

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : D'abord, je veux remercier le député d'en face de la question. Voilà un certain temps que j'ai eu l'occasion de prendre la parole à la Chambre pour répondre à des questions. On m'a dit à maintes reprises que, à titre de procureure générale, il était rare d'avoir l'occasion de prendre la parole pour répondre à des questions ; je lui en suis donc très reconnaissante.

Je crois que la question que le député d'en face a posée avait trait à la consultation. Comme il le sait, la consultation est un processus continu. Merci.

M. McKee : Monsieur le président, comme la ministre le sait très bien, la Cour suprême du Canada a statué à maintes reprises, dans des causes comme celles qui concernaient la Nation haïda, Rio Tinto et la Première nation Mikisew Cree, que l'obligation de consulter « prend naissance lorsque la Couronne a connaissance, concrètement ou par imputation, de l'existence potentielle du droit ou titre ancestral et envisage des mesures susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur celui-ci ».

L'obligation s'étendrait aux décisions du Cabinet comme celles que nous voyons ici. Le premier ministre a dit que l'obligation de consulter était vague. Les gens en question ont parlé d'avoir pris des cafés. Ni cela ni les mesures comme celles qui, selon la ministre, sont en cours n'assurent le respect de l'obligation de consulter. Le premier ministre parle

Premier is now talking about getting investments of \$77 million. When are they going to consult?

Given that, would the minister not agree that this government has not met its legal obligation and duty to consult in this case?

Hon. Mr. Stewart: I thank the member opposite for the question. The important thing is to clear some of the air on this issue.

Number one, the moratorium is still very much in place. It was lifted with a ministerial exemption for just one small parcel of land in New Brunswick.

Aboriginal treaty rights are recognized by our government. Our government believes that anytime there is going to be an impact on hunting, fishing, and gathering, we always need to consult with our First Nations. We actually hope that we can be a partner. Our government wants to work with First Nations because we know that they are the fastest-growing population in New Brunswick. We believe that they are key to our economy, and we also believe that they are key to this industry. We are going to be working together in full and meaningful consultation.

Political Fund-Raising

Mr. G. Arseneault: The Minister of Environment is sending out letters to people informing them that he is travelling the province as minister. In the same letter, he asks for donations to the Progressive Conservative Party of New Brunswick. My question is, Why is the minister embarking on a political fund-raising tour paid for by taxpayers?

Hon. Mr. Carr: Mr. Speaker, all political parties need money. It is no surprise that it is the process that all parties use. Every party sends a letter out to its supporters.

Now, I did not send it out from my departmental office, from my government office. It went out from the PC Party, just as the former Premier, Brian Gallant, sent out a number of letters to his constituents and to

maintenant d'obtenir des investissements de 77 millions de dollars. Quand le gouvernement mènera-t-il des consultations?

À la lumière de ce qui précède, la ministre conviendrait-elle que le gouvernement actuel n'a pas respecté son obligation juridique de consulter dans le cas en question?

L'hon. M. Stewart : Je remercie le député d'en face de la question. L'important, c'est d'éclaircir certains éléments à ce sujet.

D'abord, le moratoire est toujours bien en place. Une exemption ministérielle n'a permis de lever le moratoire que dans une petite parcelle de terrain au Nouveau-Brunswick.

Notre gouvernement reconnaît les droits ancestraux des Autochtones et leurs droits issus de traités. Notre gouvernement croit que chaque fois qu'il y aura des répercussions sur la chasse, la pêche et la cueillette, nous devons toujours consulter les Premières nations. Nous espérons d'ailleurs pouvoir créer un partenariat. Notre gouvernement veut travailler avec les Premières nations ; elles connaissent la plus forte croissance démographique du Nouveau-Brunswick. Nous croyons que les Premières nations jouent un rôle clé dans notre économie et nous croyons aussi qu'elles jouent un rôle clé dans l'industrie en question. Nous travaillerons ensemble en menant des consultations exhaustives et approfondies.

Campagne de financement politique

M. G. Arseneault : Le ministre de l'Environnement envoie aux gens des lettres les informant qu'il parcourra la province dans le cadre de ses fonctions. Dans la même lettre, il sollicite des dons pour le Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick. Voici ma question : Pourquoi le ministre entreprend-il une tournée de financement politique payée par les contribuables?

L'hon. M. Carr : Monsieur le président, tous les partis politiques ont besoin d'argent. Tous les partis procèdent ainsi ; cela va de soi. Tous les partis envoient une lettre à leurs partisans.

Écoutez, je n'ai pas envoyé la lettre de mon bureau ministériel, c'est-à-dire mon bureau du gouvernement. Elle a été envoyée par le Parti PC ; l'ancien premier ministre, Brian Gallant, a lui aussi envoyé un certain

all New Brunswickers who supported his party in the last go-around and just as Mr. Vickers will do in the next three or four years or however long he is the leader of the party.

Mr. Speaker, I do not believe that anything was done wrong here. It is political party fund-raising. We all do it. We will all continue to do it. I do not know what else to say to the member. He is really grasping at straws today. Thank you.

9:40

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. The minister signs it under his ministerial title, and it is a portfolio that he has some say in.

Mr. Speaker, I have a straight question for the Premier. Does the Premier see nothing morally or ethically wrong with the minister using his position and mixing government business and political fund-raising?

Hon. Mr. Carr: Thank you, Mr. Speaker. Once again, the member opposite is really grasping at straws here. Any of these letters are sent out by the parties. All fall within the rules of Elections New Brunswick. They are gone through very thoroughly. They come before this House before legislation is changed, and we are following that process perfectly, Mr. Speaker.

What I fail to understand this morning is why the Leader of the Opposition will not condemn the former Premier and former leader of his party for hiring Jack Keir in Saint John, taking money out of the Premier's Office over those four years, to politically campaign in the city of Saint John to try to win seats. And it did not pay off. On the backs of taxpayers, he won one seat by nine votes, Mr. Speaker. Would the member opposite like to explain that?

Télécommunications

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, le gouvernement précédent avait lancé un projet très important pour les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Il s'agissait d'amener Internet haute vitesse dans tous les coins de la province. Comme

nombre de lettres aux gens de sa circonscription et à tous les gens du Nouveau-Brunswick qui avaient appuyé son parti lors des dernières élections, et M. Vickers le fera au cours des trois ou quatre prochaines années, ou peu importe pendant le temps qu'il sera chef du parti.

Monsieur le président, je ne crois pas qu'une erreur ait été commise. Il s'agit de financement politique. Nous le faisons tous. Nous continuerons tous de le faire. Je ne sais pas quoi dire d'autre au député. Il essaie vraiment n'importe quoi aujourd'hui. Merci.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Le ministre signe la lettre à titre de ministre, et il s'agit d'un ministère dans lequel il a son mot à dire.

Monsieur le président, j'ai une question directe pour le premier ministre. Le premier ministre ne voit-il rien de mal d'un point de vue moral ou éthique au fait que le ministre utilise son poste et mélange les affaires du gouvernement et le financement politique?

L'hon. M. Carr : Merci, Monsieur le président. Encore une fois, le député d'en face essaie vraiment n'importe quoi. Les partis envoient des lettres. Le tout est conforme aux règles d'Élections Nouveau-Brunswick. Elles sont examinées très attentivement. Elles sont présentées à la Chambre avant l'adoption de modifications législatives, et nous suivons parfaitement le processus, Monsieur le président.

Ce que je n'arrive pas à comprendre ce matin, c'est pourquoi le chef de l'opposition ne condamne pas l'ancien premier ministre et ancien chef de son parti pour avoir engagé Jack Keir à Saint John, pour avoir pris de l'argent du Cabinet du premier ministre durant quatre ans, afin de mener une campagne politique à Saint John et essayer de remporter des sièges. D'ailleurs, cela n'a pas fonctionné. L'ancien premier ministre, aux frais des contribuables, a remporté un siège par neuf voix, Monsieur le président. Le député d'en face aimerait-il expliquer cela?

Telecommunications

Mrs. F. Landry: Mr. Speaker, the previous government launched a very important project for rural regions in New Brunswick. It was about bringing high-speed Internet to every corner of the province. As you know, it is an essential tool, both to attract

vous le savez, il s'agit d'un outil essentiel, autant pour attirer les entreprises que pour les garder dans toutes les régions de notre province. Internet haute vitesse est également très important pour les activités telles que l'enseignement à distance ou encore pour que les élèves puissent, de la maison, suivre leurs cours, alors qu'il y a un plus grand nombre de jours de tempête.

Nous savons qu'un certain nombre de projets d'infrastructures ont été annulés ou retardés par ce gouvernement. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que le projet de déploiement d'Internet haute vitesse dans toutes les régions rurales du Nouveau-Brunswick n'a pas été retardé?

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. To the member opposite, you know, when you say it was on your priority list, what was not on your priority list? I think everything was on it, and when you have a priority list with everything on it, Mr. Speaker, you do not have a priority list.

However, as for the point of this, I agree that the high-speed Internet is an issue. We have been working with Rogers and Aliant and having discussions about the bigger picture and their contracts, and we are looking for ways to improve that service. So it is still very much on the radar as something to do. I do not have a particular timeline in that sense, but I know that it is important to rural New Brunswick and that it is something we want to pursue. However, it is something that we are going to try to do in the context of our whole service contract and how we can get synergies with those companies as well as with Xplornet and others.

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, ma question est très claire : Le gouvernement actuel ne considère-t-il pas que l'accès à Internet haute vitesse dans toutes les régions rurales du Nouveau-Brunswick est important?

Hon. Mr. Higgs: Yes, Mr. Speaker, I understand that it is important.

businesses and to keep them in all regions of our province. High-speed Internet is also very important for activities such as distance education or for students to be able to keep up with their classwork from home as there are more storm days.

We know that a number of infrastructure projects were cancelled or delayed by this government. Can the minister assure the House that the project to make high-speed Internet available in all rural areas of New Brunswick has not been delayed?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Je demande à la députée d'en face, vous savez, quand vous dites que le déploiement d'Internet haute vitesse figurait sur votre liste de priorités, y a-t-il quelque chose qui n'y figurait pas? Je pense que tout y figurait, et, quand tout figure sur une liste de priorités, il ne s'agit plus d'une liste de priorités, Monsieur le président.

Toutefois, en ce qui concerne la question, je conviens qu'Internet haute vitesse pose problème. Nous travaillons avec Rogers et Aliant, et nous discutons de la perspective d'ensemble et de leurs contrats, et nous cherchons des moyens d'améliorer le service. Le déploiement d'Internet haute vitesse demeure donc bien en évidence en tant que projet à réaliser. Je n'ai pas d'échéancier précis en ce sens, mais je sais que c'est important pour les régions rurales du Nouveau-Brunswick et qu'il s'agit d'un projet auquel nous aimerions donner suite. Il s'agit toutefois d'un projet que nous essaierons de réaliser dans le cadre de l'ensemble de notre contrat de service, en tenant compte des façons dont nous pouvons créer des synergies avec les compagnies mentionnées ainsi qu'avec Xplornet, entre autres.

Mrs. F. Landry: Mr. Speaker, my question is very clear: Does this government not consider high-speed Internet access in all rural regions of New Brunswick important?

L'hon. M. Higgs : Oui, Monsieur le président, je comprends que l'accès à Internet haute vitesse est important.

Écoles

M. K. Chiasson : Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance s'est rendu dans ma circonscription, la semaine dernière, pour faire la visite de la Polyvalente W.-Arthur-Losier. Il faut se rappeler que c'est le ministre même qui a mis fin aux travaux de modernisation à mi-vie de notre polyvalente, l'automne dernier, choisissant de commencer de nouveaux projets, tels que la construction d'une nouvelle école dans sa propre circonscription, avant même de terminer les projets déjà en cours.

Monsieur le président, les travaux de modernisation ont commencé en 2015, et il ne reste que deux étapes à achever pour apporter le projet à terme. Alors, après avoir vu l'état actuel de cette polyvalente avec ses propres yeux, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est-il maintenant prêt à reconnaître son erreur et à achever les deux dernières étapes des travaux?

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, thank you to the member opposite for his question, despite the disconnection from reality that the question contained, which I will go through in a couple of quick points. First, when rising in this Legislature, I think it would be appreciated by all members if there were some basic understanding of the structures that the members are talking about. The minister does not make decisions around school construction priorities. We have elected bodies, called district education councils, in this province.

9:45

Ce sont les conseils d'éducation de district.

They are responsible. They present lists to the department, which analyzes them in the context of the capital budget processes. As I have said before, I will make decisions on school construction based on the money that I am given through the budget process and based on priorities identified by locally elected officials. The government has always stood up for local government and for decentralization.

The members opposite cannot imagine that any decision would be made outside the boundaries of the Premier's Office. We know, again, that they lived

Schools

Mr. K. Chiasson: Last week, the Minister of Education and Early Childhood Development was in my riding to visit Polyvalente W.-Arthur-Losier. Remember that it is the same minister who put an end to the midlife upgrades to our high school last fall, choosing to start new projects, such as building a new school in his own riding, before even finishing the projects already under way.

Mr. Speaker, upgrades started in 2015, and only two phases remain to complete the project. So, after seeing first-hand the current state of this high school, is the Minister of Education and Early Childhood Development now prepared to admit his mistake and to complete the last two phases of the upgrades?

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de sa question, même si elle était déconnectée de la réalité, que je vais expliquer en deux ou trois brèves observations. D'abord, je pense que nous aimerions tous que, lorsqu'un député prend la parole à l'Assemblée législative, il ait une certaine compréhension de base des structures dont il parle. Le ministre ne prend pas de décisions concernant les priorités liées à la construction d'écoles. Dans la province, nous avons des organismes dûment élus appelés les conseils d'éducation de district.

They are the district education councils.

Les conseils sont responsables. Ils présentent des listes au ministère, qui les analyse dans le cadre de l'établissement du budget de capital. Comme je l'ai déjà dit, je prendrai les décisions au sujet de la construction d'écoles en fonction des fonds qui me sont fournis dans le processus budgétaire et des priorités cernées par les représentants locaux élus. Le gouvernement a toujours défendu les gouvernements locaux et la décentralisation.

Les gens d'en face ne peuvent pas s'imaginer qu'une décision soit prise en dehors des limites du Cabinet du premier ministre. Nous savons, encore une fois, qu'ils ont pendant très longtemps vécu sous un régime de la

under a regime of fear and control for a long, long time. We hope they will come out of it.

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. J. LeBlanc: There were priorities.

Merci, Monsieur le président, de m'accorder ce temps. Retarder un projet déjà commencé, tel que celui de la Polyvalente Louis-J.-Robichaud, à Shediac, n'est pas un moyen intelligent de gérer l'argent des gens du Nouveau-Brunswick. Le projet finira par coûter bien plus cher. Encore une fois, je demande au ministre comment cela ne peut pas être une décision bien politique? Cette décision n'est certainement pas basée sur une économie intelligente.

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, thanks to the member opposite for the question, but I will take no lessons on intelligent financial management from any of the members on the other side of this Legislature. When I make decisions in the best interest of the students of this province, I do it knowing that we are standing on a legacy of mismanagement and waste. Millions of dollars, as we discussed here today, were wasted on friends of the former Premier, on people who stood around the corners of the Liberal Party offices waiting to grab any contracts they could. That was their responsible management.

When this government came into office, we made rational choices. We went to the departments, we listened to the bureaucrats, and we listened to the elected district education council officials. Do you know what I have done? I have said this to them, and I have followed this up: I will listen to you when you give me the priority lists. The two schools that were being constructed this year were the ones identified by the DEC's in question and by the folks in the department to make sure that we made the right choices for the people of this province.

Telecommunications

Mr. Harvey: Mr. Speaker, I want to ask a question to the Minister of Economic Development because when I ask the Premier about rural broadband services across New Brunswick, the Premier is totally ignorant

peur et du contrôle. Nous espérons qu'ils s'en remettent.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. J. LeBlanc : Il y avait des priorités.

Thank you, Mr. Speaker, for giving me this time. To delay a project already under way, such as the one at Polyvalente Louis-J.-Robichaud, in Shediac, is not a smart way of managing New Brunswickers' money. The project will end up costing a lot more. Once again, I ask the minister: How can this not be a truly political decision? This decision is certainly not based on sound economic principles.

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question, mais je n'ai aucune leçon à recevoir en matière de gestion financière des parlementaires de l'autre côté de l'Assemblée législative. Lorsque je prends des décisions qui servent au mieux les intérêts des élèves de la province, je le fais en sachant que nous avons hérité de problèmes de mauvaise gestion et de gaspillage. Comme nous en avons discuté ici aujourd'hui, des millions de dollars ont été gaspillés pour payer les amis de l'ancien premier ministre et les personnes qui traînaient dans les recoins des bureaux du Parti libéral et attendaient de décrocher tous les contrats qu'elles pouvaient. Voilà en quoi consistait la gestion responsable de l'ancien gouvernement.

Lorsque le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, nous avons fait des choix rationnels. Nous avons consulté les ministères, nous avons écouté les fonctionnaires et nous avons écouté les représentants élus des conseils d'éducation de district. Savez-vous ce que j'ai fait? Je leur ai dit ceci et j'en ai fait le suivi : Je vous écouterai lorsque vous me donnerez la liste des priorités. Les deux écoles construites cette année sont celles que les CED en question et les fonctionnaires du ministère ont cernées pour que nous fassions les bons choix pour les gens de la province.

Télécommunications

M. Harvey : Monsieur le président, je veux poser une question à la ministre du Développement économique, car je pose des questions au premier ministre sur les services d'Internet à large bande dans les régions rurales au Nouveau-Brunswick, mais il ne connaît

on this issue. I might as well ask the minister who knows the file.

To the minister, our former government was working with a New Brunswick company, Mr. Premier. There are companies out there that are not from away. They are in New Brunswick, working in New Brunswick and delivering services in New Brunswick.

There is a company in Carleton County that has been working with the federal government on Phase 1. That project is unrolling across New Brunswick. Phase 2 is supposed to be unrolling this year. Will the Minister of Economic Development stand up and say when this project is going to be unrolled? When will this project be completed in Phase 2? Will the minister stand up and advise the House of the situation?

Hon. Mr. Higgs: I can only assume that the member opposite is talking about Xplornet—the \$20-million Phase 1 and another \$20-million Phase 2 from the government. That is a typical process of the former government. It is all about how much money the government can contribute to get something done.

When I talk about using companies and exploring and opportunities, just as the name Xplornet might say, I am talking about exploring what is the best option to get the best result and the best value. I will continue to do that. I will continue to work with Xplornet, and I will continue to work with others. At the end of the day, Mr. Speaker, it is about having the right service at the right price for the people of this province. I think that they deserve it. I think that they deserve a whole lot better than they have been getting over the past four years, and we are going to deliver a whole lot better. I am very familiar with Xplornet, Mr. Speaker.

Herbicides

Mr. DeSaulniers: Mr. Speaker, people are worried about what herbicide spraying is doing to our health and to the environment. NB Power routinely uses glyphosate to get rid of vegetation beneath its transmission lines. I see that NB Power has recently advertised that it plans to start spraying glyphosate again this year on our power lines, but the

absolument pas le sujet. Je ferais aussi bien de poser la question à la ministre qui connaît le dossier.

Je dirais à la ministre que notre ancien gouvernement travaillait avec une compagnie, Monsieur le premier ministre. Il y a des compagnies qui ne sont pas d'ailleurs. Elles sont au Nouveau-Brunswick, elles exercent leurs activités au Nouveau-Brunswick et elles fournissent des services au Nouveau-Brunswick.

Il y a une compagnie dans le comté de Carleton qui travaille avec le gouvernement fédéral à la phase 1. Le projet avance dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. La mise en oeuvre de la phase 2 devait avoir lieu cette année. La ministre du Développement économique prendra-t-elle la parole et dira-t-elle quand la mise en oeuvre aura lieu? Quand la phase 2 prendra-t-elle fin? La ministre prendra-t-elle la parole et informera-t-elle la Chambre de la situation?

L'hon. M. Higgs : Je ne peux que supposer que le député d'en face parle de Xplornet, soit de la phase 1 d'une valeur de 20 millions de dollars et de la phase 2 qui coûtera encore 20 millions de dollars au gouvernement. Il s'agit d'une façon de faire typique de l'ancien gouvernement. Il n'y a que la quantité d'argent que le gouvernement peut affecter à la réalisation d'un projet qui compte.

Quand je parle de recourir à des compagnies, d'explorer et de chercher des possibilités, tout comme pourrait l'indiquer le nom Xplornet, je parle d'explorer les options pour trouver la meilleure afin d'obtenir le meilleur résultat et d'optimiser nos ressources. Je continuerai d'agir ainsi. Je continuerai de travailler avec Xplornet et je continuerai de travailler avec d'autres compagnies. Au bout du compte, Monsieur le président, ce qui importe, c'est d'avoir le bon service au bon prix pour les gens de la province. Je pense qu'ils le méritent. Je pense qu'ils méritent beaucoup mieux que ce qu'ils ont obtenu au cours des quatre dernières années, et nous fournirons de bien meilleurs résultats. Je connais très bien Xplornet, Monsieur le président.

Herbicides

M. DeSaulniers : Monsieur le président, les gens sont inquiets des effets de l'épandage d'herbicide sur la santé et l'environnement. Énergie NB utilise régulièrement du glyphosate pour détruire la végétation sous ses lignes de transports. Je vois qu'Énergie NB a récemment annoncé que, encore cette année, elle prévoyait procéder à l'épandage de

advertisement is not clear and is short on many details. Mr. Speaker, I think that NB Power thinks it has some sort of sovereignty over things and it does things the way it wants. Does the Minister of Energy and Resource Development share the people's concern over the use of herbicides?

9:50

Hon. Mr. Holland: Mr. Speaker, I want to thank you for the ability to stand and answer questions in the House here today. Indeed, the member opposite is correct. There has been advertising that has gone out about the spraying program. There were some details in it. To agree with the member opposite, we could certainly get involved with more details. That is why I am here to talk about a couple of things.

We are working with NB Power, and since taking on the role of minister responsible for NB Power, I, as an advocate for the ratepayer, have stressed the need for us to communicate better. We must ensure that consumers of the public utility are adequately and correctly informed of the details of initiatives that directly affect them.

On the specifics of what you are talking about, I will be able to give some details here. I am very proud that, after reflection and consultation with NB Power and after a good hard look at the issues related to spraying in that area, we are announcing a reduction of 30% in the spraying of NB Power's power lines this year.

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. I have another question with regard to the herbicide program. I have spent a great deal of my life in the outdoors. I have fished salmon, I have canoed, and I have hunted—I have done it all. I have a lot of concerns about this.

My question is this: Does the Minister of Energy and Resource Development work with the Minister of Environment to have serious conversations about the herbicide program, or is he simply rubber-stamping items that are placed in front of him for a signature?

glyphosate le long de nos lignes électriques, mais l'annonce n'est pas claire et n'offre pas beaucoup de détails. Monsieur le président, selon moi, Énergie NB pense qu'elle a un quelconque droit souverain, et elle fait les choses à sa façon. Le ministre du Développement de l'énergie et des ressources partage-t-il les préoccupations des gens concernant l'utilisation d'herbicide?

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, je veux vous remercier de la possibilité de prendre la parole et de répondre à des questions à la Chambre aujourd'hui. Effectivement, le député du côté de l'opposition a raison. Une annonce a été publiée au sujet du programme de pulvérisation. Elle contenait des détails. Je suis d'accord avec le député du côté de l'opposition sur le fait que nous pourrions certainement en fournir plus. Voilà pourquoi je suis ici pour parler de quelques éléments.

Nous travaillons avec Énergie NB, et, depuis que je suis ministre responsable d'Énergie NB, je souligne, en tant que défenseur de la clientèle, que nous devons améliorer nos communications. Nous devons veiller à ce que la clientèle de l'entreprise de service public reçoive des renseignements adéquats et exacts concernant les initiatives qui la touchent directement.

Je vais pouvoir fournir des détails au sujet des questions précises dont vous parlez. Je suis très fier de dire que, après avoir réfléchi, consulté Énergie NB et examiné attentivement les questions liées à la pulvérisation dans le secteur en question, nous annonçons une réduction de 30 % de la pulvérisation d'herbicide le long des lignes électriques d'Énergie NB cette année.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. J'ai une autre question concernant le programme de pulvérisation d'herbicide. J'ai passé une grande partie de ma vie en plein air. J'ai pêché le saumon, j'ai fait du canot et je suis allé à la chasse ; j'ai tout fait. J'ai beaucoup de préoccupations à cet égard.

Voici ma question : Le ministre du Développement de l'énergie et des ressources travaille-t-il avec le ministre de l'Environnement afin d'avoir des discussions sérieuses concernant le programme de pulvérisation d'herbicide, ou approuve et signe-t-il sans discussion les documents qui sont placés devant lui?

Hon. Mr. Carr: Mr. Speaker, I thank you for the question because it does give me an opportunity to discuss and clarify how much I actually work not only with my colleague beside me but with all my colleagues on this side of the House and with the third parties, the fourth parties, and the fifth parties—whatever you want to call them.

Under the previous government, when the calls went out to have a look at this issue, they were ignored. Even when the members from the Saint-Quentin area signed the petitions and ran out publicly and said they supported a reduction in spraying with a plan that would address this issue over time, it was all for naught.

I am proud to tell the member opposite as well that through consultation with my honourable member here and with industry and by talking with NB Power and with woodlot owners, we are also going to reduce spraying in protected watershed areas on Crown lands this year. We will start to create more regulations for a future time. For now, I think that that is a good start, and I appreciate the question very much. We are willing to talk about this more as we go on into the future because we are not scared to face the tough decisions.

Mr. Speaker: Time, minister.

Health Care

Mr. Coon: Mr. Speaker, yesterday afternoon, I was listening to members' speeches from both sides of the House and thinking about the work we were elected to do here. Too often, what I heard told were tales full of sound and fury that, in the end, signified nothing.

The capacity of our health care system to provide care is badly eroded. The model of care we have is outdated. Successive governments have known this. Even the idea of implementing preventative health care remains a dream as we stand by while some of our youth are damaging their brains with crystal meth. I met with the CEO of Horizon Health this week for the second time since being reelected, and I am worried—very worried—Mr. Speaker.

L'hon. M. Carr : Monsieur le président, je vous remercie de la question, car elle me donne la possibilité de dire que je travaille non seulement avec mon collègue qui siège à mes côtés, mais aussi avec tous mes collègues de ce côté-ci de la Chambre et avec les tiers partis, les quatrièmes partis et les cinquièmes partis, peu importe comment vous voulez les appeler, et la question me donne l'occasion de préciser l'étendue de la collaboration.

Le gouvernement précédent a fait fi des demandes concernant l'examen de la question. Même lorsque les parlementaires de la région de Saint-Quentin ont signé les pétitions, ont parlé publiquement et ont dit qu'ils appuyaient une réduction de la pulvérisation d'herbicide par l'intermédiaire d'un plan qui réglerait la question au fil du temps, tous les efforts n'ont abouti à rien.

De plus, je suis fier de dire au député à ma droite que, grâce à des discussions avec le député ici, des gens de l'industrie, Énergie NB et des propriétaires de terrains boisés, nous réduirons aussi cette année la pulvérisation d'herbicide dans les secteurs protégés de bassins hydrographiques sur les terres de la Couronne. Nous commencerons à établir plus de règlements pour l'avenir. Pour l'instant, il s'agit, selon moi, d'un bon début, et je suis très content qu'on m'ait posé la question. Nous sommes disposés à en parler davantage dans l'avenir, car nous n'avons pas peur de prendre les décisions difficiles.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Soins de santé

M. Coon : Monsieur le président, en écoutant hier après-midi les discours des parlementaires des deux côtés de la Chambre, j'ai pensé au travail que nous avons été élus pour faire. Ce que j'ai trop souvent entendu raconter était des fables pleines de bruit et de colère qui, en fin de compte, n'avaient aucun sens.

La capacité de notre système de soins de santé de fournir des soins s'est terriblement détériorée. Notre modèle de soins est dépassé. Les gouvernements qui se sont succédé le savaient. Même l'idée d'instaurer des soins de santé préventifs demeure à l'état de projet alors que nous restons les bras croisés pendant que la méthamphétamine en cristaux inflige des dommages au cerveau de certains de nos jeunes. Cette semaine, j'ai rencontré la directrice générale du Réseau de santé

Mr. Speaker, does the Health Minister see any merit in assembling an all-party caucus on health care reform to help bring about the restructuring we so badly need so that what may now seem politically impossible to him becomes possible?

Hon. Mr. Flemming: Mr. Speaker, that is a sensible question, and I want to thank the member for it. If there ever was a subject that we should get together on and if there ever was a subject that we should work together on, it should be our health care. If there was a subject that we should not politicize, it should be that. I thank the member for the question. I thank him for what I believe is a sincere offer of collaboration to work together to fix a common problem, so I am more than happy to do that. I look forward to doing it.

Since I became minister, I have had a good level of collaboration with the member for Fredericton South, and I thank him for raising this. The answer to his question is yes. I think I am more than happy to work together. I believe that iron sharpens iron, and I believe that he has a contribution to make. This Minister of Health thanks him for making it.

9:55

Mr. Coon: Indeed, Mr. Speaker, when you review all the platforms from the election, you find that there is a lot of common ground among the parties, and I think there are some real possibilities here.

We are not alone, though, in the struggles we have with the health of our people and the deterioration in our health care system. We share these with the other provinces in Atlantic Canada, as we share the demographic changes the system cannot possibly bear without a fairer distribution of the Canada Health Transfer from Ottawa. I think the situation is serious enough to warrant a regional health care summit with all-party representation from our four Legislatures to look at closer cooperation on health care and coordination of our efforts to seek a fair resolution to the inadequate funding from Ottawa.

Horizon pour la seconde fois depuis ma réélection, et je suis inquiet, très inquiet, Monsieur le président.

Monsieur le président, le ministre de la Santé juge-t-il utile de créer un caucus multipartite sur la réforme des soins de santé afin de permettre la restructuration dont nous avons grandement besoin de façon à ce que le projet qui lui semble impossible maintenant devienne réalité?

L'hon. M. Flemming : Monsieur le président, la question est sensée, et je veux en remercier le député. S'il y avait bien un sujet pour lequel nous devrions unir nos efforts et travailler ensemble, ce devrait être les soins de santé. S'il y avait un sujet que nous ne devrions pas politiser, ce devrait être celui-là. Je remercie le député de la question. Je le remercie pour ce qui, à mes yeux, est une offre sincère de collaboration pour travailler ensemble afin de résoudre un problème courant ; je suis donc très content de participer à cet égard. J'ai hâte d'y contribuer.

Depuis que je suis ministre, j'entretiens une étroite collaboration avec le député de Fredericton-Sud, et je le remercie d'avoir soulevé le sujet. La réponse à sa question est oui. Je dirais que je suis très content de collaborer. Je crois que le fer aiguisé le fer et que le député d'en face doit apporter sa pierre. Le ministre de la Santé le remercie de son apport.

M. Coon : En fait, Monsieur le président, l'étude de toutes les plateformes électorales permet de déceler un vaste terrain d'entente chez les partis, et je pense qu'il existe de véritables possibilités à cet égard.

Nous ne sommes quand même pas seuls face aux difficultés que nous éprouvons concernant la santé de notre population et la détérioration de notre système de soins de santé. Nous sommes aux prises avec les mêmes difficultés que rencontrent les autres provinces du Canada atlantique, étant donné que nous avons en commun les changements démographiques que le système ne peut supporter sans qu'il y ait une distribution plus juste d'Ottawa au titre du Transfert canadien en matière de santé. À mon avis, la situation est suffisamment grave pour justifier la tenue d'un sommet régional sur les soins de santé réunissant tous les partis représentés aux quatre assemblées législatives afin d'évaluer la possibilité d'une plus grande collaboration pour ce qui est des soins de santé et d'une coordination de nos efforts en vue de parvenir

Mr. Speaker, it is time to act boldly. I am trying to suggest some possible paths forward here that will safely carry us from the hellish stasis we find ourselves in to the implementation of solutions. Does the minister see value in conferring with legislative representatives from across Atlantic Canada at a regional forum on health care?

Hon. Mr. Flemming: Thank you for the question. I do indeed see value in that. The reality is that given the aging demographics, given our population, and given the length of time that people now live because of life expectancy, health care has the potential to grow, by virtue of its very nature, what could be upward of 5% per year. Our economy does not grow at 5% per year, and we have to work very hard to be the best we possibly can be in terms of efficiencies. However, we also need to reach out to Ottawa. You cannot treat every province the same because every province is not the same. There are demographics, and there are ages. The member is absolutely correct that unless we do this . . .

Mr. Speaker: Time, minister. Time, minister.

Economic Development

Mr. Melanson: Mr. Speaker, on Tuesday, when I asked the Premier the question regarding any major private sector capital investment that was in the pipeline, based on the fact that APEC, the Atlantic Provinces Economic Council, forecasts that New Brunswick will be at the tail end of any major investments, all of a sudden, the Premier mentioned shale gas. Then we learned from that question that secretly the government had lifted the moratorium on fracking in New Brunswick in a specific area. It has still not been defined where that is.

Mr. Speaker, the investment that is projected will only be in 2021, if it does happen. There are two years before that. New Brunswickers want to stay here and have access to jobs. Premier, tell us this: What is your economic development plan? Also, where will these investments come from?

à une solution équitable concernant le financement insuffisant d'Ottawa.

Monsieur le président, il est temps d'agir avec audace. Je tente de proposer de possibles lignes d'action qui nous permettront de passer de l'état d'inertie infernal dans lequel nous nous trouvons à la mise en place de solutions. Le ministre juge-t-il utile de s'entretenir avec des représentants des assemblées législatives du Canada atlantique à l'occasion d'un sommet régional sur les soins de santé?

L'hon. M. Flemming : Je vous remercie de la question. En effet, j'estime que l'idée est bonne. Compte tenu de la population vieillissante, de notre population et de la durée de vie des gens en raison de l'espérance de vie, les soins de santé pourraient croître, du fait de leur nature, de 5 % par année. Notre croissance économique n'est pas de 5 % par année, et nous devons travailler d'arrache-pied afin d'agir du mieux que nous pouvons sur le plan de l'efficacité. Or, nous devons aussi communiquer avec Ottawa. Il n'est pas possible de traiter pareillement chaque province parce qu'aucune n'est pareille. Il faut prendre en compte la démographie et les groupes d'âge. Le député a tout à fait raison de dire que, à moins que nous fassions...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Développement économique

M. Melanson : Monsieur le président, quand j'ai posé la question mardi au premier ministre concernant la perspective d'importants investissements en capital du secteur privé dans le pipeline, en raison du fait que le CEPA, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, prévoit que le Nouveau-Brunswick sera en queue de peloton pour ce qui est des grands investissements, le premier ministre a tout d'un coup mentionné le gaz de schiste. Cette question nous a ensuite appris que le gouvernement avait secrètement levé le moratoire sur la fracturation hydraulique dans une région en particulier au Nouveau-Brunswick. Il n'a toujours pas précisé l'endroit.

Monsieur le président, l'investissement prévu ne se réalisera qu'en 2021, si cela se produit. Il reste deux années avant cela. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent rester ici et accéder à un emploi. Le premier ministre nous dirait-il ceci : Quel est son plan de

Hon. Mr. Higgs: Thank you for the question. Mr. Speaker, in thinking about that particular issue, we know the moratorium is not lifted. The regulation was changed to allow the Sussex area to be pursued. When the members opposite get the actual regulatory change—we passed it around yesterday—they will realize all of that, Mr. Speaker. There was nothing secret about it because we said six months ago that we were going to do it. We said that we would do it by the end of May, and we did. I guess that is the surprise, that we actually did it.

The other idea, in terms of opportunity . . . I mentioned gas development as an opportunity because that is what is happening in British Columbia. That is what Quebec is doing, Mr. Speaker, with building its plant. When I talk about a transitional economy, it is about finding the money in the system to help innovate. That is what Norway did, Mr. Speaker. That is why it can have 50% of its cars be electric. It is because there is a 25% subsidy on electric car purchases, and that is financed by its oil and gas industry, Mr. Speaker.

That is what you do. You use the money you have for the right reasons, and that is what we want to do. We look up north, and we see opportunities in the north for investment, such as in pellet plants. We look at businesses all over the province that need people, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Time, Premier.

10:00

Mr. Melanson: Mr. Speaker, when you listen to the Premier's response, you find that he is all over the place, but there is not a concrete road map from this government for economic development and for creating jobs in the province.

développement économique? De plus, d'où viendront les investissements en question?

L'hon. M. Higgs : Je vous remercie de la question. Monsieur le président, en ce qui concerne la question en particulier, nous savons que le moratoire n'est pas levé. Le règlement a été modifié pour autoriser la mise en valeur de la région de Sussex. Quand les gens d'en face consulteront la modification réglementaire applicable — nous l'avons fait circuler hier —, ils comprendront tout, Monsieur le président. Cela n'avait absolument rien de secret puisque, il y a six mois, nous avons dit que nous adopterions cette modification. Nous avons dit que nous l'adopterions au plus tard à la fin de mai, et c'est ce que nous avons fait. Je suppose qu'il est étonnant que nous l'ayons effectivement fait.

L'autre idée, pour ce qui est des possibilités... J'ai mentionné la mise en valeur du gaz comme étant une possibilité, car c'est ce qui se produit en Colombie-Britannique. C'est ce que le Québec a entrepris, Monsieur le président, en construisant sa centrale. Quand je parle d'une économie en transition, l'important est de trouver des fonds dans le système qui contribuent à l'innovation. Voilà comment la Norvège a procédé, Monsieur le président. Voilà pourquoi 50 % du parc automobile y est électrique. C'est parce qu'il existe là-bas une subvention de 25 % pour l'achat de voitures électriques, qui est financée par l'industrie du pétrole et du gaz, Monsieur le président.

Voici comment il faut procéder. Il faut utiliser les fonds disponibles à bon escient, et c'est ce que nous comptons faire. Nous examinons le Nord, et nous y voyons des possibilités d'investissement, comme des usines de granulés. Nous examinons les entreprises de la province qui requièrent du personnel, Monsieur le président.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Melanson : Monsieur le président, en écoutant la réponse du premier ministre, on se rend compte qu'il est sur tous les fronts, mais le gouvernement actuel ne dispose pas d'une feuille de route concrète pour le développement économique et la création d'emplois dans la province.

We all remember . . . I think we should go back a bit, but not too long ago, to 2010 to 2014, when he was Finance Minister. He, as Finance Minister then, had the responsibility for the budget policies and the economic policies. The economy was shrinking at that time, and unemployment rates were high. New Brunswickers were having a difficult time, not only to find jobs but to stay in the province to work and to provide for their families and their own family members. We do not want to live that again, Mr. Speaker. New Brunswickers do not want to see that trend and that scenario happen again. I think that the Premier should please come up with a concrete economic development plan so that we can all understand it and see real jobs in the province.

Hon. Mr. Higgs: You are absolutely right. We do not want to live the past four years again because our province cannot afford it, and we do want an economic plan that goes well beyond investing taxpayer dollars to build something we do not need, Mr. Speaker, to build something for the sake of building it because it is going to create a job. That is no sustainable path. Ask any—any—economist. Short-term gain for long-term pain is all that amounts to. All that was ever looked at before was a four-year plan, just how you get elected back.

You are right. I am all over the place, and I am all over the place because every piece of this province deserves to have recognition to be as good as it can be. We are talking to companies. Whether it be the salt mine in Sussex . . . We did not put any money into it, Mr. Speaker, but we are going to supply salt of our own. Whether it be building a wooden bridge to create employment here in our province . . . We are not going to put any money into it, Mr. Speaker, because they want to build here in this province. Whether we get our debt under control so that people say: Finally, New Brunswick has its act together . . .

They want to come here, Mr. Speaker. I do not have to keep handing out money to them to please show up.

Nous nous souvenons tous... Je pense qu'il nous faut remonter un peu dans le temps, mais pas trop loin, de 2010 à 2014, quand le premier ministre était ministre des Finances. En tant que ministre des Finances à l'époque, il était responsable des politiques budgétaires et des politiques économiques. L'économie se contractait à ce moment-là, et le taux de chômage était élevé. Les gens du Nouveau-Brunswick avaient de la difficulté, non seulement pour trouver un emploi, mais pour rester travailler dans la province et subvenir aux besoins de leur famille et de leurs proches. Nous ne voulons pas revivre une telle situation, Monsieur le président. Les gens du Nouveau-Brunswick ne veulent pas que la tendance se reproduise et que le scénario se répète. À mon avis, le premier ministre devrait avoir l'obligeance d'élaborer un plan concret de développement économique de sorte que nous puissions tous le comprendre et pour que de vrais emplois soient créés dans la province.

L'hon. M. Higgs : Vous avez tout à fait raison. Nous ne voulons pas revivre les quatre dernières années, car notre province n'en a pas les moyens, et nous voulons effectivement un plan économique qui ne se limite pas à investir l'argent des contribuables pour construire quelque chose dont nous n'avons pas besoin, Monsieur le président, c'est-à-dire construire quelque chose pour la simple et bonne raison que cela créera un emploi. La solution n'est pas viable. Demandons à n'importe quel économiste, quel qu'il soit. Les gains à court terme feront place à des difficultés à long terme. Tout ce qui a été examiné auparavant consistait en un plan sur quatre ans, qui ne fait qu'assurer la réélection.

Vous avez raison. Je suis sur tous les fronts parce que chaque coin de la province mérite d'être considéré afin de pouvoir prospérer autant que possible. Nous discutons avec les compagnies. Qu'il s'agisse d'une mine de sel à Sussex... Nous n'y avons pas injecté de fonds, Monsieur le président, mais nous nous approvisionnerons en sel dans notre province. Qu'il s'agisse de la construction d'un pont en bois pour créer des emplois dans la province... Nous n'injecterons pas de fonds à cet égard, Monsieur le président, car les compagnies veulent construire dans la province. Ou bien nous cherchons à maîtriser notre dette pour que les gens disent : Enfin, le Nouveau-Brunswick prend la situation en main...

Les compagnies veulent s'établir ici, Monsieur le président. Je ne suis pas tenu de continuer à leur remettre de l'argent pour les obliger à venir ici.

Mr. Speaker: Question period is over.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Urquhart: Thank you, Mr. Speaker. With great honour, I rise today to wish Chief Leanne Fitch a happy retirement from the Fredericton police force. Chief Fitch has served this community for more than three decades. I have been honoured to be her colleague.

I can tell you that it was no surprise when she started rising through the ranks. She did so in an occupation that has traditionally been dominated by men. Around the time she began as a police officer, women accounted for just under 4% of Canadian officers. Today, the number is close to 21%. At the time she was named chief, she was the first woman in Atlantic Canada leading a police force.

Chief Fitch inspired all of us with her leadership in the most trying times, her compassion, and her commitment to people. We know that her retirement from policing will not end her contributions. Earlier this week, she was among 13 Canadians named to the RCMP's new civilian advisory board.

Mr. Speaker, I had the honour, back in 1987, to start an auxiliary program with two other members. She was one of the first interviews and became an auxiliary police officer, so I am very proud that she came with us at that time and moved upward.

I know that all members of this House will join me in thanking Leanne Fitch. I am sure the member for Fredericton North, who was also one of her members, will not sit silent but will also stand and congratulate Chief Fitch for her duty to our province. Thank you very much.

M. D. Landry : Monsieur le président, je veux joindre ma voix à celle de mon collègue, le ministre de la Sécurité publique, pour féliciter Leanne Fitch. Je n'ai pas connu personnellement M^{me} Fitch, mais j'ai appris à la connaître par l'entremise des médias et des hommages qui ont été rendus aux policiers qui sont décédés lors de la tragédie de l'année passée, à Fredericton. J'ai pu me rendre compte de la force de cette femme. J'ai vu son professionnalisme dans la manière dont elle a traité ce dossier et dans sa façon de

Le président : La période des questions est terminée.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Urquhart : Merci, Monsieur le président. C'est avec un grand honneur que je prends la parole aujourd'hui pour souhaiter à la chef Leanne Fitch une heureuse retraite des services de police de Fredericton. La chef Fitch a servi cette collectivité pendant plus de trois décennies. J'ai eu l'honneur d'être son collègue.

Je peux vous dire que sa progression dans la hiérarchie n'a surpris personne. Elle a accompli cela dans une profession traditionnellement dominée par les hommes. À l'époque où elle a commencé comme agente de police, les femmes représentaient un peu moins de 4 % des agents de police canadiens. Aujourd'hui, ce chiffre avoisine les 21 %. Lorsqu'elle a été nommée chef, elle était la première femme du Canada atlantique à diriger un service de police.

La chef Fitch nous a tous inspirés par son leadership dans les moments les plus difficiles, par sa compassion et par son engagement auprès des gens. Nous savons que son départ à la retraite ne mettra pas fin à ses contributions. En début de semaine, elle figurait parmi les 13 Canadiens nommés au nouveau conseil consultatif civil de la GRC.

Monsieur le président, j'ai eu l'honneur, en 1987, de lancer un programme auxiliaire avec deux autres membres. La chef Fitch a été l'une des premières à passer un entretien et est devenue agente de police auxiliaire, de sorte que je suis très fier qu'elle se soit jointe à nous à l'époque et qu'elle ait gravi les échelons.

Je sais que tous les parlementaires se joindront à moi pour remercier Leanne Fitch. Je suis sûr que le député de Fredericton-Nord, qui a également été l'un de ses subordonnés, ne restera pas silencieux, mais se lèvera lui aussi pour féliciter la chef Fitch pour son dévouement envers notre province. Merci beaucoup.

Mr. D. Landry: Mr. Speaker, I want to join my colleague, the Minister of Public Safety, in congratulating Leanne Fitch. I was not personally acquainted with Ms. Fitch, but I got to know her through the media and the tributes paid to the police officers who died during the tragedy in Fredericton last year. I was able to grasp this woman's strength. I saw her professionalism in the way she handled this file and in her response. I think she can be a role model for women. I am mostly thinking about our young

réagir. Je pense que, pour les femmes, elle peut être une idole. Je pense surtout à nos jeunes femmes qui ne savent parfois pas dans quel métier elles veulent se diriger. Je pense que M^{me} Fitch a ouvert la voie à d'autres femmes qui veulent avoir une carrière dans les forces policières.

10:05

Il y a 30 ans, Monsieur le président, il n'y avait effectivement pas beaucoup de femmes dans ce genre de métier. Leanne Fitch a été une pionnière. Elle a gravi tous les échelons pour ainsi devenir chef de la force policière de Fredericton. C'était la première femme en Atlantique à occuper un tel poste ; il faut quand même le faire.

Je suis très heureux de prendre la parole ce matin et de dire comme mon collègue, soit que nous sommes très fiers de cette courageuse femme, qui se dirige maintenant vers d'autres voies et qui veut prendre sa retraite. En tant que chef de l'opposition officielle, pour le Parti libéral, je veux offrir une très belle retraite à M^{me} Fitch. Merci, Monsieur le président.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker, and I want to thank the Minister of Public Safety for his statement about the retirement of Chief Leanne Fitch and his congratulations that he extended to her.

Chief Fitch has been a role model for so many young people in our city and beyond, Mr. Speaker. As the minister said, being the first woman in Atlantic Canada to lead a police force is quite something. She has served tremendously well, Mr. Speaker, and that has certainly left an impression on young people across this province and in our city of Fredericton.

Of course, Chief Fitch had to deal with something that no police chief ever wants to have to contemplate, and that is the targeted killing of two of her officers, Sara Burns and Robert Costello, in responding to the murders of Donnie Robichaud and Bobbie Lee Wright last year. Chief Fitch stood strong and handled that situation in ways many would find very difficult. Once again, the chief served as a tremendous role model under pressure, under tremendous duress, Mr. Speaker, and we are all proud of her for that. I wish her all the best in her retirement.

women who sometimes do not know what career they want to go into. I think Ms. Fitch cleared the way for other women who want a career in the police.

Mr. Speaker, 30 years ago, there were indeed not many women in this line of work. Leanne Fitch was a pioneer. She climbed the ladder to become Police Chief in Fredericton. She was the first woman in the Atlantic provinces to hold the position; it had to be done.

I am very pleased to rise this morning to say, as my colleague did, that we are very proud of this courageous woman who is now retiring and moving on to other things. As the Leader of the Official Opposition, on behalf of the Liberal Party, I want to wish Ms. Fitch a wonderful retirement. Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président, et je tiens à remercier le ministre de la Sécurité publique pour sa déclaration concernant le départ à la retraite de la chef Leanne Fitch et pour les félicitations qu'il lui a adressées.

La chef Fitch a été un modèle pour tant de jeunes dans notre ville et au-delà, Monsieur le président. Comme l'a dit le ministre, être la première femme du Canada atlantique à diriger un corps de police est tout à fait remarquable. Elle a extrêmement bien servi, Monsieur le président, et cela a certainement marqué les jeunes de toute la province et de notre ville de Fredericton.

Bien sûr, la commissaire Fitch a dû faire face à une situation qu'aucun chef de police ne souhaite jamais avoir à envisager, à savoir l'assassinat ciblé de deux de ses agents, Sara Burns et Robert Costello, dans le cadre de l'enquête sur les meurtres de Donnie Robichaud et Bobbie Lee Wright l'année dernière. La chef Fitch a fait preuve d'une grande force et a géré la situation d'une manière que beaucoup auraient trouvée très difficile. Une fois de plus, la chef a été un formidable modèle face à la pression et à une tension énorme, Monsieur le président, et nous sommes tous fiers d'elle pour cela. Je lui souhaite tout le meilleur pour sa retraite.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I would like to echo the sentiments of my colleagues here today on the retirement of Chief Leanne Fitch. There is no question that she was rock solid through a lot of the tragedies that have struck the city in the past few years.

I think the fact is that she was able to go through the ranks at a time when, again, women working in the police force was not a common thing. She was able to break that barrier and make it happen. I certainly congratulate her on the years she has served. I wish her all the best in her retirement, and I also welcome the new police chief who is going to be there soon, Roger Brown. He also has a lot of background and experience and has dealt with a lot himself. Those are going to be big shoes to fill, no doubt, but I certainly wish him all the best in his new endeavours and, again, all the best to Chief Fitch as she leaves.

Hon. Mrs. Anderson-Mason: I would like to take this opportunity to congratulate the Hon. Tracey DeWare, who has been appointed as the new Chief Justice of the Court of Queen's Bench of New Brunswick. She is the first female in New Brunswick to hold that honour.

M^{me} DeWare remplace l'honorable David Smith, qui a pris sa retraite en mars dernier, après 26 ans de service distingué en tant que juge.

Hon. Chief Justice DeWare has had a long judicial career in New Brunswick. She was appointed at the Family Division of the Court of Queen's Bench of New Brunswick in 2012. She has presided over matters in the judicial districts of Campbellton, Woodstock, Fredericton, and Moncton, including criminal, civil, and family cases. Chief Justice DeWare graduated from the University of New Brunswick law school in 1994. She and her husband, Jacques Pinet, are the parents of three sons and live in Grande-Digue.

Monsieur le président, je voudrais également féliciter Christa Bourque, Arthur Doyle et Robert Dysart, qui ont été nommés juges à la Cour du Banc de la Reine.

10:10

Justice Christa Bourque has been appointed a Justice of the Court of Queen's Bench, Family Division, for

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je voudrais me faire l'écho des sentiments exprimés aujourd'hui par mes collègues à l'occasion du départ à la retraite de la chef Leanne Fitch. Il ne fait aucun doute qu'elle a fait preuve d'une grande force face aux nombreuses tragédies qui ont frappé la ville ces dernières années.

Le fait est que la chef Fitch a réussi à gravir les échelons à une époque où, encore une fois, il n'était pas courant que des femmes travaillent dans les forces de police. Elle a su briser une telle barrière et y parvenir. Je la félicite sincèrement pour toutes ses années de service. Je lui souhaite tout le meilleur pour sa retraite, et je souhaite également la bienvenue au nouveau chef de police qui prendra bientôt ses fonctions, Roger Brown. Lui aussi possède des antécédents et une expérience solides et a lui-même dû faire face à de nombreux défis. Il aura sans aucun doute de grandes chaussures à remplir, mais je lui souhaite sincèrement tout le meilleur dans ses nouvelles fonctions et, encore une fois, je souhaite tout le meilleur à la chef Fitch à l'occasion de son départ.

L'hon. M^{me} Anderson-Mason : J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter l'hon. Tracey DeWare, qui a été nommée nouvelle juge en chef de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick. Elle est la première femme au Nouveau-Brunswick à occuper ce poste prestigieux.

Ms. DeWare is replacing Hon. David Smith, who retired in March after 26 years of distinguished service as a judge.

L'honorable juge en chef DeWare a une longue carrière judiciaire au Nouveau-Brunswick. Elle a été nommée à la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick en 2012. Elle a présidé des affaires dans les districts judiciaires de Campbellton, Woodstock, Fredericton et Moncton, notamment des affaires pénales, civiles et familiales. La juge en chef DeWare est diplômée de la faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick depuis 1994. Elle et son mari, Jacques Pinet, ont trois fils et vivent à Grande-Digue.

Mr. Speaker, I would also like to congratulate Christa Bourque, Arthur Doyle, and Robert Dysart, who have been appointed judges at the Court of Queen's Bench.

La juge Christa Bourque a été nommée à la Cour du Banc de la Reine, Division de la famille, pour le

the judicial district of Moncton to replace now Chief Justice DeWare. Justice Arthur Doyle was appointed to the Court of Queen's Bench, Trial Division, for the judicial district of Saint John, replacing Justice William Grant, who elected to become a supernumerary judge just last year. Justice Robert Dysart has been appointed to the Court of Queen's Bench, Trial Division, in the judicial district of Moncton, replacing Justice Stephen McNally, who retired in April.

I expect that you will see a new Provincial Court Judge appointed in the very near future.

Merci, Monsieur le président.

Mr. McKee: Thank you, Mr. Speaker. I thank the minister for bringing this forward. The news that Justice DeWare will become the first female Chief Judge of the Court of Queen's Bench is a very special announcement. As we know, it is important that we have women involved in important positions of influence in the province.

With respect to Justice DeWare, I was pleasantly surprised by her appointment. Of course, she was a former Harper appointment, so it is a sign that we are taking partisan politics out of these appointments. Also, she is the granddaughter of a former PC MLA and Cabinet minister, Mabel DeWare.

I should highlight as well that my last case before taking a leave of absence before the campaign last summer was with her. It was a four-week-long child protection case, and she showed a lot of compassion for the families involved. I welcome her comments with respect to making the courtroom more modern with electronic measures. Paper filing can be quite costly with thousands of pages involved.

I would like to reach out to the other members who were appointed as well. I am not as familiar with the work of Christa Bourque or Arthur Doyle, but I want to wish them success as they continue their legal careers.

I would like to point out and congratulate Robert Dysart. I am very happy for him. Our families actually go way back to Bouctouche. His grandfather, of course, was Premier Allison Dysart, and it was my

district judiciaire de Moncton, en remplacement de la juge en chef DeWare. Le juge Arthur Doyle a été nommé à la Cour du Banc de la Reine, Division de première instance, pour le district judiciaire de Saint John, en remplacement du juge William Grant, qui a choisi de devenir juge surnuméraire l'année dernière. Le juge Robert Dysart a été nommé à la Cour du Banc de la Reine, Division de première instance, dans le district judiciaire de Moncton, en remplacement du juge Stephen McNally, qui a pris sa retraite en avril.

Je m'attends à ce qu'un nouveau juge de la Cour provinciale soit nommé dans un avenir très proche.

Thank you, Mr. Speaker.

M. McKee : Merci, Monsieur le président. Je remercie le ministre d'avoir fait mention de telles nominations. La nouvelle selon laquelle la juge DeWare deviendra la première femme juge en chef de la Cour du Banc de la Reine est une annonce très spéciale. Comme nous le savons, il est important que des femmes occupent des postes d'influence importants dans la province.

En ce qui concerne la juge DeWare, j'ai été agréablement surpris par sa nomination. Bien sûr, elle avait été nommée par M. Harper, ce qui montre que nous éliminons la politique partisane de telles nominations. De plus, elle est la petite-fille d'une ancienne députée du Parti conservateur et ministre du Cabinet, Mabel DeWare.

Je tiens également à souligner que la dernière affaire que j'ai traitée avant de prendre un congé avant la campagne électorale l'été dernier l'a justement été devant la juge DeWare. Il s'agissait d'une affaire de protection de l'enfance qui a duré quatre semaines, et elle a fait preuve d'une grande compassion envers les familles concernées. Je salue ses observations concernant la modernisation des salles d'audience grâce à des mesures électroniques. Le dépôt de documents papier peut s'avérer très coûteux lorsqu'il s'agit de milliers de pages.

J'aimerais m'adresser également aux autres personnes qui ont été nommées. Je ne connais pas aussi bien le travail de Christa Bourque ou d'Arthur Doyle, mais je tiens à leur souhaiter beaucoup de succès dans la poursuite de leur carrière juridique.

J'aimerais saluer et féliciter Robert Dysart. Je suis très content pour lui. Nos familles remontent en fait à Bouctouche. Son grand-père, bien sûr, était le premier ministre Allison Dysart, et c'est mon grand-père,

grandfather, Killeen McKee, who succeeded him as MLA for Kent in 1940. Actually, they practiced law together, and my grandfather bought Allison Dysart's house, where my father grew up. My father actually carries the middle name of Dysart. I want to congratulate Robert Dysart on his appointment to the bench and wish him a successful continuation of his legal career. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I would like to add my words of congratulation for the appointment of the Hon. Chief Justice DeWare to the position of Chief Justice of the Court of Queen's Bench. Of course, it is an extraordinarily important leadership position that she has been appointed to, and we look forward to her leadership in that job. She replaces the Hon. David Smith, who certainly did an excellent job over the years he served as Chief Justice, and I think that we all together would extend our thanks to him for his years of service.

Also, Mr. Speaker, I would like to congratulate the other appointees, Christa Bourque, Arthur Doyle, and Robert Dysart, who are new justices at the Court of Queen's Bench of New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I, too, would like to congratulate the new Chief Justice and the new appointed judges. You know, when you talk about the appointment of judges in terms of partisan affiliation, I mean, that is par for the course. I think every federal and provincial government has done that at some point, but it should not take away from their positions or ability to do their jobs. So with that, I certainly congratulate all these folks for being a part of the justice system.

Of course, it is obvious that the courts are there to interpret the laws. It is up to us to make the laws, change the laws, and amend the laws. You know, I have always said that if the laws we produce here in this House are not practical and are not able to be part of society in a practical and reasonable sense, then it is up to us to change the laws. Again, it is up to the courts to interpret them.

With all that said, I congratulate these new judges and wish them well in the future. Thank you, Mr. Speaker.

Killeen McKee, qui lui a succédé en tant que député de Kent en 1940. En fait, ils ont exercé le droit ensemble, et mon grand-père a acheté la maison d'Allison Dysart, où mon père a grandi. Mon père porte d'ailleurs Dysart comme deuxième prénom. Je tiens à féliciter Robert Dysart pour sa nomination à la magistrature et je lui souhaite de poursuivre avec succès sa carrière juridique. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je voudrais ajouter mes félicitations pour la nomination de l'honorable juge en chef DeWare au poste de juge en chef de la Cour du Banc de la Reine. Il s'agit bien sûr d'un poste de leadership extrêmement important auquel elle a été nommée, et nous nous réjouissons du leadership qu'elle exercera à ce poste. Elle remplace l'hon. David Smith, qui a assurément fait un excellent travail au cours des années où il a occupé le poste de juge en chef, et je pense que nous tenons tous à lui exprimer nos remerciements pour ses années de service.

De plus, Monsieur le président, je tiens à féliciter les autres personnes nommées, Christa Bourque, Arthur Doyle et Robert Dysart, qui sont de nouveaux juges de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. J'aimerais moi aussi féliciter la nouvelle juge en chef et les nouveaux juges nommés. Vous savez, quand on parle de la nomination des juges en termes d'affiliation partisane, c'est quelque chose de tout à fait normal, en fait. Je pense que tous les gouvernements fédéraux et provinciaux ont agi ainsi à un moment ou à un autre, mais cela ne devrait pas nuire à leurs fonctions ni à leur capacité à faire leur travail. Cela étant dit, je félicite sincèrement toutes ces personnes pour leur contribution au système judiciaire.

Bien sûr, il est évident que les tribunaux ont pour rôle d'interpréter les lois. C'est à nous qu'il revient de faire les lois, de les changer et de les modifier. Vous savez, j'ai toujours dit que si les lois que nous adoptons ici, à la Chambre, ne sont pas pragmatiques et ne peuvent être appliquées dans la société de manière pratique et raisonnable, alors c'est à nous de les changer. Encore une fois, c'est aux tribunaux de les interpréter.

Cela dit, je félicite les nouveaux juges et je leur souhaite bonne chance pour l'avenir. Merci, Monsieur le président.

10:15

Petition 14

Ms. Mitton: Mr. Speaker, I rise to present a petition containing the signatures of 359 New Brunswickers, collected by the board of directors for EOS Eco-Energy. It requests that the government take further action on New Brunswick's Climate Change Action Plan. The petition reads as follows:

We, the undersigned, request the Government of New Brunswick to actively pursue the implementation of its plan, Transitioning to a Low-Carbon Economy: New Brunswick's Climate Change Action Plan

1. *By prioritizing and creating a timeline for each action and by publicly reporting CO2 emissions reductions annually, starting with a report in 2020.*
2. *By adopting a fair carbon pollution-pricing plan before 2020.*

We pledge to support a fair carbon pricing plan for New Brunswick residents, organizations, industry, and businesses.

I agree with this petition and have attached my signature. Thank you, Mr. Speaker.

Introduction and First Reading of Bills

(**Hon. Mr. Cardy** moved that Bill 39, *An Act Respecting Proof of Immunization*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Cardy** said: This bill is to amend the *Education Act* and the *Public Health Act* and will also result in modifications in the licensing regulation in the *Early Childhood Services Act* in order to remove the nonmedical exemptions to immunization for admission to public school and early learning and childcare facilities. Thank you, Mr. Speaker.

Pétition 14

M^{me} Mitton : Monsieur le président, je prends la parole pour présenter une pétition comportant les signatures de 359 personnes du Nouveau-Brunswick, recueillies par le conseil d'administration d'EOS Éco-Énergie. Elle demande que le gouvernement prenne des mesures supplémentaires concernant le Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick. La pétition se lit comme suit :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Nouveau-Brunswick de poursuivre activement la mise en oeuvre de son plan intitulé La transition vers une économie à faibles émissions de carbone : Le plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick

1. *En établissant des priorités et un calendrier pour chaque mesure et en rendant compte publiquement chaque année des réductions des émissions de CO2, à commencer par un rapport en 2020.*
2. *En adoptant un plan équitable de tarification de la pollution par le carbone avant 2020.*

Nous nous engageons à soutenir un plan de tarification équitable du carbone pour les gens, les organismes, l'industrie et les entreprises du Nouveau-Brunswick.

J'appuie la pétition et j'y ai apposé ma signature. Merci, Monsieur le président.

Dépôt et première lecture de projets de loi

(**L'hon. M. Cardy** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 39, *Loi concernant la preuve d'immunisation*.)

L'hon. M. Cardy : Le projet de loi vise à modifier la *Loi sur l'éducation* et la *Loi sur la santé publique* et entraînera également des modifications à la réglementation sur l'octroi de permis dans le cadre de la *Loi sur les services à la petite enfance* afin de supprimer les exemptions non médicales à l'immunisation pour l'admission dans les écoles publiques et les établissements d'éducation

Government Motions for the Ordering of the Business of the House

(**Mr. Savoie** moved, seconded by **Mr. G. Arseneault**, that when the House adjourns, it stand adjourned until Tuesday, June 11, 2019, at 1:30 p.m.)

Mr. Speaker put the question, and the motion was carried.)

Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. It is the intention of government to do second reading of Bill 34. We also give notice for second reading for Tuesday for the bill introduced today. After second reading of Bill 34, we will then resolve into Committee of the Whole to consider Bill 35, *Cooperatives Act*, and Bill 36, *Credit Unions Act*. Thank you, Mr. Speaker.

Statements by Members

Mr. Speaker: Before we go into second reading, I will do something very unusual today. I will give the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour a few minutes to address the House and maybe share some memories of the many good occasions he has had of the full collaboration of every party on the floor of this House.

10:20

Hon. Mr. Holder: Thank you, Mr. Speaker. There have actually been more of those moments over the years than we sometimes remember.

I want to thank you for this opportunity. You have always been a gentleman to me personally, and I thank you for the opportunity to quickly say a few words on this anniversary. This has been a very emotional morning for me. I have been very surprised at the number of congratulatory messages that have come in from former Premiers, my caucus colleagues, and friends around the province. I am a little taken aback by it, quite frankly, Mr. Speaker.

I never planned to be here this long. That is the actual fact. Former Premier Bernard Lord and I were talking

préscolaire et de garde d'enfants. Merci, Monsieur le président.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

(**M. Savoie**, appuyé par **M. G. Arseneault**, propose que la Chambre, à la levée de la séance, s'ajourne au mardi 11 juin 2019 à 13 h 30.)

Le président met la question aux voix ; la motion est adoptée.)

M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Le gouvernement a l'intention de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 34. Nous donnons également avis de la deuxième lecture, mardi, du projet de loi présenté aujourd'hui. Après la deuxième lecture du projet de loi 34, nous nous formerons en Comité plénier pour étudier le projet de loi 35, *Loi sur les coopératives*, et le projet de loi 36, *Loi sur les caisses populaires*. Merci, Monsieur le président.

Déclarations de députés

Le président : Avant de passer à la deuxième lecture, je vais faire quelque chose de très inhabituel aujourd'hui. Je vais donner au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail quelques minutes pour s'adresser à la Chambre et peut-être partager quelques souvenirs des nombreuses belles occasions où il a pu bénéficier de la pleine collaboration de tous les partis à l'Assemblée.

L'hon. M. Holder : Merci, Monsieur le président. Il y a en fait eu plus de moments de ce genre au fil des ans que nous ne nous en souvenons parfois.

Je tiens à vous remercier de m'offrir une telle occasion. Vous avez toujours été un gentleman à mon égard, et je vous remercie de me permettre de dire rapidement quelques mots à l'occasion de l'anniversaire en question. La matinée a été très émouvante pour moi. J'ai été très surpris par le nombre de messages de félicitations que j'ai reçus de la part d'anciens premiers ministres, de mes collègues de caucus et d'amis de toute la province. Je suis un peu décontenancé, pour être franc, Monsieur le président.

Je n'avais jamais prévu de rester ici aussi longtemps. C'est la pure vérité. L'ancien premier ministre

about this not too long ago. We both agreed that our goal was to get re-elected in the election of 2006, spend another term in Cabinet, and then both ride off into the sunset. I know that some members of the opposition probably would love to find me the horse so that I could do that a bit more quickly.

I simply want to thank a few people in my life very quickly. My mom gave me this passion for politics. I can remember, in the winter of 1980, being in Grade 1. I remember us huddling around the radio that night listening to the federal results when the Conservative government fell. Legend has it I went to school the next day crying. It is actually more of a reality than it is a legend, but my mom taught me that passion.

My father instilled in me and our entire family the importance of leaving our community better than we found it, which I believe came from his love for the scouting movement and the motto of Lord Baden-Powell. Dad will be gone now 10 years this fall.

I want to thank my daughters, Margaret and Katherine, and my wife, Brenda, for their commitment to this province as well. I want to leave that instilled in them. They have an obligation and a social responsibility to leave this community better than they found it.

I know that we all have our differences in this House from time to time. I know that I can be one of those members who gets quite passionate in the debate, but I believe all of us in this House have a collective love for this province. I guess I would thank all my caucus colleagues for their support over the past number of days. Do you know what? This is the 75th anniversary of D-Day. It has never been lost on me that my generation never had to experience the horrors of other generations, and I believe this is what has driven me to public life. Those late nights and weekends that we give pale in comparison to the sacrifices that men and women made to protect democracy in this country.

Bernard Lord et moi-même en parlions il n'y a pas si longtemps. Nous étions tous deux d'accord pour dire que notre objectif était d'être réélus lors des élections de 2006, de passer un autre mandat au sein du Cabinet, puis de chevaucher tous les deux vers de nouveaux horizons. Je sais que certains députés de l'opposition aimeraient probablement me trouver le cheval pour que je puisse le faire un peu plus vite.

Je veux simplement remercier très rapidement quelques personnes importantes dans ma vie. C'est ma mère qui m'a transmis la passion pour la politique. Je me souviens de l'hiver 1980, alors que j'étais en 1^{re} année. Je me souviens que nous étions tous blottis autour de la radio ce soir-là, à écouter les résultats des élections fédérales lorsque le gouvernement conservateur est tombé. La légende raconte que je suis allé à l'école en pleurant le lendemain. C'est en fait plus une réalité qu'une légende, mais c'est ma mère qui m'a transmis une telle passion.

Mon père nous a inculqué, à moi et à toute notre famille, l'importance de laisser notre collectivité dans un meilleur état que celui dans lequel nous l'avons trouvée, ce qui, je crois, venait de son amour pour le mouvement scout et de la devise de Lord Baden-Powell. Cela fera dix ans cet automne que papa nous a quittés.

Je tiens à remercier mes filles, Margaret et Katherine, ainsi que ma femme, Brenda, pour leur engagement envers la province. Je veux leur transmettre une telle valeur. Elles ont le devoir et la responsabilité sociale de laisser cette collectivité dans un meilleur état qu'elles ne l'ont trouvée.

Je sais que nous avons tous nos divergences à la Chambre de temps à autre. Je sais que je peux faire partie de ces députés qui s'enflamment lors des débats, mais je crois que nous partageons tous, à la Chambre, un amour commun pour la province. J'aimerais, je crois, remercier tous mes collègues du caucus pour leur soutien au cours des derniers jours. Vous savez quoi? C'est le 75^e anniversaire du jour J. Je n'ai jamais oublié que ma génération n'a jamais eu à vivre les horreurs que d'autres générations ont connues, et je crois que c'est ce qui m'a poussé à m'engager dans la vie publique. Ces soirées tardives et ces fins de semaine que nous consacrons à notre travail ne sont rien comparées aux sacrifices que les hommes et les femmes d'alors ont consentis pour protéger la démocratie dans notre pays.

I want to thank the people of Saint John Portland and then Portland-Simonds for their support. I have learned more from them over the past two decades than they have ever learned from me. I represent a riding that I grew up in, which has people with heat in their swimming pools and people without heat in their homes. I believe the values that my parents instilled in me allow me to bridge that gap and bring people together.

Simply, all I want to say in conclusion, Mr. Speaker, is that I love democracy, I love this House, and, more importantly than anything—what drives me every day—I love this province. Thank you.

10:25

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. I also want to get up and say a few words about the honourable member. I have been in this Legislature for almost 10 years. You have been here for double the amount of time that I have, but I have to admit that your passion, sometimes, is appreciated in this Legislature. Sometimes, it is not.

I was listening to your comments carefully. I think what you just did there was beyond partisan politics, and I appreciate that because all of us here in this room, today, in the past, and in the future, are here for the right reasons. You know, there is always a back-and-forth of debate, sometimes to the limits, with, I hope, not too many insults. But we are all here for the same reason, which is to better our community and better our province. Along the way, we make good decisions, and along the way, we make mistakes.

On the member's comments, I know they are coming from the right place. I know that you strongly believe in Saint John, and I know that you strongly believe in our province. We may not all agree on how you want to go about improving Saint John and the province, but that is fair. At the end of the day, we all want to better our province and our community.

On your 20th year of being an elected member, I could comment that maybe, like me, you had more hair then. You probably had fewer bruises then. But along the way, there were some pretty good experiences for you, your colleagues, and all of us. I will give you one example. The member shared it before, and I will share it again. When I was an opposition member and he was

Je tiens à remercier les gens de Saint John-Portland puis de Portland-Simonds pour leur soutien. J'ai appris davantage d'eux au cours des deux dernières décennies qu'ils n'ont jamais appris de moi. Je représente une circonscription où j'ai grandi, où certains ont le chauffage dans leur piscine tandis que d'autres n'ont pas de chauffage chez eux. Je crois que les valeurs que mes parents m'ont inculquées me permettent de combler un tel fossé et de rassembler les gens.

En conclusion, Monsieur le président, je veux simplement dire que j'aime la démocratie, j'aime cette Chambre et, plus que tout, ce qui me motive chaque jour, j'aime la province. Merci.

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Je veux moi aussi dire quelques mots au sujet du député. Je siége à cette Assemblée depuis près de 10 ans. Vous êtes ici depuis deux fois plus longtemps que moi, mais je dois admettre que votre passion est parfois appréciée à la Chambre. Parfois, ce n'est pas le cas.

J'ai écouté attentivement vos propos. Je pense que ce que vous venez de faire dépasse la politique partisane, et j'apprécie cela car nous tous ici, aujourd'hui, hier et demain, sommes à la Chambre pour les bonnes raisons. Vous savez, il y a toujours des débats animés, parfois à la limite, avec, il faut l'espérer, pas trop d'insultes. Il demeure que nous sommes tous ici pour la même raison, qui est d'améliorer notre collectivité et notre province. En cours de route, nous prenons de bonnes décisions, et en cours de route, nous commettons des erreurs.

Quant aux observations du député, je sais qu'ils partent d'une bonne intention. Je sais que vous croyez fermement en Saint John et je sais que vous croyez fermement en notre province. Nous ne sommes peut-être pas tous d'accord sur la manière dont vous souhaitez améliorer Saint John et la province, mais c'est normal. Au bout du compte, nous voulons tous améliorer notre province et notre collectivité.

À l'occasion de votre 20^e année en tant que député, je pourrais faire remarquer que peut-être, comme moi, vous aviez plus de cheveux à l'époque. Vous aviez probablement moins de bleus à l'époque. Au fil du temps, cependant, il y a eu d'assez bonnes expériences pour vous, vos collègues et nous tous. Je vais vous donner un exemple. Le député a déjà raconté cela, et

the minister, I asked him for one specific project for my community. I asked him to come and visit, and he came. He made it happen. Thank you. I got re-elected twice after that.

That being said, my point is that we all have our differences. However, sometimes, if we really stop and think about what we all want to accomplish, we will see that there are times when we can work together. There are times when we will not be able to do it, but there are more times when we can do things together.

I hope you enjoyed your 20 years, and I am sure that you did. I do not hope that you have another 20, though. At the end of the day, I am not saying that in a pejorative way or a negative way. It is not always easy to be an elected person in today's era, but at the end of the day, I think that you and I go home every night, go to bed, and say that we did the best we could with what we had in front of us.

Good luck in the future. After listening to you, I will close by saying this. I thought it was a farewell speech, but maybe it was not. That being said, thank you for your comments. On this side of the House, certainly, this caucus will wish you all the best.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Through you to the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, congratulations on 20 years. It is quite an achievement, and certainly, your constituents have chosen a great MLA, clearly. They obviously appreciate you, respect you, and love you to have sent you back to this Legislature time and time again. As we know, it is that connection with our constituents that really makes the difference, and you must have a very strong and profound connection with the members of your community. That is to be admired and congratulated.

Mr. Speaker, I saw the work of the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour up close in the last session when I was a member of the Standing Committee on Public Accounts and he was chair. I must say that he takes the work of this Legislature seriously, and he worked hard to try to improve the functioning of the Standing Committee on Public Accounts. He worked with the Auditor General to

je vais le raconter à nouveau. Quand j'étais dans l'opposition et qu'il était ministre, je l'ai sollicité pour un projet spécifique pour ma collectivité. Je lui ai demandé de venir nous rendre visite, et il est venu. Il a concrétisé ce projet. Merci. J'ai été réélu deux fois après cela.

Cela dit, ce que je veux dire, c'est que nous avons tous nos différences. Cependant, parfois, si nous prenons vraiment le temps de réfléchir à ce que nous voulons tous accomplir, nous verrons qu'il y a des moments où nous pouvons travailler ensemble. Il y a des moments où nous ne pouvons pas le faire, mais il y en a davantage où nous pouvons agir ensemble.

J'espère que vous avez apprécié vos 20 années, et je suis sûr que c'est le cas. Je ne vous souhaite toutefois pas d'être ici pour encore 20 autres années. En fait, je ne dis pas cela de manière péjorative ou négative. Il n'est pas toujours facile d'être un élu à l'époque actuelle, mais au bout du compte, je pense que vous et moi rentrons chez nous chaque soir, nous nous couchons et nous nous disons que nous avons fait de notre mieux avec ce que nous avions.

Bonne chance pour l'avenir. Après vous avoir écouté, je terminerai en disant ceci. Je pensais qu'il s'agissait d'un discours d'adieu, mais ce n'était peut-être pas le cas. Cela dit, merci pour vos propos. De ce côté-ci de la Chambre, notre caucus vous souhaite bien sûr tout le meilleur.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Par votre entremise au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, félicitations pour vos 20 années de service. C'est un bel accomplissement, et il ne fait aucun doute que les gens de votre circonscription ont choisi un excellent député. Ils vous apprécient, vous respectent et vous aiment manifestement, puisqu'ils vous ont réélu à cette Assemblée à maintes reprises. Comme nous le savons, c'est un tel lien avec les gens de nos circonscriptions qui fait vraiment la différence, et vous devez entretenir un lien très fort et profond avec les membres de votre collectivité. Cela mérite d'être admiré et salué.

Monsieur le président, j'ai pu observer de près le travail du ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail lors de la dernière session, alors que je siégeais au Comité permanent des comptes publics et qu'il en était le président. Je dois dire qu'il prend au sérieux le travail de l'Assemblée législative et qu'il a oeuvré d'arrache-pied pour améliorer le fonctionnement du Comité permanent des comptes

assist that along. I was impressed by the seriousness with which he took that work and the commitment he had to improve our efforts at holding departments accountable for the way they spend the money that has been budgeted for them, not going after the political side of what is budgeted but actually holding departments accountable for how they spend the money they have been budgeted, making sure it is being spent effectively and efficiently.

10:30

That is the role of the public accounts committee. That is what he emphasized over and over again, and he went to considerable lengths to help us be as good as we possibly could be at committee. I thank him for that, and I certainly appreciate and will well remember the opportunity of working alongside him on that committee over those four years. Congratulations again, and all the best for the future, whatever that may be. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. Minister, it has been 20 years, and you still have your sanity.

(Interjections.)

Mr. Austin: It is a joke. It is a joke. It is debatable.

Look, being relatively new here, being elected in the fall, it is . . . I have to say that before being elected, I thought MLAs just sat around and drank lemonade. That is what we were told. You know, it is an easy job.

But I will tell you that being in here, I truthfully have a whole new respect for the job that everybody does. It is challenging to be an MLA and to look after your constituents. Do not get me wrong. I love this job. I love the work that goes into it. When I think of 20 years of being an MLA, representing your local constituents and then, on top of that, having portfolios in Cabinet to look after provincial issues, it seems daunting. And to do that with a family . . . I mean, I get it. I guess, as a party leader, I understand the amount of work, effort, time, and sacrifice that go into this. To do it for 20 years is unbelievable.

publics. Il a collaboré avec la vérificatrice générale pour y parvenir. J'ai été impressionné par le sérieux avec lequel il a abordé ce travail et par son engagement à améliorer nos efforts pour tenir les ministères responsables de la manière dont ils dépensent les fonds qui leur ont été alloués, non pas en s'attaquant à l'aspect politique du budget, mais en veillant réellement à ce que les ministères rendent des comptes sur la façon dont ils dépensent les fonds qui leur ont été attribués, en s'assurant qu'ils sont dépensés de manière efficace et efficiente.

Tel est le rôle du Comité des comptes publics. C'est ce que le député a souligné à maintes reprises, et il s'est donné beaucoup de mal pour nous aider à être les meilleurs possibles au sein du comité. Je l'en remercie, et j'apprécie sincèrement et garderai un excellent souvenir de l'opportunité d'avoir travaillé à ses côtés au sein de ce comité pendant quatre années. Encore toutes mes félicitations, et tous mes vœux de réussite pour l'avenir, quel qu'il soit. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Monsieur le ministre, cela fait 20 ans, et vous avez toujours toute votre tête.

(Exclamations.)

M. Austin : C'est une blague. C'est une blague. Il y a là matière à débat.

Écoutez, étant relativement nouveau ici, ayant été élu à l'automne, c'est... Je dois dire qu'avant d'être élu, je pensais que les députés ne faisaient que rester assis à boire de la limonade. C'est ce qu'on nous disait. Vous savez, c'est un travail facile.

Or, je vais vous dire qu'en étant ici, j'ai sincèrement un tout nouveau respect pour le travail que tout le monde accomplit. C'est un défi d'être député et de s'occuper des gens de sa circonscription. Ne vous méprenez pas. J'adore ce travail. J'adore tout ce qu'il implique. Quand je pense à ces 20 années passées en tant que député, à représenter les gens de votre circonscription et, en plus de cela, à assumer des portefeuilles au sein du Cabinet pour vous occuper des questions provinciales, cela semble intimidant. Et faire tout cela tout en ayant une famille... Franchement, je comprends. Je comprends la quantité de travail, d'efforts, de temps et de sacrifices que cela implique

I can tell you, from being in this House and getting to know the minister a little, that he has been exceptional to work with. There have been a couple of areas where I have discussed some different files with him and one, in particular, in my riding. He really stepped up to the plate with quick responses and resolved the issue, again, in a non-partisan way. I have a great amount of respect.

When sitting back and listening to the minister discuss and debate, I always admire the passion. It is awesome. It is awesome to watch. Again, as I look at it with a new set of eyes, someone who has a 20-year set of eyes is just remarkable. I not only commend the minister but also really have to give hats off to his family because there is an incredible sacrifice that goes with that. I know it all too well. Many of us, including the people behind the scenes who allow us to do what we do and to be at our best on a day-to-day basis, know it all too well. After 20 years of being in this place, I want to encourage him to write a book.

(Interjections.)

Mr. Austin: But truthfully, the experiences, the ebb and flow and everything of public life, the debates and the issues, and everything that goes with the job are book-worthy, minister. Anyhow, in all seriousness, minister, my hat is off to you and your family. Twenty years is incredible, and I just wish you all the best. Keep up the good work.

Second Reading

(Bill 34, *New Brunswick Association of Social Workers Act*, was read a second time.)

Mr. Speaker: Pursuant to Standing Rule 121, private bills, after second reading, shall be ordered for third reading, unless five members signify that the bill should be ordered for the Committee of the Whole House by standing in their places when the Speaker declares the motion for second reading to have been carried.

d'être chef de parti, je suppose. Le faire pendant 20 ans est incroyable.

Je peux vous dire, pour avoir siégé à la Chambre et avoir un peu appris à connaître le ministre, que travailler avec lui a été exceptionnel. Il y a eu quelques domaines où j'ai discuté de différents dossiers avec lui, dont un en particulier dans ma circonscription. Il s'est vraiment montré à la hauteur en réagissant rapidement et en résolvant le problème, là encore, de manière non partisane. J'ai un immense respect pour lui.

Quand j'écoute de mon siège le ministre discuter et débattre, j'admire toujours sa passion. C'est impressionnant. C'est impressionnant à voir. Encore une fois, pour moi qui ai un regard neuf, quelqu'un qui a 20 ans d'expérience derrière lui est tout simplement remarquable. Je ne me contente pas de féliciter le ministre, car je dois aussi vraiment tirer mon chapeau à sa famille, car son engagement implique un sacrifice incroyable. Je ne le sais que trop bien. Beaucoup d'entre nous, y compris les personnes qui travaillent en coulisses et qui nous permettent de faire ce que nous faisons et d'être au meilleur de nous-mêmes au quotidien, ne le savent que trop bien. Après 20 années passées ici, je veux l'encourager à écrire un livre.

(Exclamations.)

M. Austin : Honnêtement, les expériences, les hauts et les bas de la vie publique, les débats et les enjeux, et tout ce qui va de pair avec le poste méritent d'être racontés dans un livre, Monsieur le ministre. Quoi qu'il en soit, en toute sincérité, Monsieur le ministre, je vous tire mon chapeau, à vous et à votre famille. Vingt ans, c'est incroyable, et je vous souhaite tout le meilleur. Continuez votre excellent travail.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 34, *Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*, est lu une deuxième fois.)

Le président : Conformément à l'article 121 du Règlement, la troisième lecture des projets de loi d'intérêt privé est ordonnée après la deuxième lecture, à moins que cinq parlementaires, lorsque le président déclare adoptée la motion portant deuxième lecture, n'indiquent, en se levant à leur place, que le renvoi du projet de loi au Comité plénier devrait être ordonné.

Troisième lecture

(Le projet de loi 34, *Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*, est lu une troisième fois et adopté.)

10:35

Committee of the Whole

(**Mr. Speaker** vacated the chair, the House going into Committee of the Whole.

Mrs. M. LeBlanc took the chair at the committee table.)

10:40

Bill 35

Hon. Mr. Steeves, after Bill 35, *Cooperatives Act*, had been presented: Thank you, Madam Chair. As an opening statement, I will tell you that the new *Cooperatives Act* will provide for the incorporation and organization of cooperatives in New Brunswick. The Act will be administered by the Financial and Consumer Services Commission (FCNB). The *Cooperatives Act* will replace the current *Co-operative Associations Act*, which has been in force since 1978 and has not undergone any substantial update since that time. It is currently out of date, and both the commission and the cooperative sector in New Brunswick have identified the need for its modernization. The commission completed its thorough review, including various provincial Acts and the federal *Canada Cooperatives Act*, in order to develop the proposal for this new *Cooperatives Act*.

10:45

Some rationales for this new, modern Act include allowing cooperatives to function in a more global and competitive environment, accommodating the emergence of new types of cooperatives, providing for investment shares, correcting inconsistencies with other modern corporate legislation, correcting inconsistencies with other provincial and federal cooperative legislation, reducing red tape, and supporting the promotion of cooperatives as more independent with respect to governance and other administrative tasks.

Third Reading

(Bill 34, *New Brunswick Association of Social Workers Act*, was read a third time and passed.)

Comité plénier

(**Le président** quitte le fauteuil, et la Chambre se forme en Comité plénier.

M^{me} M. LeBlanc prend le fauteuil au bureau du comité.)

Projet de loi 35

L'hon. M. Steeves, à l'appel du projet de loi 35, *Loi sur les coopératives* : Merci, Madame la présidente. En guise d'observation liminaire, je vous dirai que la nouvelle *Loi sur les coopératives* régira la constitution en personne morale et l'organisation des coopératives au Nouveau-Brunswick. La loi sera administrée par la Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB). La *Loi sur les coopératives* remplacera l'actuelle *Loi sur les associations coopératives*, qui est en vigueur depuis 1978 et n'a fait l'objet d'aucune mise à jour substantielle depuis lors. Elle est aujourd'hui obsolète, et tant la commission que le secteur coopératif du Nouveau-Brunswick ont établi la nécessité de sa modernisation. La commission a mené à bien un examen approfondi, incluant diverses lois provinciales et la *Loi canadienne sur les coopératives*, afin d'élaborer la proposition de cette nouvelle *Loi sur les coopératives*.

Parmi les raisons justifiant la nouvelle loi moderne en question, on peut citer le fait de permettre aux coopératives de fonctionner dans un environnement plus global et concurrentiel, de s'adapter à l'émergence de nouveaux types de coopératives, de prévoir des parts de placement, de corriger les incohérences avec d'autres législations modernes sur les sociétés, de corriger les incohérences avec d'autres législations provinciales et fédérales sur les coopératives, de réduire les formalités administratives et de soutenir la promotion des coopératives en tant

This proposed new *Cooperatives Act* modernizes the current New Brunswick cooperative regime and should make the cooperative model more attractive. Encouraging cooperative development will strengthen communities. Cooperatives are set up by communities and residents to provide services for their communities. They are particularly important in New Brunswick and in rural New Brunswick too.

I would like to introduce the staff from FCNB and the Department of Finance who are with me today. My starting lineup includes Rick Hancox, the CEO for FCNB; Pierre LeBlanc, Project Manager; Ella-Jane Loomis, Senior Legal Counsel; and Erin Toole, Director of Legal Services; and batting cleanup is Jamie Yeamans, our Director of Strategic Services and Finance. I will entertain questions from the opposition parties at this time.

Mr. Melanson: Thank you, Madam Chair, for recognizing me so that I can ask some questions about what I would define as a very important piece of legislation. This new legislation has 129 pages. Before I get into some of the questions, I want to thank the minister for introducing the staff, and I want to welcome the staff.

I know this work did not start last week or even last month. I know that it has probably been in the making for a couple of years. I guess, in the context of the work that has been done, I would ask the minister to maybe give some explanation of the process that was followed, the consultation that took place, and who has been involved in trying to get to this new piece of legislation. That is the question for now.

By the way, I appreciate being able to assist in the technical briefing or discussion with staff yesterday. You know, when you are not in government, or even when you are not a minister, you do not have access to these highly qualified individuals who can give you some of the pertinent information and the rationale for why some legislation needs to come forward. Thank you for the exercise yesterday. I think it was quite meaningful for the three of us from this side of the Legislature. I would not ask him to take a half hour, but maybe the minister could explain the process that

qu'entités plus indépendantes en matière de gouvernance et d'autres tâches administratives.

La nouvelle *Loi sur les coopératives* proposée modernise le régime coopératif actuel du Nouveau-Brunswick et devrait rendre le modèle coopératif plus attrayant. Encourager le développement des coopératives renforcera les collectivités. Les coopératives sont créées par les gens et les collectivités pour fournir des services à ces dernières. Elles revêtent une importance particulière au Nouveau-Brunswick, y compris dans les zones rurales.

J'aimerais vous présenter les membres du personnel de la FCNB et du ministère des Finances qui m'accompagnent aujourd'hui. Mon équipe de départ comprend Rick Hancox, chef de la direction de la FCNB, Pierre LeBlanc, chargé de projet, Ella-Jane Loomis, conseillère juridique principale, ainsi qu'Erin Toole, chef du contentieux, et, en quatrième position, Jamie Yeamans, notre directeur des services stratégiques et des finances. Je vais maintenant répondre aux questions des partis d'opposition.

M. Melanson : Merci, Madame la présidente, de me donner la parole afin que je puisse poser quelques questions sur ce que je qualifierais de projet de loi très important. Cette nouvelle mesure législative compte 129 pages. Avant de poser des questions, je tiens à remercier le ministre d'avoir présenté les membres de son équipe et je leur souhaite la bienvenue.

Je sais que le travail à cet égard n'a pas commencé la semaine dernière ni même le mois dernier. Je sais que le projet de loi est probablement en préparation depuis quelques années. Je crois que, compte tenu du travail accompli, je demanderais au ministre de bien vouloir donner quelques explications sur le processus suivi, les consultations menées et les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce nouveau projet de loi. Voilà pour l'instant.

Au fait, j'apprécie d'avoir pu participer à la séance d'information technique ou à la discussion avec le personnel hier. Vous savez, quand on n'est pas au gouvernement, ou même quand on n'est pas ministre, on n'a pas accès à de telles personnes hautement qualifiées qui peuvent nous fournir des informations pertinentes et nous expliquer pourquoi certaines lois doivent être proposées. Merci pour la séance d'hier. Je pense qu'elle a été très enrichissante pour nous trois, de ce côté-ci de l'Assemblée législative. Je ne lui demanderais pas de prendre une demi-heure, mais le ministre pourrait peut-être expliquer le processus qui

brought us here and the consultation that took place to get to where we are.

10:50

L'hon. M. Steeves : C'est le 15 août?

Madam Chair, thank you very much for the question, through you to the member across the way. Certainly, yes, I will give credit where credit is due. I understand that a great deal of work was done when the member was President of Treasury Board. We will leave it there. I am sure he was very active in a lot of this because the first proposal was looked at back in 2014.

The member opposite asked about consultation. Well, they did consultation with the support of the Co-operative Enterprise Council of New Brunswick (CECNB) and also the Coopérative de développement régional — Acadie Itée. That started, as I said, in 2014 and really came into earnest in 2016.

As for the process, when developing the proposal, the *Canada Cooperatives Act* from 1999 was looked at. It was a most heavily relied upon source as it covers a wide range of topics. However, some of the topics addressed in the federal Act do not adapt well to New Brunswick's cooperative sector. The majority of our cooperatives are not terribly complex organizations, so we also relied upon a review of best practices in other Canadian jurisdictions and an analysis of what works and what does not work, which we always do. The member knows that. We have to see what the best practices are. So yes, we looked at the federal cooperatives Act. We looked at other provinces, and we reviewed our own Act. That was basically the process over the past five years or so, but it has been in earnest over the past three years.

Mr. Melanson: Thank you for that, minister. Yes. I do not think it is "le 15 août", but there is some good music playing outside. I know it is Friday. It is kind of tempting to go and do a little jig outside.

The minister mentioned a few rationales for why this legislation is now in front of us for consideration. With

nous a menés ici et la consultation qui a eu lieu pour en arriver là.

Hon. Mr. Steeves: Is it August 15?

Madame la présidente, par votre entremise, merci beaucoup pour la question au député d'en face. Bien sûr, je rendrai hommage à qui de droit. Je comprends qu'un travail considérable a été accompli lorsque le député était président du Conseil du Trésor. Nous en resterons là. Je suis sûr qu'il a joué un rôle très actif dans tout cela, car la première proposition a été examinée dès 2014.

Le député d'en face a posé une question sur la consultation. Eh bien, des consultations ont été menées avec le soutien du Co-operative Enterprise Council of New Brunswick (CECNB) et de la Coopérative de développement régional — Acadie Itée. Le travail a commencé, comme je l'ai dit, en 2014 et s'est vraiment intensifié en 2016.

En ce qui concerne le processus, lors de l'élaboration de la loi proposition, la *Loi canadienne sur les coopératives* de 1999 a été examinée. Il s'agissait d'une source sur laquelle nous nous sommes fortement appuyés, car elle couvre un large éventail de sujets. Cependant, certains des sujets abordés dans la loi fédérale ne s'adaptent pas bien au secteur coopératif du Nouveau-Brunswick. Comme la majorité de nos coopératives ne sont pas des organisations très complexes, nous nous sommes également appuyés sur un examen des meilleures pratiques en cours ailleurs au Canada et sur une analyse de ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, ce que nous faisons toujours. Le député le sait. Nous devons déterminer quelles sont les meilleures pratiques. Donc oui, nous avons examiné la loi fédérale sur les coopératives. Nous avons examiné ce que font d'autres provinces et nous avons revu notre propre loi. Voilà en gros le processus qui a été suivi au cours des quelque cinq dernières années mais il s'est intensifié au cours des trois dernières années.

M. Melanson : Merci pour l'information, Monsieur le ministre. Oui. Je ne pense pas que nous soyons « le 15 août », mais il y a de la bonne musique dehors. Je sais que c'est vendredi. C'est assez tentant d'aller faire une petite danse dehors.

Le ministre a évoqué quelques raisons pour lesquelles le projet de loi est aujourd'hui soumis à notre examen.

regard to the consultation process and who was consulted, could the minister maybe outline whether, when those entities were consulted and some discussions were taking place, there were any particular areas they wanted to focus on in terms of change? Were there any particular areas where these groups wanted some changes that are not included in this piece of legislation?

10:55

Hon. Mr. Steeves: Madam Chair, through you to the member opposite, these were the questions: Were there particular areas that the credit unions or the cooperatives wanted us to focus on? Were there particular areas that were not included? First, we will go to the question about focus. To the member, the ones they wanted most of all were . . . They wanted access to capital. They wanted investors to not have to be members so that they could be shareholders. That way, they could get the small business investor tax credit. They can also now get community development funds, which is really important to them.

As for what was not included, it is not really that this was not included but, rather, that we had to formulate it in a different way that was unique to the co-ops, particularly for the residential co-ops. They wanted *The Residential Tenancies Act*, but they only wanted some of it. You either have to take the Act or not take the Act. You cannot just pick and choose. Here is what we have done. In this bill, it requires that bylaws be given for the establishment of occupancy requirements. Co-ops will have the opportunity to establish that the occupancy agreements be approved by members, as well as any other requirements regarding occupancy. Being a tenant is different from being a member. The rights of a tenant are different from the rights of a member, and that is why they had to kind of do their own residential tenancies Act with modifications. I hope that explains it.

En ce qui concerne le processus de consultation et les entités consultées, le ministre pourrait-il peut-être préciser si, lorsque ces entités ont été consultées et que des discussions ont eu lieu, il y avait des domaines particuliers sur lesquels elles souhaitaient mettre l'accent en termes de changement? Y avait-il des domaines particuliers où celles-ci souhaitaient des changements qui ne sont pas inclus dans le présent projet de loi?

L'hon. M. Steeves : Madame la présidente, par votre entremise au député d'en face, les questions sont les suivantes : Y avait-il des domaines particuliers sur lesquels les caisses populaires ou les coopératives souhaitaient nous voir mettre l'accent? Y avait-il des domaines particuliers qui n'étaient pas inclus? Abordons premièrement la question sur l'accent. Pour le député, les éléments que les parties prenantes souhaitaient avant tout, c'étaient... Elles voulaient avoir accès au capital. Elles voulaient que les investisseurs n'aient pas à être membres pour pouvoir devenir détenteurs de parts de placement. Ainsi, ils pourraient bénéficier du crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises. Ils peuvent désormais également obtenir des fonds de développement communautaire, ce qui est vraiment important pour eux.

Quant à ce qui n'a pas été inclus, ce n'est pas vraiment que cela n'ait pas été inclus, mais plutôt que nous avons dû le formuler d'une manière différente, propre aux coopératives, en particulier pour les coopératives d'habitation. Elles voulaient la *Loi sur la location de locaux d'habitation*, mais elles n'en voulaient qu'une partie. Soit on accepte la loi, soit on ne l'accepte pas. On ne peut pas simplement choisir ce qui nous arrange. Voici ce que nous avons fait. Le présent projet de loi exige que des règlements soient adoptés pour établir les conditions d'occupation. Les coopératives auront la possibilité de prévoir que les contrats de location soient approuvés par les membres, ainsi que toute autre condition relative à l'occupation. Être locataire est différent d'être membre. Les droits d'un locataire sont différents de ceux d'un membre, et c'est pourquoi les coopératives ont dû en quelque sorte élaborer leur propre loi sur la location de locaux d'habitation avec des modifications. J'espère que cela explique la situation.

11:00

Mr. Melanson: Yes, it does contribute to some of the explanation. I will admit that it is quite complex in terms of the relationship of the *Cooperatives Act* with the housing cooperative model and the tenancies Act that you just mentioned. One thing I have to say—and I am very happy to hear it, by the way—is that cooperative movements or cooperative models have worked so well in our province, historically. There have been some challenges here and there. It is actually a type of business model that created a lot of our communities around the province over the years, right?

Nous n'avons qu'à penser aux Caisses populaires acadiennes, aux associations coopératives de pêcheurs et aux coopératives forestières.

We can think about our co-op grocery network. There have been some challenges at Co-op Atlantic, we know now, but since then, it has evolved. I suspect that the minister recognizes that. There are all kinds of new cooperative movements and groups and models that have been developed, and I appreciate that this piece of legislation came forward to allow that or to recognize that.

One thing I do like, to be quite frank, is that the cooperative business model has helped so much to grow and develop our communities economically and, I would add, socially. Access to capital was certainly a big challenge for cooperatives. Even though Northumberland Cooperative, for example, has been very successful—and we named others—it is a good thing to allow it to access the tax credit investment program. When we were in office, we doubled that and gave cooperatives access to it.

With this new Act, because that tax credit investment program falls under Finance, does the minister foresee any cooperative groups wanting to take advantage of that program and wanting to see more investments through this cooperative model or business model that we have?

M. Melanson : Oui, cela contribue en partie à l'explication. Je dois admettre que la relation entre la *Loi sur les coopératives*, le modèle des coopératives d'habitation et la loi sur les locaux d'habitation que vous venez de mentionner est assez complexe. Une chose que je dois dire, et qui me fait d'ailleurs grandement plaisir, c'est que les mouvements coopératifs ou les modèles coopératifs ont traditionnellement très bien fonctionné dans notre province. Il y a eu quelques défis ici et là. C'est en fait un type de modèle d'entreprise qui a permis de créer bon nombre de nos collectivités à travers la province au fil des ans, n'est-ce pas?

We have only to think of the Caisses populaire acadiennes, fisheries cooperatives, and forestry cooperatives.

Prenons l'exemple de notre réseau de coopératives alimentaires. Nous savons aujourd'hui que Co-op Atlantique a connu quelques difficultés, mais depuis, la situation a évolué. Je suppose que le ministre en est conscient. Toutes sortes de nouveaux mouvements, groupes et modèles coopératifs ont vu le jour, et j'apprécie que le présent projet de loi ait été présenté pour permettre ou reconnaître cela.

Pour être tout à fait franc, j'apprécie particulièrement le fait que le modèle d'entreprise coopératif ait tant contribué à la croissance et au développement de nos collectivités sur le plan économique et, j'ajouterais, sur le plan social. L'accès au capital a certainement été un défi de taille pour les coopératives. Même si la Northumberland Cooperative, par exemple, a connu un grand succès, et nous en avons cité d'autres, c'est une bonne chose de lui permettre d'accéder au programme de crédit d'impôt à l'investissement. Lorsque nous étions au pouvoir, nous avons doublé le montant et donné aux coopératives la possibilité d'y accéder.

Avec la nouvelle loi proposée, étant donné que le programme de crédit d'impôt à l'investissement en question relève du ministère des Finances, le ministre prévoit-il que des groupes coopératifs souhaiteront profiter de celui-ci et voir davantage d'investissements via le modèle coopératif ou le modèle d'entreprise que nous avons?

11:05

Hon. Mr. Steeves: Through Madam Chair, to the member opposite, you wanted to know whether we foresee any co-op groups wanting to see more programs that they can take advantage of. Yes, that is hard to access, but interest has certainly been shown. This new bill allows for future growth in that area. You will be able to access that easier with this bill, yes.

Mr. Melanson: Thank you. Yes, it is tough to predict. I want to go back to this *Cooperatives Act* and compare it to *The Residential Tenancies Act*. I get it. If you are a tenant and are not part of a housing co-op, when you have a dispute, there is certainly a different process that you need to follow, right? If you have an issue with a landlord who is not part of a cooperative housing model, you go through the Rentalsman and that process to try to get that resolved. My understanding is that the *Cooperatives Act* exempts the usage of the Rentalsman to resolve any dispute. First, I would like you to explain the reason for that. Second, what is new in this Act that provides a dispute mechanism if there is any issue that arises when someone who is a member is also a tenant?

11:10

Hon. Mr. Steeves: Madam Chair, through you to the member opposite, we are looking at *The Residential Tenancies Act* and how tenants can use the Rentalsman. I did not make it clear before, and that is my fault. *The Residential Tenancies Act* has not applied to cooperatives since the 80s, so it is not as though we just took it out now. That has not been around since the 80s. The current bill that we have in place does not deal with housing cooperatives very well. This improved bill will deal with housing cooperatives very well.

You also asked about the equivalent to the Rentalsman. That would be, in this case, the board of directors. It has the responsibility for overall direction. It is responsible for occupancy agreements, and one of its responsibilities will be dispute resolution. If there is a dispute between members, or if a situation arises

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidente au député d'en face, vous vouliez savoir si nous prévoyons que des groupes coopératifs souhaiteront voir davantage de programmes dont ils pourraient tirer parti. Oui, l'accès est difficile, mais l'intérêt a certainement été manifesté. Le nouveau projet de loi permet une croissance future dans ce domaine. Vous pourrez y accéder plus facilement grâce à ce projet de loi, oui.

M. Melanson : Merci. Oui, c'est difficile à prévoir. Je voudrais revenir sur la *Loi sur les coopératives* et la comparer à la *Loi sur la location de locaux d'habitation*. Je comprends. Si vous êtes locataire et que vous ne faites pas partie d'une coopérative d'habitation, en cas de litige, vous devez certainement suivre une procédure différente, n'est-ce pas? Si vous avez un problème avec un propriétaire qui ne fait pas partie d'un modèle de logement coopératif, vous passez par le médiateur des loyers et le processus qui y est lié pour tenter de le résoudre. Si je comprends bien, la *Loi sur les coopératives* exempte le recours au médiateur des loyers pour résoudre tout litige. Premièrement, j'aimerais que vous expliquiez la raison d'une telle exemption. Deuxièmement, qu'y a-t-il de nouveau dans cette loi qui prévoit un mécanisme de règlement des litiges si un problème survient lorsqu'un membre est également locataire?

L'hon. M. Steeves : Je dirai au député d'en face par votre entremise, Madame la présidente, que nous examinons la *Loi sur la location de locaux d'habitation* et la manière dont les locataires peuvent recourir au médiateur des loyers. Je ne l'ai pas précisé auparavant, et c'est ma faute. La *Loi sur la location de locaux d'habitation* ne s'applique plus aux coopératives depuis les années 80, de sorte que ce n'est pas comme si nous venions de la supprimer. Elle n'est plus appliquée depuis les années 80. La loi actuelle ne traite pas très bien des coopératives d'habitation. Le présent projet de loi amélioré traitera très bien des coopératives d'habitation.

Vous avez également posé une question concernant l'équivalent du médiateur des loyers. Dans un tel cas, il s'agirait du conseil d'administration. Il est chargé de la direction générale. Il est responsable des ententes d'occupation, et l'une de ses responsabilités sera le règlement des litiges. En cas de litige entre les membres, ou si une situation nécessite l'intervention

that needs the equivalent of the Rentalsman, it would go through the board of directors.

Mr. Melanson: Thank you for that answer. The way I am understanding what you said is that the board of directors is the board of directors of a particular housing co-op. It is not a provincial board of directors, of course not. Thank you for that clarification.

Before I get to the other question, I guess my question is this: To get away from that exemption that has been in existence since the 80s, was it considered that someone who is a member of a housing co-op, resides there, and has an issue, whatever issue it is, could use the dispute mechanism through the Rentalsman? Was that considered for possible incorporation in this modernization of the Act?

Hon. Mr. Steeves: Madam Chair, through you to the member opposite, yes, that was considered, but it was determined that it would be better handled through this model. It was considered, yes.

Mr. Melanson: Obviously, the co-op movement, or the co-op model, is very much focused on being democratic and independent in such a way that members make decisions through, at a minimum, an annual general meeting. As this Act is presented to us, it is improving, to my understanding, the governance of any co-op, housing or not. Is there any specific framework, I guess, in this Act requiring housing co-ops around the province to update their regulations, update their policies, and make sure they have clear dispute resolution processes that are fair and obviously democratic so that everybody understands the rules of engagement?

11:15

Hon. Mr. Steeves: Madam Chair, through you to the member opposite, the question was this: Are there any specific updates that co-ops need to make to their regulations and policies? This Act places more responsibility on the boards of directors and on the members. It provides a structure for them to follow, and it does give provisions for their governance. But the bulk of the responsibility now would be on the boards of directors and on the members.

d'un équivalent du médiateur des loyers, l'affaire serait traitée par le conseil d'administration.

M. Melanson : Merci pour la réponse. Si je comprends bien ce que vous dites, le conseil d'administration est celui d'une coopérative d'habitation particulière. Il ne s'agit pas d'un conseil d'administration provincial, bien sûr que non. Merci pour la précision.

Avant de passer à l'autre question, je crois que je demanderais ceci : Pour s'affranchir de l'exemption qui existe depuis les années 80, a-t-on envisagé qu'une personne qui est membre d'une coopérative d'habitation, y réside et rencontre un problème, quel qu'il soit, puisse recourir au mécanisme de règlement des litiges par l'entremise du médiateur des loyers? L'intégration éventuelle d'un tel processus dans la présente modernisation de la loi a-t-elle été envisagée?

L'hon. M. Steeves : Madame la présidente, par votre entremise au député d'en face, oui, cela a été envisagé, mais il a été jugé qu'il serait préférable de traiter cela par le biais du modèle en question. Cela a été envisagé, oui.

M. Melanson : De toute évidence, le mouvement coopératif, ou le modèle coopératif, est très axé sur la démocratie et l'indépendance, de telle sorte que les membres prennent des décisions au moins lors d'une assemblée générale annuelle. Tel qu'il nous est présenté, le projet de loi améliore, si je comprends bien, la gouvernance de toute coopérative, qu'elle soit d'habitation ou non. Y a-t-il, je suppose, un cadre spécifique dans ce projet de loi qui oblige les coopératives d'habitation de la province à mettre à jour leurs règlements, à actualiser leurs politiques et à s'assurer qu'elles disposent de procédures de règlement des litiges claires, équitables et évidemment démocratiques, afin que tout le monde comprenne les règles du jeu?

L'hon. M. Steeves : Madame la présidente, par votre entremise au député d'en face : La question était la suivante : Les coopératives doivent-elles apporter des mises à jour spécifiques à leurs règlements et à leurs politiques? Le projet de loi confère davantage de responsabilités aux conseils d'administration et aux membres. Il leur fournit une structure à suivre et prévoit des dispositions relatives à leur gouvernance. L'essentiel de la responsabilité, toutefois, incomberait

Mr. Melanson: Thank you for that.

Does it prescribe in the bill . . . I did not see it, to be quite honest. In terms of transparency and good governance, does it prescribe in there that it should be in the regulations that an annual report has to be done, regular meetings instead of annual meetings have to be held, and members have to be clearly informed of any decisions or policy changes? With regard to transparency and good governance, what kinds of elements would this new Act bring to the housing co-op model?

11:20

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, yes, there is an annual report that has to be done. I took your question to mean transparency and accountability, basically. There are details in there about meeting requirements and about the process for voting on major decisions and bylaws. It was explained to me that this is a process-heavy document to ensure fairness. It is a document that talks heavily about process.

Mr. Melanson: Thank you for that. This may be a more general question: Do you know how many co-ops exist in New Brunswick today?

Hon. Mr. Steeves: How many co-ops exist? The answer is 191, though 105 are active. That is 191 with 105 active.

Mr. Melanson: Thank you. I understand the 105 co-ops that are active, but for the ones that are not active, what happens there? What is their status in terms of being recognized but not active today? Do they lose their status with this new Act? Is it being addressed? What is done with these co-ops that are not active?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, the question was this: Do they lose their status? If they are not active, are they still registered? We follow up. We follow up all the time to see whether they want to continue. They can be

désormais aux conseils d'administration et aux membres.

M. Melanson : Merci pour la réponse.

Le projet de loi prévoit-il... Je ne l'ai pas vu, pour être tout à fait honnête. En matière de transparence et de bonne gouvernance, le projet de loi prévoit-il que les règlements doivent exiger la rédaction d'un rapport annuel, la tenue de réunions régulières plutôt que d'assemblées annuelles, et que les membres doivent être clairement informés de toute décision ou modification de politique? En ce qui concerne la transparence et la bonne gouvernance, quels types d'éléments la nouvelle loi apporterait-elle au modèle des coopératives d'habitation?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise au député d'en face, Madame la présidente, oui, un rapport annuel doit être rédigé. J'ai compris que votre question portait essentiellement sur la transparence et la responsabilité. Le texte contient des détails sur les exigences en matière de réunions et sur le processus de vote concernant les décisions importantes et les règlements. On m'a expliqué qu'il s'agit d'un document très axé sur les procédures afin de garantir l'équité. C'est un document qui traite abondamment des procédures.

M. Melanson : Merci pour la réponse. Voici une question peut-être plus générale : Savez-vous combien de coopératives existent aujourd'hui au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Steeves : Combien y a-t-il de coopératives? La réponse est 191, mais 105 sont actives. Il y en a donc 191, dont 105 actives.

M. Melanson : Merci. Je comprends que 105 coopératives sont actives, mais qu'en est-il de celles qui ne le sont pas? Quel est leur statut lorsqu'elles sont reconnues mais inactives aujourd'hui? Perdent-elles leur statut avec la nouvelle loi? Cette question est-elle abordée? Que devient-il de ces coopératives inactives?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise au député d'en face, Madame la présidente, la question était la suivante : Les coopératives en question perdent-elles leur statut? Si elles ne sont pas actives, sont-elles toujours enregistrées? Nous assurons un suivi. Nous

dissolved. If we cannot get hold of anybody and, obviously, the cooperatives have just faded away to nothing, then there is the ability to dissolve those, but it is an ongoing process of regularly checking with people about what is going on. It is an ongoing process of asking: What is going on? Are you going to remain a member or not?

11:25

Mr. Melanson: Thank you. We talked about this earlier. When it comes to having access to capital and raising capital, can the minister explain . . . A member, through this change, could become a shareholder. That means a member could potentially invest money and become a shareholder of a co-op. Is that correct?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, yes, a member could become a shareholder, and you can be a shareholder without being a member. You can just be a shareholder if you want to take advantage of the small business investor tax credit.

Mr. Melanson: That is positive. If a member, for example, becomes a shareholder of more than 50%, how is it regulated that the member, by being a majority shareholder, does not take control over decision-making when it comes to the voting? Is it still one member, one vote? If you are a 51%- or 55%-majority shareholder, do you get 55% of the vote? How would that work under this new Act?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, when they vote, each member has one vote. A member may also be an investment shareholder. Investment shareholders have one vote per share at a separate meeting—but only in the case of amendments to articles that affect their shares, amalgamation, disposal of all or substantially all property, and liquidation and dissolution. The articles of incorporation will determine whether there is to be a limited number of investment shares. The articles of incorporation must include all the characteristics of the investment shares.

assurons un suivi constant pour voir si elles souhaitent poursuivre leurs activités. Elles peuvent être dissoutes. Si nous ne parvenons à joindre personne et que, de toute évidence, des coopératives ont tout simplement disparu, il est alors possible de les dissoudre, mais il s'agit d'un processus continu consistant à vérifier régulièrement auprès des personnes concernées ce qu'il en est. C'est un processus continu qui consiste à demander : Que se passe-t-il? Vont-elles rester membre ou non?

M. Melanson : Merci. Nous en avons parlé plus tôt. En ce qui concerne l'accès au capital et la levée de fonds, le ministre peut-il expliquer... Un membre, grâce au changement proposé, pourrait devenir détenteur de parts de placement. Cela signifie qu'un membre pourrait potentiellement investir de l'argent et devenir actionnaire d'une coopérative. Est-ce exact?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise au député d'en face, Madame la présidente, oui, un membre peut devenir actionnaire, et il est possible d'être actionnaire sans être membre. On peut être simplement actionnaire si l'on souhaite bénéficier du crédit d'impôt pour investissement dans les petites entreprises.

M. Melanson : C'est une bonne chose. Si un membre, par exemple, devient actionnaire à plus de 50 %, comment est-il prévu que ce membre, en tant qu'actionnaire majoritaire, ne prenne pas le contrôle des décisions lors des votes? Est-ce toujours un membre, une voix? Si vous êtes actionnaire majoritaire à 51 % ou 55 %, obtenez-vous 55 % des voix? Comment cela fonctionnerait-il en vertu de la nouvelle loi?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise, Madame la présidente, je dirai au député d'en face que lors des votes, chaque membre dispose d'une voix. Un membre peut également être détenteur de parts de placement. Les détenteurs de parts de placement disposent d'une voix par part lors d'une assemblée distincte, mais uniquement dans le cas de modifications des statuts qui ont une incidence sur leurs parts, d'une fusion, de l'aliénation de la totalité ou de la quasi-totalité des biens, ainsi que d'une liquidation et d'une dissolution. Les statuts constitutifs détermineront s'il doit y avoir un nombre limité de parts de placement. Les statuts constitutifs doivent inclure toutes les caractéristiques des parts de placement.

Mr. Melanson: Thank you. Who has the authority to make those kinds of amendments?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, either the board of directors or the members could propose changes, but the members ultimately control and approve everything, so the members control it.

Mr. Melanson: Thank you. Could members do that through an annual general meeting or a specially called meeting? If the majority of the membership requested a special meeting, could they have a meeting and make these types of decisions to amend that shareholders and members be treated differently?

11:30

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite through you, Madam Chair, they could do it through an annual meeting, yes. They could do it through a special meeting. In any duly called annual meeting of members, it could happen. Any fundamental changes would require three quarters, a 75% majority.

Mr. Melanson: Thank you for that clarification and that information. You mentioned earlier that by raising capital, a member or non-member can invest and become a shareholder. I guess I want to focus more on the non-member. If a private investor wants to invest in some co-op opportunity or initiative, does the decision to allow an outside, non-member investor, a potential investor, to become a shareholder reside with the board of directors, or is it decided through an annual general meeting or through the regulations and policies of the co-op?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, the question was about non-member shareholders. All decisions, including articles that are set down by the members, ultimately lie with the members, and they control the rights of the investors. The members make the rules, and the investors have to follow them if they are not members as well.

M. Melanson : Merci. Qui a le pouvoir d'apporter un tel type de modifications?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise au député d'en face, Madame la présidente, soit le conseil d'administration, soit les membres peuvent proposer des modifications, mais ce sont les membres qui, au bout du compte, contrôlent et approuvent tout, de sorte que ce sont les membres qui ont le contrôle.

M. Melanson : Merci. Les membres pourraient-ils proposer des modifications lors d'une assemblée générale annuelle ou d'une assemblée extraordinaire? Si la majorité des membres demandait une assemblée extraordinaire, pourraient-ils tenir cette assemblée et prendre des décisions du genre pour modifier le traitement qui leur est accordé ou qui est accordé aux actionnaires?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise au député d'en face, Madame la présidente, les membres pourraient faire cela lors d'une assemblée annuelle, oui. Ils pourraient le faire lors d'une assemblée extraordinaire. Cela pourrait se faire lors de toute assemblée annuelle des membres dûment convoquée. Tout changement fondamental nécessiterait une majorité des trois quarts, soit 75 %.

M. Melanson : Merci pour la précision et l'information. Vous avez mentionné plus tôt qu'en réunissant des capitaux, un membre ou un non-membre peut investir et devenir actionnaire. Je voudrais m'attarder davantage, je crois, sur les non-membres. Si un investisseur privé souhaite investir dans une opportunité ou une initiative coopérative, la décision d'autoriser un investisseur extérieur non membre, un investisseur potentiel, à devenir actionnaire relève-t-elle du conseil d'administration, ou est-elle prise lors d'une assemblée générale annuelle ou en fonction des règlements et politiques de la coopérative?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise au député d'en face, Madame la présidente, la question portait sur les actionnaires non-membres. Toutes les décisions, y compris les statuts établis par les membres, relèvent en dernier ressort des membres, et ce sont eux qui contrôlent les droits des investisseurs. Les membres fixent les règles, et les investisseurs doivent s'y conformer s'ils ne sont pas eux-mêmes membres.

Mr. Melanson: Thank you. I get that. I mean, in a way, the cooperative movement is meant to be more democratic, I guess, because the members vote and make decisions as members. But is there a level of support or nonsupport to refuse or accept an outside . . . I guess “outside” is not the right word. For a non-member investor, does there have to be majority support? Does there have to be 75% or 60% support? How does that work? It could get complicated, right? If a non-member wanted to invest, you would probably see it as a positive thing, but if that individual were not a member . . . Maybe they would want to have the investment, but if he or she were not a member, it could complicate how things are being done in that co-op.

11:35

Hon. Mr. Steeves: Madam Chair, through you to the member opposite, this Act does not define who can and who cannot be a shareholder. However, it does define that “Investment shares may be issued to members and to non-members of a cooperative, in accordance with its articles”, and the articles are decided on by the members. It does not decide individually who can and who cannot buy, but the members essentially make the rules as to who can and who cannot buy in.

Mr. Melanson: Thank you for that. I understand that, but . . . The members will decide through a meeting and a vote. I get that, but does there have to be a minimum amount of support to allow a non-member to be an investor/shareholder?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, yes. The articles are approved by three quarters of the members, so that is how it handles that.

Mr. Melanson: Thank you. Thank you for that. On that note, Madam Chair, my colleague will be asking further questions. Thank you for the answers. I may be back with more questions, but I appreciate the cooperation, transparency, and information. We will take it from there.

M^{me} F. Landry : Oui, Madawaska-Les-Lacs—Edmundston. Merci.

M. Melanson : Merci. Je comprends. En fait, d’une certaine manière, le mouvement coopératif vise à être plus démocratique, je suppose, car les membres votent et prennent des décisions en tant que membres. Y a-t-il toutefois un seuil de soutien ou de non-soutien pour refuser ou accepter un investisseur extérieur... Je suppose que « extérieur » n’est pas le mot juste. Pour un investisseur non-membre, faut-il un soutien majoritaire? Faut-il un soutien de 75 % ou 60 %? Comment cela fonctionne-t-il? Cela pourrait devenir compliqué, n’est-ce pas? Si un non-membre voulait investir, vous verriez probablement cela d’un oeil positif, mais si cette personne n’était pas membre... Peut-être voudrait-elle investir, mais si elle n’était pas membre, cela pourrait compliquer le fonctionnement de la coopérative.

L’hon. M. Steeves : Madame la présidente, par votre entremise au député d’en face, la loi proposée ne définit pas qui peut ou ne peut pas être actionnaire. Cependant, elle stipule que « Les parts de placement peuvent être émises à des membres et à des non-membres de la coopérative conformément à ses statuts », et ce sont les membres qui décident des statuts. La loi proposée ne détermine pas individuellement qui peut et qui ne peut pas acheter, mais ce sont essentiellement les membres qui établissent les règles quant à qui peut et qui ne peut pas devenir détenteur de parts de placement.

M. Melanson : Merci pour la réponse. Je comprends cela, mais... Les membres se prononceront lors d’une assemblée et par un vote. Je comprends cela, mais faut-il un seuil minimum de soutien pour permettre à un non-membre d’être un investisseur ou détenteur de parts de placement?

L’hon. M. Steeves : Par votre entremise au député d’en face, Madame la présidente, oui. Les statuts sont approuvés par les trois quarts des membres, c’est ainsi que cela fonctionne.

M. Melanson : Merci. Merci pour la réponse. Sur ce, Madame la présidente, ma collègue posera d’autres questions. Merci pour vos réponses. Je reviendrai peut-être avec d’autres questions, mais j’apprécie votre coopération, votre transparence et l’informations fournie. Nous allons poursuivre à partir de là.

Mrs. F. Landry: Yes, Madawaska Les Lacs-Edmundston. Thank you.

We are in a good mood, I think. At least the music is good.

Merci, Madame la présidente.

I have a few questions, and I would like to . . . As my colleague said, I will just follow his line of questioning. How does a cooperative raise funds? Are there any restrictions? Mainly, the question is about the use of the funds that are raised. Are there any restrictions?

11:40

Hon. Mr. Steeves: All right, Madam Chair, to the member opposite, the questions were as follows: How do the co-ops raise funds? Are there any restrictions on the use of the funds? Co-ops raise funds by selling shares for a specific purpose. The rules of the *Securities Act* would apply. Yes, absolutely, there are certainly rules and restrictions within the *Securities Act* that would apply to co-ops and how they use those funds.

Mrs. F. Landry: In the same line, are there any restrictions on the payment of dividends to the members?

Hon. Mr. Steeves: I feel that as long as we are here, we should be putting in requests, member.

Through the chair to the member opposite, thank you again for the question. Are there any restrictions on payments of dividends? That was the question. The board of directors decides on the dividends to the point that it cannot impair the running of the co-op. The board cannot give you dividends that are going to put the co-op out of business, basically. Yes, the board of directors decides on those.

Mrs. F. Landry: It is the board that decides, and, of course, naturally, that is only if it does not put the business or the cooperative at financial risk. I understand that. Would this bill create any additional risk or financial exposure for the province?

Je pense que nous sommes dans un bon état d'esprit. En tout cas, la musique est bonne.

Thank you, Madam Chair.

J'ai quelques questions, et j'aimerais... Comme l'a dit mon collègue, je vais simplement suivre le fil de ses questions. Comment une coopérative réunit-elle des fonds? Y a-t-il des restrictions? Ma question porte principalement sur l'utilisation des fonds réunis. Y a-t-il des restrictions?

L'hon. M. Steeves : Très bien, Madame la présidente, par votre entremise à la députée d'en face, les questions étaient les suivantes : Comment les coopératives réunissent-elles des fonds? Y a-t-il des restrictions quant à l'utilisation de ces fonds? Les coopératives réunissent des fonds en vendant des parts dans un but précis. Les règles de la *Loi sur les valeurs mobilières* s'appliquent. Oui, absolument, il existe certainement des règles et des restrictions dans la *Loi sur les valeurs mobilières* qui s'appliquent aux coopératives et à la manière dont elles utilisent de tels fonds.

M^{me} F. Landry : Dans le même ordre d'idées, y a-t-il des restrictions concernant le versement de dividendes aux membres?

L'hon. M. Steeves : Je pense que tant que nous sommes ici, nous devrions adresser des demandes, chère députée.

Par l'entremise de la présidence, je remercie encore une fois la députée d'en face pour sa question. Y a-t-il des restrictions concernant le versement de dividendes? Telle était la question. Le conseil d'administration décide des dividendes à condition que cela ne nuise pas au bon fonctionnement de la coopérative. En gros, le conseil ne peut pas vous verser des dividendes qui mettraient la coopérative en faillite. Oui, c'est le conseil qui en décide.

M^{me} F. Landry : C'est le conseil d'administration qui décide, et, bien sûr, cela ne vaut que si cela ne fait pas courir de risque financier à l'entreprise ou à la coopérative. Je comprends cela. Le projet de loi entraînerait-il un risque supplémentaire ou une vulnérabilité financière pour la province?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, no, it would not.

Mrs. F. Landry: Is there any mechanism in place to protect the members doing business with cooperatives?

11:45

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member, could we just have a little bit of clarification on the question? I try to write down these questions as you give them to me, and I have written down the following: Are there any mechanisms in place to protect members of the co-op from people doing business with the co-op? What exactly do you mean by that? I am sorry.

Mrs. F. Landry: If you are a member of the co-op and you are doing business with the co-op and then it fails, is there any protection for you, as you are also a shareholder? Is there any type of protection for members if the business fails and has more debts than assets?

11:50

Hon. Mr. Steeves: Madam Chair, through you to the member opposite, the board of directors is ultimately responsible for running the business, with membership participation, of course. You asked what would happen if, basically . . . Are there any protections in relation to failure? Well, there is a section in the Act that deals with the rules of financial disclosures. It also deals with the rules of liquidation and dissolution. There are provisions for that in the Act. Ultimately, it is going to be the board of directors that is responsible for making the proper business decisions along the way, along with the members' participation.

Mrs. F. Landry: Just to clarify, when it comes to the exposure of shareholders in the business, within a company, your exposure is limited to your investment. Is there any limit to the exposure for someone who invests in the cooperative?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise à la députée d'en face, Madame la présidente, non, ce ne serait pas le cas.

M^{me} F. Landry : Existe-t-il un mécanisme en place pour protéger les membres qui font affaire avec des coopératives?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise, Madame la présidente, pourriez-vous clarifier un peu la question? J'essaie de noter les questions au fur et à mesure que vous me les posez, et j'ai noté la suivante : Existe-t-il des mécanismes en place pour protéger les membres de la coopérative contre les personnes qui font affaire avec la coopérative? Que voulez-vous dire exactement par là? Je suis désolé.

M^{me} F. Landry : Si vous êtes membre de la coopérative et que vous faites affaire avec elle et qu'elle fait faillite, bénéficiez-vous d'une protection, puisque vous êtes également actionnaire? Existe-t-il une forme de protection quelconque pour les membres si l'entreprise fait faillite et que ses dettes dépassent ses actifs?

L'hon. M. Steeves : Madame la présidente, par votre entremise, je signale à la députée d'en face que le conseil d'administration est en dernier ressort responsable de la gestion de l'entreprise, avec la participation des membres, bien sûr. Vous avez demandé ce qui se passerait si, en gros... Existe-t-il des protections en cas de faillite? Eh bien, il y a un article dans la loi qui traite des règles de divulgation financière. Il traite également des règles de liquidation et de dissolution. La loi contient des dispositions à cet égard. En fin de compte, c'est le conseil d'administration qui sera chargé de prendre les bonnes décisions d'affaires au fur et à mesure, avec la participation des membres.

M^{me} F. Landry : Juste pour clarifier les choses, en ce qui concerne le risque des actionnaires dans l'entreprise, au sein d'une société, votre risque est limité à votre investissement. Y a-t-il une limite au risque pour quelqu'un qui investit dans la coopérative?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, we found the exact article. It is section 30.

30 The members and investment shareholders of a cooperative are not liable to the cooperative or to its creditors

(a) beyond the amount remaining unpaid on the shares a member or investment shareholder had committed to purchase, and

(b) beyond the amount due and unpaid with respect to the membership fees or the membership loan of a member.

Basically, the investors are on the hook. Their exposure would be limited to the amount of their investment.

Mrs. F. Landry: Through you, Madam Chair, thank you, minister, for that answer. Are there measures in this bill to strengthen oversight of the cooperatives? If so, what are they?

11:55

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite through you, Madam Chair, you were asking about measures to strengthen oversight. There are compliance, investigation, and enforcement provisions consistent with other legislation. The enforcement is done by FCNB. The Director of Cooperatives is a staff member of FCNB and, as a matter of fact, is sitting right here to my left. So, yes.

Mrs. F. Landry: According to your answer, these measures did not exist in the former Act?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, yes, the cooperatives did have oversight before, but it has been harmonized and strengthened with the new Act in relation to the other, more recent legislation.

Mrs. F. Landry: Thank you, minister, through the chair. Are there any other pieces of legislation related to this bill?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise, Madame la présidente, j'informe la députée que nous avons trouvé l'article en question. Il s'agit de l'article 30.

30 La responsabilité des membres et des détenteurs de parts de placement envers la coopérative ou envers ses créanciers se limite :

a) au solde demeuré impayé des parts de membre ou des parts de placement que ces membres et détenteurs s'étaient engagés à acheter,

b) au solde impayé et exigible de leurs droits d'adhésion ou de leur prêt de membre.

En gros, ce sont les investisseurs qui sont responsables. Leur engagement serait limité au montant de leur investissement.

M^{me} F. Landry : Par votre entremise, Madame la présidente, je remercie le ministre pour sa réponse. Le projet de loi contient-il des mesures visant à renforcer la surveillance des coopératives? Si oui, quelles sont-elles?

L'hon. M. Steeves : À la députée d'en face par votre entremise, Madame la présidente, vous avez posé une question sur les mesures visant à renforcer la surveillance. Il existe des dispositions en matière de conformité, d'enquête et d'application de la loi qui sont conformes à d'autres textes législatifs. L'application de la loi est assurée par la FCNB. Le directeur des coopératives fait partie du personnel de la FCNB et, d'ailleurs, il est assis juste ici, à ma gauche. Donc, oui.

M^{me} F. Landry : D'après votre réponse, de telles mesures n'existaient pas dans l'ancienne loi?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise à la députée d'en face, Madame la présidente, oui, les coopératives faisaient déjà l'objet d'une surveillance auparavant, mais celle-ci a été harmonisée et renforcée par la nouvelle loi par rapport aux autres textes législatifs plus récents.

M^{me} F. Landry : Je remercie le ministre par l'entremise de la présidente. Y a-t-il d'autres textes législatifs liés au présent projet de loi?

Hon. Mr. Steeves: Madam Chair, through you to the member opposite, are there any other pieces of legislation related to this bill? Yes. Those are listed in Part 15, but most of them are not terribly consequential, other than the *Small Business Investor Tax Credit Act*. That was the strongest piece of legislation or the one with the most consequences.

Mrs. F. Landry: Thank you, through the chair. Will there be any additional regulations brought forward in relation to this bill? If so, what will they contain?

12:00

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, are there any other regulations that are being changed in relation to the bill? Yes, there are. All the rules are in section 168 of the Act. Ultimately, the rules on operation and administrative matters with FCNB will develop over the next six months. Any rules that need to be changed will be developed over the next six months.

Mrs. F. Landry: On naming cooperatives, I am curious to know whether there are any requirements to make them easily identifiable as entities. With a corporation, you can put "Corporation", "Limited", or whatever. Is there anything that has something to do with cooperatives?

Hon. Mr. Steeves: Yes, through you, Madam Chair, to the member opposite, requirements for names are in section 14.

Requirements of names

14(1) *The name of a cooperative shall include the word "Cooperative", "Co-operative", "Coop" or "Co-op" and shall have "Limited" or "Ltd." as the last word in its name.*

14(2) *A cooperative may use another form of the word "Cooperative", "Co-operative", "Coop" or "Co-op" in its name with the approval of the Director.*

L'hon. M. Steeves : Madame la présidente, par votre entremise à la députée d'en face, y a-t-il d'autres textes législatifs liés au présent projet de loi? Oui. Ils sont énumérés dans la partie 15, mais la plupart d'entre eux n'ont pas de conséquences majeures, à l'exception de la *Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises*. C'était le texte législatif le plus important ou celui qui avait le plus de conséquences.

M^{me} F. Landry : Merci, par l'entremise de la présidence. Y aura-t-il d'autres règlements proposés en lien avec le projet de loi? Si oui, que contiendront-ils?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise à la députée d'en face, Madame la présidente, y a-t-il d'autres règlements qui sont modifiés en lien avec le projet de loi? Oui, il y en a. Toutes les règles figurent à l'article 168 de la loi. Au bout du compte, les règles relatives au fonctionnement et aux questions administratives de la FCNB seront élaborées au cours des six prochains mois. Toutes les règles qui doivent être modifiées le seront au cours des six prochains mois.

M^{me} F. Landry : Concernant la dénomination des coopératives, je suis curieuse de savoir s'il existe des exigences visant à les rendre facilement identifiables en tant qu'entités. Pour une société, on peut ajouter « société », « limitée » ou autre. Y a-t-il des dispositions s'appliquant aux coopératives?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise, Madame la présidente, je réponds à la députée d'en face que oui, les exigences relatives à la dénomination figurent à l'article 14.

Exigences relatives à la dénomination

14(1) *La dénomination sociale de la coopérative comporte le mot « coopérative » ou « coop » et se termine par le mot « limitée » ou par son abréviation « Ltée ».*

14(2) *Avec l'approbation du directeur, la coopérative peut utiliser une autre forme du mot « coopérative » ou « coop » dans sa dénomination sociale.*

Mrs. F. Landry: Thank you for that answer, minister, through the chair. Do cooperatives submit an annual report to Service New Brunswick?

Hon. Mr. Steeves: Through the chair to the member, yes, the cooperatives will submit an annual report. It does not go to SNB. It will go to the FCNB.

Mrs. F. Landry: Do the cooperatives pay the same fees as any other corporation?

12:05

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, that is a good question. I like that one, too. Corporate fees will be developed over the next six months. Consultations with stakeholders are happening, so those fees will be developed over the next six months.

Mrs. F. Landry: I would like to know this: How are the directors selected? Are there any particular qualifications required to be a director on the board?

Hon. Mr. Steeves: Madam Chair, through you to the member opposite, we are talking about the boards of directors and how the directors are selected. It is up to the co-op to determine its needs based on the type of co-op it is. Co-ops are allowed to choose non-members, such as lawyers, accountants, and whatever, to be directors of the board because they might bring certain skill sets. Depending on the skill set the board needs, non-members could be directors as well, but that would be voted on by the members.

Mrs. F. Landry: Is there a limit to the number of directors who can be on the boards? Is there a specific number, or is it up to the board to decide how many board members to have?

Hon. Mr. Steeves: The limit to the number of directors is the question, Madam Chair. To the member opposite, the boards do not limit the number. They limit the minimum, which is that the boards have

M^{me} F. Landry : Je remercie le ministre pour sa réponse par l'entremise de la présidence. Les coopératives soumettent-elles un rapport annuel à Service Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence, je dirai à la députée que oui, les coopératives soumettent un rapport annuel. Celui-ci ne va pas à SNB, mais à la FCNB.

M^{me} F. Landry : Les coopératives paient-elles les mêmes frais que n'importe quelle autre société?

L'hon. M. Steeves : Je dirai à la députée d'en face par votre entremise, Madame la présidente, qu'il s'agit là d'une bonne question. Elle me plaît également. Les frais applicables aux sociétés seront fixés au cours des six prochains mois. Des consultations auprès des parties prenantes sont en cours, et ces frais seront donc fixés au cours des six prochains mois.

M^{me} F. Landry : J'aimerais savoir ceci : Comment les administrateurs sont-ils sélectionnés? Y a-t-il des qualifications particulières requises pour être administrateur au sein du conseil d'administration?

L'hon. M. Steeves : Madame la présidente, par votre entremise à la députée d'en face, nous parlons des conseils d'administration des coopératives et de la manière dont les administrateurs sont sélectionnés. C'est à la coopérative de déterminer ses besoins en fonction de son type. Les coopératives sont autorisées à choisir des non-membres, tels que des avocats, des comptables ou autres, pour siéger au conseil d'administration, car ils peuvent apporter certaines compétences. En fonction des compétences dont le conseil a besoin, des non-membres peuvent également être administrateurs, mais cela doit faire l'objet d'un vote des membres.

M^{me} F. Landry : Y a-t-il une limite au nombre d'administrateurs pouvant siéger au conseil d'administration? Y a-t-il un nombre précis, ou est-ce au conseil d'administration de décider du nombre de membres qui le composent?

L'hon. M. Steeves : La question porte sur le nombre limite d'administrateurs, Madame la présidente. Je dirai à la députée d'en face que les conseils d'administration ne limitent pas le nombre. Ils fixent un minimum, à savoir que les conseils doivent compter

to have at least three directors. They can have as many as they want after that.

Mrs. F. Landry: Thank you, minister, through the chair. Are there any requirements regarding the financial statements the boards provide? Do they have to be audited or examined? In French, we call that an “examen”. Are there any requirements for the members and for the shareholders, the people investing the funds?

12:10

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, requirements for financial statements are all lined up in Part 7, but generally, yes, they have to have financial statements, and yes, they have to be audited.

Mrs. F. Landry: Thank you, Madam Chair. How are the wages and pensions of employees protected in the event of a liquidation?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, how are wages and pensions protected in the case of dissolution? The *Pension Benefits Act* would have protection for them. This Act lays out the process of dissolution, but other Acts would take care of it after the dissolution. The main one would be the *Pension Benefits Act*.

Mrs. F. Landry: Just to be clear, in a dissolution procedure, there is something that clarifies how the wages and pensions are protected. Am I understanding you correctly?

12:15

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite through you, Madam Chair, it is a pension protected by the Act. I guess the only way I can say it is that it is protected as much as it would be in any other corporation. There is still the opportunity to go to court and all the rest of that. Yes, it is protected the way any corporation would be protected, but I do not know whether that is the answer that you want.

au moins trois administrateurs. Au-delà de ce minimum, ils peuvent en avoir autant qu'ils le souhaitent.

M^{me} F. Landry : Je remercie le ministre par l'entremise de la présidente. Y a-t-il des exigences concernant les états financiers fournis par les conseils d'administration? Doivent-ils être vérifiés ou examinés? En français, nous appelons cela un « examen ». Y a-t-il des exigences pour les membres et pour les détenteurs de parts de placement, les personnes qui investissent les fonds?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise à la députée d'en face, Madame la présidente, les exigences relatives aux états financiers sont toutes énoncées dans la partie 7, mais en général, oui, les conseils doivent avoir des états financiers, et oui, ceux-ci doivent être vérifiés.

M^{me} F. Landry : Merci, Madame la présidente. Comment les salaires et les pensions des employés sont-ils protégés en cas de liquidation?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise à la députée d'en face, Madame la présidente, comment les salaires et les pensions sont-ils protégés en cas de dissolution? La *Loi sur les prestations de pension* prévoit une protection à cet égard. Cette loi définit le processus de dissolution, mais d'autres lois se chargeraient d'une telle protection après la dissolution. La principale serait la *Loi sur les prestations de pension*.

M^{me} F. Landry : Juste par clarté, dans une procédure de dissolution, il existe un dispositif qui précise comment les salaires et les pensions sont protégés. Vous ai-je bien compris?

L'hon. M. Steeves : Je dirai à la députée d'en face par votre entremise, Madame la présidente, qu'il s'agit d'une pension protégée par la loi. Je suppose que la seule façon dont je puisse le dire, c'est qu'elle est protégée autant qu'elle le serait dans n'importe quelle autre société. Il reste toujours la possibilité d'aller devant les tribunaux et tout cela. Oui, elle est protégée comme elle le serait dans n'importe quelle société, mais je ne sais pas si c'est la réponse que vous souhaitez.

Mrs. F. Landry: Thank you, minister. Are the cooperatives subject to the labour and employment Act of New Brunswick as well as WorkSafeNB and all those regulations that we have, such as minimum wage and so on?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, yes, they would be subject to all those, the labour and employment Act and WorkSafeNB, as any employer would be. They are, absolutely.

Mrs. F. Landry: Madam Chair, through you, I would like to ask the minister to please explain the function of the New Brunswick cooperative federation.

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, you mentioned the New Brunswick cooperative federation. We are wondering whether you meant the Co-operative Enterprise Council. Is that what you meant?

12:20

Mrs. F. Landry: It is possible. Is there an organization that brings together all the cooperatives? Would that be the council?

Hon. Mr. Steeves: Yes. Well, there are two of them, a French organization and an English organization. The French is Coopérative de développement régional — Acadie ltée, and the English is the Co-operative Enterprise Council of New Brunswick. They are basically the stakeholders. That is what they are.

Mrs. F. Landry: Thank you. Is the use of the term “cooperative” protected, or can it be used freely by any other business?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, yes, the Act contains prohibitions, so it is protected.

Mrs. F. Landry: Thank you, minister, through the chair. Are the cooperatives affiliated with any other institutions through a formalized relationship?

M^{me} F. Landry : Merci, Monsieur le ministre. Les coopératives sont-elles soumises à la loi sur le travail et l’emploi du Nouveau-Brunswick ainsi qu’à Travail sécuritaire NB et à tous les règlements en vigueur, tels que ceux sur le salaire minimum et autres?

L’hon. M. Steeves : Par votre entremise à la députée d’en face, Madame la présidente, oui, les coopératives seraient soumises à tout cela, à la loi sur le travail et l’emploi et à Travail sécuritaire NB, comme n’importe quel employeur. Elles le sont, absolument.

M^{me} F. Landry : Madame la présidente, par votre entremise, j’aimerais demander au ministre d’expliquer le rôle de la fédération des coopératives du Nouveau-Brunswick.

L’hon. M. Steeves : Par votre entremise à la députée d’en face, Madame la présidente, vous avez mentionné la fédération des coopératives du Nouveau-Brunswick. Nous nous demandons si vous faisiez référence au Co-operative Enterprise Council. Est-ce bien ce que vous vouliez dire?

M^{me} F. Landry : C’est possible. Existe-t-il un organisme qui regroupe toutes les coopératives? Serait-ce le conseil en question?

L’hon. M. Steeves : Oui. Eh bien, il y en a deux, un organisme francophone et un organisme anglophone. Le francophone est la Coopérative de développement régional — Acadie ltée, et l’anglophone est le Co-operative Enterprise Council of New Brunswick. Ce sont essentiellement les parties prenantes. C’est ce qu’elles sont.

M^{me} F. Landry : Merci. L’utilisation du terme « coopérative » est-elle protégée, ou ce terme peut-il être utilisé librement par n’importe quelle autre entreprise?

L’hon. M. Steeves : Par votre entremise à la députée d’en face, Madame la présidente, oui, la loi contient des interdictions, l’appellation est donc protégée.

M^{me} F. Landry : Je remercie le ministre par l’entremise de la présidente. Les coopératives sont-elles affiliées à d’autres institutions par le biais d’une relation formalisée?

Hon. Mr. Steeves: Madam Chair, through you to the member opposite, there are none that we are aware of and certainly none that the Act addresses.

Mrs. F. Landry: Thank you, minister. Can cooperatives become public? Can they trade in public markets?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, the basic answer is no, not unless they comply with the *Securities Act*. It is not something that would be contemplated in this Act, so no, they really cannot. Could they trade on the Toronto Stock Exchange? No. No, they could not.

Mrs. F. Landry: Thank you, minister. Are there any restrictions on the amalgamations of cooperatives?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Madam Chair, to the member opposite, yes, they are allowed to amalgamate. “Two or more cooperatives may amalgamate and continue as one cooperative.” That is in Part 8 of the bill, and there are very specific rules about that in Part 8.

Mrs. F. Landry: Thank you, minister, through the chair. Are cooperatives subject to conflict-of-interest guidelines?

12:25

Hon. Mr. Steeves: Madam Chair, through you to the member across the way, section 75 discusses disclosure of conflict of interest. It is only for the board of directors, really, though. They are the ones who need it for conflict of interest.

Madam Chair: I propose a “pause de santé”, a health break, for five minutes. Thank you.

(The committee recessed at 12:25 p.m.)

The committee resumed at 12:32 p.m., with **Mr. C. Chiasson** in the chair.)

L'hon. M. Steeves : Je dirai au député d'en face par votre entremise, Madame la présidente, qu'à notre connaissance, il n'y a aucune relation formalisée, et certainement aucune qui soit visée par la loi.

M^{me} F. Landry : Merci, Monsieur le ministre. Les coopératives peuvent-elles devenir publiques? Leurs parts peuvent-elles être négociées sur les marchés publics?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise à la députée d'en face, Madame la présidente, la réponse de base est non, à moins qu'elles ne se conforment à la *Loi sur les valeurs mobilières*. Ce n'est pas quelque chose qui serait envisagé dans le projet de loi, donc non, elles ne le peuvent vraiment pas. Pourraient-elles être cotées à la Bourse de Toronto? Non. Non, elles ne le pourraient pas.

M^{me} F. Landry : Merci, Monsieur le ministre. Existe-t-il des restrictions concernant les fusions de coopératives?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise, Madame la présidente, je répondrai à la députée d'en face que oui, les coopératives sont autorisées à fusionner. « Deux coopératives ou plus peuvent fusionner en une seule et même coopérative. » C'est ce qu'on lit dans la partie 8 du projet de loi, et la partie 8 contient des règles très précises à ce sujet.

M^{me} F. Landry : Je remercie le ministre par l'entremise de la présidente. Les coopératives sont-elles soumises aux lignes directrices en matière de conflits d'intérêts?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise à la députée d'en face, Madame la présidente, l'article 75 traite de la divulgation des conflits d'intérêts. Cela ne concerne toutefois que le conseil d'administration. Ce sont les membres du conseil qui doivent respecter les règles en question en matière de conflits d'intérêts.

La présidente : Je propose une « pause santé » de cinq minutes. Merci.

(La séance est suspendue à 12 h 25.)

La séance reprend à 12 h 32 sous la présidence de **M. C. Chiasson**.)

12:32

Hon. Mr. Steeves: Do we have unanimous consent to remove jackets?

Mr. Chair: Do we have unanimous consent?

Hon. Members: Agreed.

Hon. Mr. Steeves: Thanks. Okay.

Mrs. F. Landry: All right, I have only a few more questions, and they are more philosophical than technical, if I can say that. I would like to know what . . . I know that the cooperative model has been used widely around the province, with more than 105 cooperatives active and up to 191 registered. This is a model that has been proven to work, and I think now is the time for this province to put this forward. I would like to know, from the minister, this: How will the new bill help the economic development of the province? How can we use this model more around the province, mainly in rural areas?

12:35

Hon. Mr. Steeves: Through you, Mr. Chair—not Madam Chair—to the member opposite, any investment in the province is a good investment. That is for sure. This new Act is gaining some traction. It is gaining some popularity. People are hearing about it, and they want to know more. That is great. Hopefully, we will move the number of active co-ops up from 105. A particular area that is gaining strength is . . . What is the new term? Social enterprise. Organic farmers are banding together. Those areas where people are sustaining the co-ops and are making jobs for themselves, not necessarily big corporations or big money-making enterprises but areas where people are keeping themselves, body and soul, together, are where this is making some great strides. We are expecting this to continue to grow, and we are excited about that.

Mrs. F. Landry: Thank you, minister, through the chair. How will the province make the economic development agencies in this province aware of this modernization of the Act? How will the agencies get

L'hon. M. Steeves : Avons-nous le consentement unanime pour retirer nos vestes?

Le président : Avons-nous le consentement unanime?

Des voix : Oui.

L'hon. M. Steeves : Merci. D'accord.

M^{me} F. Landry : Très bien, je n'ai plus que quelques questions, et elles sont plus philosophiques que techniques, si je puis dire. J'aimerais savoir ce que... Je sais que le modèle coopératif a été largement utilisé dans toute la province, avec plus de 105 coopératives actives et jusqu'à 191 enregistrées. C'est un modèle qui a fait ses preuves, et je pense que le moment est venu pour la province de le mettre de l'avant. J'aimerais savoir ce qui suit de la part du ministre : En quoi le nouveau projet de loi contribuera-t-il au développement économique de la province? Comment pouvons-nous utiliser davantage un tel modèle dans la province, principalement dans les zones rurales?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise à la députée d'en face, Monsieur le président, et non Madame la présidente, tout investissement dans la province est un bon investissement. Cela ne fait aucun doute. La nouvelle loi commence à susciter de l'intérêt. Elle gagne en popularité. Les gens en entendent parler et veulent en savoir plus. C'est formidable. Espérons que nous parviendrons à faire passer le nombre de coopératives actives au-delà de 105. Un domaine particulier qui prend de l'ampleur est... Quel est le nouveau terme? L'entreprise sociale. Les agriculteurs biologiques se regroupent. Ce sont les régions où les gens soutiennent les coopératives et se créent des emplois, pas nécessairement là où il y a de grandes sociétés ou des entreprises très lucratives, mais les régions où les gens se serrent les coudes, corps et âme, qui font de grands progrès dans ce domaine. Nous nous attendons à ce que le modèle coopératif continue de se développer, et nous en sommes ravis.

M^{me} F. Landry : Je remercie le ministre par l'entremise de la présidence. Comment la province va-t-elle informer les agences de développement économique néo-brunswickoises de la présente modernisation de la loi? Comment ces agences obtiendront-elles de l'information sur la manière de la

information on how to expand on it or maybe generate interest?

Hon. Mr. Steeves: Through the chair, to the member opposite, basically, I understand you to be asking about marketing the Act, almost, and letting people know. The department is going to be in communication with a number of people. It has a communications plan. Part of that plan is to link with Opportunities New Brunswick and get some stakeholder action and inform through communications, be it on television or in the newspaper. One-on-one is always the best. It would be interesting if we could have a meeting in the House with all 49 of us so that we could take the bill back to our areas and say: Do you know what? Here is an opportunity for some people who want to get involved in a new kind of co-op. It is a neat idea.

Mrs. F. Landry: Thank you, minister, through the chair. I would like to know whether what we described before as the cooperative federation or council . . . I know there is the CDR-Acadie and the cooperative council. I am not sure about that name. Is the province helping these corporations or organizations to financially help cooperatives in New Brunswick?

Hon. Mr. Steeves: Through the chair to the member opposite, not that we are aware of. We do not believe there is any money.

12:40

Mrs. F. Landry: Thank you, minister, through the chair. That is one of the things that maybe we could look at in terms of attracting interest toward this form of cooperative and the new, modernized Act. These organizations are already talking to existing cooperatives. With a little help, maybe they could do more, along with ONB or any other . . . There is the Innovation Foundation. You know, there are a lot of economic . . . There is the Community Business Development Corporation of this province. That is a federal organization, but it does talk to small entrepreneurs and investors in New Brunswick. With the help of the council and the CDR-Acadie, I think we could maybe look at more promotion of this new . . . It is not a new form, but it is a modernized

mettre en oeuvre ou de susciter possiblement de l'intérêt?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence à la députée d'en face, je crois comprendre que vous posez essentiellement une question sur la promotion de la loi, en quelque sorte, et sur la manière de la faire connaître. Le ministère va entrer en contact avec un certain nombre de personnes. Il dispose d'un plan de communication. Une partie de ce plan consiste à collaborer avec Opportunités Nouveau-Brunswick, à susciter l'action des parties prenantes et à informer le public par le biais de la communication, que ce soit à la télévision ou dans les journaux. Le face-à-face est toujours la meilleure solution. Ce serait intéressant si nous pouvions organiser une réunion à la Chambre pour nous tous, les 49 que nous sommes, afin de pouvoir ramener le projet de loi dans nos circonscriptions et dire : Vous savez quoi? Voici une opportunité pour les gens qui souhaitent s'engager dans un nouveau type de coopérative. C'est une très bonne idée.

M^{me} F. Landry : Je remercie le ministre par l'entremise du président. J'aimerais savoir si ce que nous avons décrit précédemment comme la fédération ou le conseil des coopératives... Je sais qu'il y a la CDR-Acadie et le conseil des coopératives. Je ne suis pas sûre de ce nom. La province aide-t-elle ces associations ou organismes à soutenir financièrement les coopératives du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence à la députée d'en face, pas à notre connaissance. Nous ne pensons pas qu'il y ait de fonds.

M^{me} F. Landry : Je remercie le ministre par l'entremise de la présidence. C'est l'un des aspects que nous pourrions peut-être examiner pour susciter l'intérêt envers un tel type de coopérative et la nouvelle loi modernisée. Les organismes en question sont déjà en contact avec les coopératives existantes. Avec un peu d'aide, ils pourraient peut-être en faire davantage, en collaboration avec ONB ou tout autre... Il y a la Fondation de l'innovation. Vous savez, il y a beaucoup d'instruments économiques... Il y a la Corporation au bénéfice du développement communautaire de la province. C'est un organisme fédéral, mais il dialogue avec les petits entrepreneurs et les investisseurs du Nouveau-Brunswick. Avec l'aide du conseil et de la CDR-Acadie, je pense que nous pourrions peut-être envisager de promouvoir

form. It is now more adapted to New Brunswick's reality, and I think this could be a good idea.

Having said that, I want to thank the minister and the staff for answering all my questions, especially the questions that may have been more technical. This is certainly a model that I favour for New Brunswick and the reality all around the province.

J'attends avec impatience l'entrée en vigueur de la loi.

Thank you very much.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Par votre entremise, merci aussi au ministre et aux représentants de FCNB d'être ici aujourd'hui. Je n'ai pas tant de questions que cela.

La question de la coopération et des coopératives est un sujet qui me passionne. Tantôt, cela aurait pu être moi dont parlait le ministre quand il a mentionné une coopérative agricole. Encore aujourd'hui — je l'étais aussi avant d'être élu —, je suis toujours membre fondateur et actif d'une coopérative de travailleurs. Dans le fond, c'est un sujet dont nous avons déjà parlé un petit peu, hors hansard, disons.

Il y a plusieurs styles de coopératives. Nous avons des coopératives de travailleurs, des coopératives de producteurs ou des coopératives de consommateurs, et, il y a celles, comme les coopératives de solidarité, qui sont émergentes, surtout au Québec et en France. Les coopératives de solidarité amènent un autre camp assez spécial à la coopération.

Voici donc ma question : Avec les modifications proposées ici, même si on ne parle pas spécifiquement de coopératives de solidarité, sera-t-il possible de créer et de faire fonctionner des coopératives de solidarité ici, dans la province? Merci.

12:45

Hon. Mr. Steeves : Through the chair to the member opposite, basically, the question was this: Can we have solidarity co-ops? Maybe, for Hansard, we will just say that solidarity co-ops are co-ops with members from various stakeholder groups, such as workers, consumers, and community supporters. New Brunswick already has a few of these, but this bill will

d'avantage cette nouvelle... Ce n'est pas une nouvelle forme, mais une forme modernisée. Elle est désormais mieux adaptée à la réalité du Nouveau-Brunswick, et je pense que cela pourrait être une bonne idée.

Cela dit, je tiens à remercier le ministre et le personnel d'avoir répondu à toutes mes questions, en particulier celles qui étaient peut-être plus techniques. Il s'agit certainement d'un modèle que je privilégie pour le Nouveau-Brunswick et les réalités de l'ensemble de la province.

I am looking forward to the Act coming into effect.

Merci beaucoup.

Mr. K. Arseneau : Thank you, Mr. Speaker. Through you, thank you, too, to the minister and to the FCNB representatives for being here today. I do not have that many questions.

Cooperation and cooperatives are things I am passionate about. Earlier, it could have been me the minister was talking about when he mentioned a farm cooperative. Today—as I was before being elected—I remain a founding and active member of a workers' cooperative. Basically, this is something we have already talked a little bit about, outside Hansard, let's say.

There are several kinds of cooperatives. We have workers' cooperatives, producers' cooperatives, and consumer cooperatives, and there are others, like solidarity cooperatives, that are emerging, especially in Quebec and France. Solidarity cooperatives bring another rather special camp to cooperation.

So here is my question: With the amendments proposed here, even though they do not refer specifically to solidarity cooperatives, will it be possible to create and operate solidarity cooperatives here in the province? Thank you.

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence au député d'en face, en substance, la question était la suivante : Pouvons-nous avoir des coopératives de solidarité? Peut-être, pour le hansard, dirons-nous simplement que les coopératives de solidarité sont des coopératives dont les membres proviennent de divers groupes de parties prenantes, tels que les travailleurs,

provide some framework by providing the different classes of members. So, the answer is yes.

M. K. Arseneau : Excellent ; merci beaucoup. Monsieur le président, je vais être honnête : Vous avez laissé beaucoup de latitude en ce qui touche des principes très importants d'une coopérative, soit l'indépendance et l'autonomie. C'est encourageant de voir la latitude que vous avez laissée dans le projet de loi. Il y a de nouvelles sortes de coopératives qui sont mises sur pied, comme la Coopérative d'utilisation de matériel agricole, soit CUMA, qui vont certainement faire partie du futur de l'agriculture. Je pense aussi à des coopératives qui sont créées de plus en plus. On voit des gens dont l'achat d'une automobile se fait en coopération, et cela va se faire de plus en plus dans les années à venir. Donc, le fait que vous avez laissé cette ouverture dans le projet de loi est très encourageant.

J'aurais une petite question spécifique ayant trait à la limitation de l'utilisation des mots « coopérative, coop » ou quelque chose comme cela. Ce règlement va-t-il aussi s'appliquer au site Web? Dernièrement, on voit que certaines coopératives utilisent .coop au lieu d'utiliser le .ca ou le .com. Cette limitation va-t-elle aussi permettre à des coopératives de porter plainte en ce qui a trait à des utilisateurs Web qui utilisent le .coop, mais qui ne sont pas des coopératives selon la loi? Merci.

Hon. Mr. Steeves: Through the chair to the member opposite, they are sensitive to the use of the word “co-op”. Having said that, it is on the web. You know, it is going to be hard to police every little thing. They are sensitive to the use of the word “co-op”, so for “coop.ca” or “.com”, yes. Having said that, if it is “co-op”, it should not be a problem if it is truly a co-op.

Mr. K. Arseneau: Thank you, minister, through the chair. That is exactly what I wanted to get through. For some people, obviously, the co-op movement is a very respected movement. It is a different way of doing things, and often, some people try to take advantage of that without being a co-op. I understand that it will be a bit harder to enforce on the web, but to be conscious of it is very important. Putting that limitation into that law is a very good idea.

les consommateurs et les partenaires communautaires. Le Nouveau-Brunswick en compte déjà quelques-unes, mais le projet de loi fournira un cadre en définissant les différentes catégories de membres. La réponse est donc oui.

Mr. K. Arseneau: Excellent; thank you very much. Mr. Speaker, I am going to be honest. You have left a lot of leeway with respect to very important cooperative principles: independence and autonomy. It is encouraging to see the leeway that you have left in the bill. There are new kinds of cooperatives being established, like the coopératives d'utilisation de matériel agricole, or CUMA, that will surely be part of the future of agriculture. I am also thinking about cooperatives that are increasingly being created. People buy cars cooperatively, and this will be done more and more in the coming years. So, the fact that you have left this opening in the bill is very encouraging.

I would have one small question specifically relating to limiting the use of the words “Cooperative”, “Coop”, or something like that. Will this regulation apply to websites, too? Lately, some cooperatives have been using .coop instead of .ca or .com. Is this limit also going to allow cooperatives to file a complaint with respect to website users who use .coop but are not cooperatives under the Act? Thank you.

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence, je dirai au député d'en face qu'il y a une attention accordée à l'utilisation du mot « coop ». Cela dit, c'est sur le Web. Vous savez, il sera difficile de contrôler chaque petit détail. Il y a une attention à l'égard de l'utilisation du mot « coop », de sorte que pour « coop.ca » ou « .com », oui. Cela dit, si le terme « coop » est employé, cela ne devrait pas poser de problème s'il s'agit véritablement d'une coop.

M. K. Arseneau : Je remercie le ministre par l'entremise de la présidence. C'est exactement ce que je voulais faire valoir. Pour certaines personnes, évidemment, le mouvement coopératif est un mouvement très respecté. C'est une façon différente de faire les choses, et souvent, certaines personnes essaient d'en tirer profit sans former une coopérative. Je comprends que ce sera un peu plus difficile à faire respecter sur le Web, mais il est très important d'en

être conscient. Intégrer une telle restriction dans la loi est une très bonne idée.

12:50

We see that same thing being done with “organic”. All right? We see the same thing being done with many different ways of naming stuff. Then we go to the grocery store, and we see “natural” on everything. “Natural” is not a regulated term, and it causes a problem for consumers.

Are there any changes when it comes to the liquidation of “des actifs”? What is that in English? They are assets. What will be the process of liquidating assets when a cooperative ceases activity? Is there any framework for that in this law?

Hon. Mr. Steeves: Through you, Mr. Chair, to the member opposite, Part 9 deals with dissolution issues. When you have a day and really nothing else at all to do, you can read it. It is a long one, but what it does is it takes the last Act and modernizes it. It still relies on tried-and-true methods of taking care. It is a very fair process, and that is how the bill is taking care of dissolution and liquidation.

Mr. K. Arseneau: Thank you, minister, through the chair. I would love to read it all, honestly. It was given to us pretty late. I understand that. I would have liked to have had it earlier. It is a subject I am very passionate about. I will be very honest. I did not have the time to read it all, but thank you for that. I think that is all. Honestly, I scooted through it as much as I could. Thank you very much for the briefing session that was offered to us. That is always appreciated. I also got questions out of that. Sometimes, we ask the same questions here, but this is to get it in Hansard to make it official.

I am just going to say that cooperatives will be a major part, I hope and truly wish, in moving our economy forward. Cooperatives are going to be a major part of the economy of the future. It is an economy that is a lot more . . . When we talk about economic disparities, we say that cooperatives are a very good, sound way of bringing down those disparities and bringing people back to a level line, together. I really wish we would

On voit la même chose se produire avec le terme « bio ». D'accord? On voit la même chose se produire avec de nombreuses façons différentes de nommer les produits. Puis on va à l'épicerie, et on voit « naturel » sur tout. « Naturel » n'est pas un terme réglementé, et cela pose un problème aux consommateurs.

Y a-t-il des changements en ce qui concerne la liquidation des « éléments d'actif»? Comment appelle-t-on cela en anglais? Ce sont des « assets. Quel sera le processus de liquidation des éléments d'actif lorsqu'une coopérative cesse ses activités? Y a-t-il un cadre prévu à cet effet dans le projet de loi?

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise au député d'en face, Monsieur le président, la partie 9 traite des questions relatives à la dissolution. Lorsque vous aurez une journée devant vous et vraiment rien d'autre à faire, vous pourrez la lire. C'est un long texte, mais il modernise la loi actuelle. Il s'appuie toujours sur des méthodes éprouvées. C'est un processus très équitable, et c'est ainsi que le projet de loi traite de la dissolution et de la liquidation.

M. K. Arseneau : Je remercie le ministre par l'entremise de la présidence. J'aimerais lire la partie en question en entier, honnêtement. On nous a remis le projet de loi assez tard. Je comprends cela. J'aurais aimé l'avoir plus tôt. C'est un sujet qui me tient vraiment à coeur. Je vais être très honnête. Je n'ai pas eu le temps de tout lire, mais merci pour cela. Je pense que c'est tout. Honnêtement, j'ai parcouru le texte du mieux que j'ai pu. Merci beaucoup pour la séance d'information qui nous a été offerte. C'est toujours apprécié. Cela m'a également inspiré des questions. Parfois, nous posons les mêmes questions ici, mais c'est pour que cela figure au Hansard et devienne officiel.

Je vais simplement dire que les coopératives joueront un rôle majeur, je l'espère et je le souhaite sincèrement, dans le développement de notre économie. Les coopératives vont constituer un élément essentiel de l'économie de demain. C'est une économie qui est bien plus... Lorsque nous parlons de disparités économiques, nous disons que les coopératives constituent un moyen très efficace et solide de réduire ces disparités et de ramener tout le monde au même niveau, ensemble. Je souhaite

see a major growth in the use of the cooperative model. I have even said it.

12:55

I would go further sometimes, and I wish, in the years to come, that we could maybe go further. I have said in this House, I believe, that when government invests in creating jobs, instead of giving that money to a corporation, as moral people, we should be giving it to the people. It is taxpayer money. We should be giving it back to the largest number of taxpayers, such as the workers of those enterprises, maybe. If you want a government subsidy for that, then you will have to open up some shares to your employees and form as a co-op. My wish is that we start using the co-op model a lot more in our thinking in the future, especially when looking at economic development.

I am going to leave that there. Thank you very much, and I will be glad to support this bill until the end of the process. Thanks.

Mr. Chair: Thank you very much, member. I was going to read the bill into the record so that everybody would have a clear understanding of it, but I was talked out of it. Are there any further questions?

Mr. Coon: Thank you, Mr. Chair. I am very excited to rise in the Committee of the Whole to ask questions about the bill today. I agree with my colleague from Kent North and my colleague from Madawaska Les Lacs-Edmundston that, in many ways, the way forward in New Brunswick, in terms of our economic development, is made more possible through the growth and development of cooperative enterprise. This bill, to the extent that I have read it and been briefed on it, is very exciting and makes that possible. I think that in our New Brunswick context, co-ops are going to play an increasing role. They must play an increasing role, and this bill is going to help that happen.

The form of enterprise that we have matters. It matters for the kind of economy and society we have. If you think of the roles of enterprise and the kinds of operational principles we really need enterprises to fulfill in a green economy, they include providing a more equitable distribution of goods and services that

vraiment que l'on assiste à une croissance importante du recours au modèle coopératif. Je l'ai même dit.

J'irais parfois plus loin, et j'espère que, dans les années à venir, nous pourrions peut-être aller plus loin. J'ai dit à la Chambre, je crois, que lorsque le gouvernement investit dans la création d'emplois, au lieu de donner l'argent à une entreprise en tant que personne morale, nous devrions le donner aux gens. C'est l'argent des contribuables. Nous devrions le redistribuer au plus grand nombre de contribuables, comme les travailleurs de telles entreprises, par exemple. Si vous voulez une subvention gouvernementale pour cela, vous devrez alors ouvrir des parts à vos employés et vous constituer en coopérative. Mon souhait est que nous commencions à intégrer davantage le modèle coopératif dans notre réflexion à l'avenir, en particulier en matière de développement économique.

Je m'en tiendrai là. Merci beaucoup, et je me ferai un plaisir de soutenir le projet de loi jusqu'à la fin du processus. Merci.

Le président : Merci beaucoup, Monsieur le député. J'avais l'intention de lire le projet de loi pour le compte rendu afin que tout le monde en ait une compréhension claire, mais on m'en a dissuadé. Y a-t-il d'autres questions?

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je suis très content de prendre la parole au Comité plénier pour poser des questions sur le projet de loi aujourd'hui. Je suis d'accord avec mon collègue de Kent-Nord et ma collègue de Madawaska Les Lacs-Edmundston pour dire que, à bien des égards, l'avenir du Nouveau-Brunswick, en termes de développement économique, passe davantage par la croissance et le développement des entreprises coopératives. Le présent projet de loi, d'après ce que j'en ai lu et ce qu'on m'en a dit, est très prometteur et rend cela possible. Je pense que dans le contexte du Nouveau-Brunswick, les coopératives vont jouer un rôle de plus en plus important. Elles doivent jouer un rôle de plus en plus important, et ce projet de loi va contribuer à ce que cela se produise.

La forme que prennent nos entreprises a son importance. Elle a son importance pour le type d'économie et de société que nous avons. Si l'on réfléchit aux rôles des entreprises et aux principes de fonctionnement qu'elles doivent réellement respecter dans une économie verte, ceux-ci incluent une

are necessary for the prosperity of all, ensuring that enterprise is using as little material and energy as possible while minimizing damage to our ecosystems, offering meaningful employment and opportunities to participate in the life of the community and society, and, ultimately, contributing to the overall vitality of the community. These are things that co-ops, with their type of organization and membership-based boards, being embedded in the community and working with the grain of the community, have such potential to deliver on, Mr. Chair.

I guess what I want to ask the minister is this: Does he share my excitement? Does he share my excitement for what this modernized *Cooperatives Act* could mean for cooperative enterprise and, therefore, community economic development around our province? Does the minister share my enthusiasm?

Hon. Mr. Steeves: Through the chair to the member opposite, yes, I do. Do you know what? I actually wrote down one particular line that I thought was wonderful. It is: “working with the grain of the community”. They are working with the grain of the community and working with the heart of the community. I want the community to flourish, and I want the province to flourish too, obviously.

Yes, I am excited. When the FCNB brought this to me, the people had done a lot of work on it, and they were excited. That is great too, when you see civil servants come here and say: Listen, this is going to be good. This is really going to work well. This is going to improve the province. This is going to improve people's lots in life.

You see people excited about it, and then you get excited about it too. I am happy to see that from you, the member for Kent North, and the member for Madawaska Les Lacs-Edmundston. Yes, I am excited about it. I am excited about this. I am excited about the *Credit Unions Act* that is coming up too. I think it is a good one.

distribution plus équitable des biens et services nécessaires à la prospérité de tous, la garantie que les entreprises utilisent le moins de matières premières et d'énergie possible tout en minimisant les dommages causés à nos écosystèmes, l'offre d'emplois valorisants et d'opportunités de participer à la vie de la collectivité et de la société, et, en fin de compte, la contribution à la vitalité globale de la collectivité. Ce sont là des aspects que les coopératives, grâce à leur mode d'organisation et à leurs conseils d'administration composés de membres, ancrées dans la collectivité et travaillant dans le sens du grain de la collectivité, sont particulièrement bien placées pour mettre en oeuvre, Monsieur le président.

Je suppose que ce que je veux demander au ministre, c'est ceci : Partage-t-il mon enthousiasme? Partage-t-il mon excitation quant à ce que la présente *Loi sur les coopératives* modernisée pourrait signifier pour les entreprises coopératives et, par conséquent, pour le développement économique communautaire dans l'ensemble de notre province? Le ministre partage-t-il mon enthousiasme?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence au député d'en face, oui, je partage votre enthousiasme. Vous savez quoi? J'ai en fait noté un passage en particulier que j'ai trouvé merveilleux. Il est le suivant : « travaillant dans le sens du grain de la collectivité ». Les coopératives travaillent dans le sens de la collectivité et avec le coeur de la collectivité. Je veux que la collectivité s'épanouisse, et je veux que la province s'épanouisse aussi, évidemment.

Oui, je suis enthousiaste. Lorsque la FCNB m'a présenté le projet, les gens y avaient déjà beaucoup travaillé et ils étaient enthousiastes. C'est formidable aussi, quand on voit des fonctionnaires venir ici et dire : Écoutez, ça va être une bonne chose. Ça va vraiment bien fonctionner. Ça va améliorer la province. Ça va améliorer la vie des gens.

On voit des gens enthousiastes à propos du projet de loi, et puis on devient enthousiaste soi-même. Je suis content de voir un tel enthousiasme chez vous, chez le député de Kent-Nord et chez la députée de Madawaska Les Lacs-Edmundston. Oui, je suis enthousiaste à ce sujet. Je suis enthousiaste à ce sujet. Je suis enthousiaste à propos de la *Loi sur les caisses populaires* qui va bientôt être présentée. Je pense que c'est une bonne loi.

13:00

Mr. Coon: Well, Mr. Chair, that is fantastic. In at least three out of the four parties, we have enthusiasm and excitement for the future of co-ops and the role they will play in community development and economic development in our province. We have not heard from the fourth yet, but that member is going to be asking questions next, I am sure. I hope that when he asks his questions, what he asks will also refer to whether he is enthusiastic and excited about the prospects this bill brings for our province and each of our communities in New Brunswick.

That was my only question. I am really happy with the response I got from the Finance Minister. Thank you, Mr. Chair.

Mr. Chair: Thank you very much, member. To the member for Fredericton-York, it is your turn to express your enthusiasm.

Mr. DeSaulniers: Thank you very much. Mr. Chair, through you to the minister, I am a member of a co-op. I am a member of the co-op down on the Vanier Highway. I have been a member there for quite some time. I buy all my gas at the co-op gas bar, and in my past career as a union representative, the union represented most of the co-op grocery stores in the province. We represented the food warehouses and hardware warehouses down in Moncton. I am sure you are aware that they all closed.

There is a lot of big-box-store pressure put on these kinds of operations. I am sure that the “caisses populaires” and the credit unions are going to feel the same pinch with the big banks. Is there anything in your modernized Act that would have helped the co-ops to continue, helped them to thrive, or allowed them to have more success as opposed to what happened? We have had a lot of job loss, at least in this province.

Hon. Mr. Steeves: Through you, Mr. Chair . . . I keep wanting to call you madam. I am sorry.

(Interjections.)

M. Coon : Eh bien, Monsieur le président, c'est fantastique. Il y a de l'enthousiasme et de l'excitation dans au moins trois des quatre partis à l'égard de l'avenir des coopératives et du rôle qu'elles joueront dans le développement communautaire et économique de notre province. Nous n'avons pas encore entendu le quatrième, mais je suis sûr que le député posera des questions tout à l'heure. J'espère que lorsqu'il posera ses questions, celles-ci nous éclaireront également sur son enthousiasme et son optimisme quant aux perspectives que le projet de loi offre à notre province et à chacune de nos collectivités au Nouveau-Brunswick.

C'était ma seule question. Je suis vraiment satisfait de la réponse que m'a donnée le ministre des Finances. Merci, Monsieur le président.

Le président : Merci beaucoup, Monsieur le député. C'est à votre tour, Monsieur le député de Fredericton-York, d'exprimer votre enthousiasme.

M. DeSaulniers : Merci beaucoup. Au ministre par votre entremise, Monsieur le président, je suis membre d'une coopérative. Je suis membre de la coopérative située sur la route Vanier. J'y suis membre depuis un certain temps déjà. Je fais toujours le plein d'essence à la station-service de la coopérative, et dans le cadre de mon ancienne carrière de délégué syndical, mon syndicat représentait la plupart des épiceries coopératives de la province. Nous représentons les entrepôts alimentaires et les entrepôts de quincaillerie de Moncton. Je suis sûr que vous savez qu'ils ont tous fermé.

Les grandes surfaces exercent une forte pression sur un tel type d'établissements. Je suis sûr que les caisses populaires et les coopératives de crédit vont subir la même pression de la part des grandes banques. Y a-t-il quelque chose dans votre loi modernisée qui aurait aidé les coopératives à perdurer, à prospérer ou à connaître davantage de succès, contrairement à ce qui s'est produit? Nous avons subi de nombreuses pertes d'emplois, du moins dans la province.

L'hon. M. Steeves : Par votre entremise, Monsieur le président... Je n'arrête pas de vouloir vous appeler « Madame ». Je m'en excuse.

(Exclamations.)

Hon. Mr. Steeves: I know.

To the member for Fredericton-York, you asked: Is there anything in this Act that would have helped? Yes, well, there probably is. There is not only the flexibility and the modernization but also the access to capital, which is needed, and the selling of shares to people who are not necessarily members. The access to capital is a big thing. Giving the small business investor tax credit a bump is a big thing, yes. That would have helped.

Mr. DeSaulniers: Thank you. Through you, Mr. Chair, to the minister, I forgot to thank the minister for his appearance and thank his staff for the important work that they do. Excuse me for that.

I am well versed in the principles of a co-op. As I understand it, cooperatives were created and spawned out in the Prairies, with all the farmers and stuff. Years and years ago, with the cooperative principles, there was even a party based on co-ops. That was years ago. I thank the minister for modernizing this and making it easier for cooperatives to survive and have access to all the money. Hopefully, we will see some success stories. Maybe it will spawn another movement in the province, and as people move away from the big-box thing and try to get into more organic products and more fresh produce and want to eat healthier and this and that, hopefully, this Act will help that along so that we might see some success in the future with the creation of more co-ops.

Anyway, Mr. Chair, through you to the minister, I want to thank the minister and his staff again. That is all I have for questions. Thank you.

Mr. Chair: Thank you very much, member.

Mr. Harvey: Thank you, Mr. Chair. Yes, I am very enthusiastic. I know the people opposite are gathering. There are more numbers coming in every minute. They are probably waiting to go. It is two o'clock. We have a lot of things to say, Mr. Chair.

L'hon. M. Steeves : Je sais.

Monsieur le député de Fredericton-York, vous avez demandé : Y a-t-il quelque chose dans la loi proposée qui aurait pu aider? Eh bien, oui, c'est probablement le cas. Il y a non seulement la flexibilité et la modernisation, mais aussi l'accès au capital, qui est nécessaire, et la vente de parts à des personnes qui ne sont pas nécessairement membres. L'accès au capital est un élément important. Renforcer le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises est un élément important, oui. Cela aurait aidé.

M. DeSaulniers : Merci. Par votre entremise au ministre, Monsieur le président, j'ai oublié de remercier celui-ci pour sa présence et remercier son personnel pour le travail important qu'il accomplit. Je m'en excuse.

Je connais bien les principes d'une coopérative. Si je comprends bien, les coopératives ont été créées et sont apparues dans les Prairies, avec tous ces agriculteurs et tout cela. Il y a des années et des années, grâce aux principes coopératifs, il y avait même un parti fondé sur les coopératives. C'était il y a longtemps. Je remercie le ministre d'avoir modernisé la loi et d'avoir facilité la survie des coopératives ainsi que leur accès à tous les fonds en question. Espérons que nous verrons des exemples de réussite. Peut-être cela donnera-t-il naissance à un nouveau mouvement dans la province, et alors que les gens s'éloignent des grandes surfaces pour se tourner vers des produits plus biologiques et des produits plus frais, et qu'ils souhaitent manger plus sainement, et tout cela, espérons que le projet de loi y contribuera afin que nous puissions voir des résultats positifs à l'avenir avec la création de nouvelles coopératives.

Quoi qu'il en soit, Monsieur le président, par votre entremise, je tiens à remercier une nouvelle fois le ministre et son personnel. Je n'ai plus de questions. Merci.

Le président : Merci beaucoup, Monsieur le député.

M. Harvey : Merci, Monsieur le président. Oui, je suis très enthousiaste. Je sais que les députés d'en face se rassemblent. Ils sont de plus en plus nombreux à chaque minute. Ils attendent probablement leur tour. Il est 14 h. Nous avons beaucoup de choses à dire, Monsieur le président.

(Interjections.)

Mr. Harvey: Yes. I heard the Minister of Energy and Resource Development chirping back there. That is good. That is good. He likes to talk. He likes to talk.

First, I want to say to the staff, the minister, and the government that this is very good legislation. There are no issues there. I have been in consultation with the Co-operative Enterprise Council and have a long history of working with that group on cooperative movements and cooperative enterprises throughout New Brunswick. First of all, I want to say thank you on behalf of the province. I think this is a very positive step forward.

13:05

I have a couple of quick questions. How long has the commission been working on this? Can you give us some level of consultation outside of the Enterprise Council?

Hon. Mr. Steeves: Through the chair to the member opposite, yes, it went back as far as 2014. It did consult all the Acts across the country, and it consulted the two areas of expertise within the province, which are the Co-operative Enterprise Council that you said you were well aware of and the Coopérative de développement régional—Acadie Itée. That is who they consulted.

Mr. Harvey: Thank you, minister, through the chair. That is good. The more we consult with New Brunswickers in public forums, the better legislation we will have. That will apply to other fields with this government. Mr. Chair, I would like to quickly give a little background on cooperatives in my area. As you know, the cooperative movement started throughout New Brunswick in the 20s and 30s. In 1946, a group of farmers got together in the Carleton area and formed the Carleton Co-operative.

Mr. Chair, the farmers came together because they saw a need. They saw a need that needed to be filled, and mainly, that need was to sell cream from their farms. There were a lot of small dairy farms in those areas at that time. I can remember, as a kid, my grandfather's farm. Obviously, my grandparents had

(Exclamations.)

M. Harvey : Oui. J'ai entendu le ministre du Développement de l'énergie et des ressources gazouiller là-bas. C'est bien. C'est bien. Il aime parler. Il aime parler.

Tout d'abord, je tiens à dire au personnel, au ministre et au gouvernement qu'il s'agit d'un très bon projet de loi. Il n'y a aucun doute là-dessus. J'ai consulté le Co-operative Enterprise Council et je travaille depuis longtemps avec cet organisme sur les mouvements coopératifs et les entreprises coopératives dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Avant toute chose, je tiens à vous remercier au nom de la province. Je pense qu'il s'agit d'un pas en avant très positif.

J'ai quelques questions rapides. Depuis combien de temps la commission travaille-t-elle sur le dossier? Pouvez-vous nous donner une idée de l'ampleur des consultations menées en dehors du Co-operative Enterprise Council?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise du président, je dirai au député d'en face que oui, le travail remonte à 2014. La commission a examiné toutes les lois en vigueur à travers le pays et a consulté les deux centres d'expertise de la province, à savoir le Co-operative Enterprise Council, que vous dites bien connaître, et la Coopérative de développement régional — Acadie Itée. Ce sont les organismes qu'elle a consultés.

M. Harvey : Je remercie le ministre par l'entremise de la présidence. C'est une bonne chose. Plus nous consulterons les gens du Nouveau-Brunswick dans le cadre de forums publics, meilleure sera la législation. Cela s'appliquera à d'autres domaines sous le gouvernement actuel. Monsieur le président, j'aimerais rapidement donner quelques informations générales sur les coopératives de ma région. Comme vous le savez, le mouvement coopératif a vu le jour dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick dans les années 20 et 30. En 1946, un groupe d'agriculteurs s'est réuni dans la région de Carleton et a fondé la Carleton Co-operative.

Monsieur le président, les agriculteurs se sont regroupés parce qu'ils ont identifié un besoin. Ils ont vu un besoin qu'il fallait combler, et ce besoin consistait principalement à vendre la crème de leurs fermes. Il y avait beaucoup de petites fermes laitières dans les régions concernées à l'époque. Je me

dairy cattle. They collected the cream in the cans and put it out at the end of the driveway, and every second day, the cream truck would come along. Sometimes, they would have to set it in cold water. They did everything they had to do in those times, in the 60s, not in the 70s. Prior to that, this co-op started in 1946 in Florenceville-Bristol.

People also came together to support the greatest good for the greatest number of people. The cooperative movement, Mr. Chair, is a very exciting movement. I think it is something that will be rejuvenated in New Brunswick over a period of time. As was mentioned, there are other types of co-ops that have evolved, such as workers' co-ops, growers' co-ops, and retail co-ops. There is a whole list of cooperatives that have evolved out of this movement.

I can remember this, Mr. Chair. It is an illustration of the Carleton Co-op and how it has adapted and evolved. At one time, it had a creamery, and it had an auction barn, a farm store, a grocery store, and a grain-processing facility. Now, over a period of time, the economies have changed, but it still has its farm store, grocery store, and a retail complex. It is still a cooperative, the same as it was in 1946, but its business plan has evolved. Its business model and revenue streams have evolved. I am very proud to say that today, this co-op in Florenceville-Bristol, the Carleton Co-operative, employs over 60 people full-time. There are a lot of students in the summertime, and it is a very successful enterprise in my area.

13:10

I have also visited other cooperatives around the province, since I served on the board of directors of the cooperative movement. In Sussex, to the member sitting at the back, I got to know a lot of the people there. There is the Northumberland Cooperative, obviously, in Newcastle. These are very successful businesses. Do not forget that we have a co-op close by, the New Brunswick Seed Grower's Cooperative, in Hartland, and it is very successful. There are other cooperatives that have gone by the wayside, and that

souviens, quand j'étais enfant, de la ferme de mon grand-père. Évidemment, mes grands-parents avaient des vaches laitières. Ils recueillaient la crème dans des bidons et la déposaient au bout de l'allée, et tous les deux jours, le camion de collecte passait. Parfois, ils devaient la mettre dans de l'eau froide. Ils faisaient tout ce qu'il fallait à l'époque, dans les années 60, pas dans les années 70. La coopérative en question avait vu le jour auparavant en 1946 à Florenceville-Bristol.

Les gens se sont également rassemblés pour servir le plus grand bien du plus grand nombre. Le mouvement coopératif, Monsieur le président, est un mouvement très enthousiasmant. Je pense que c'est quelque chose qui va connaître un regain d'intérêt au Nouveau-Brunswick au fil du temps. Comme cela a été mentionné, d'autres types de coopératives ont vu le jour, telles que les coopératives de travailleurs, les coopératives de producteurs et les coopératives de vente au détail. Il existe toute une liste de coopératives issues d'un tel mouvement.

Je me souviens de cela, Monsieur le président. C'est une illustration de la Carleton Co-op et de la façon dont elle s'est adaptée et a évolué. À une époque, elle possédait une laiterie, une halle aux enchères, un magasin agricole, une épicerie et une installation de transformation des céréales. Aujourd'hui, au fil du temps, les économies ont changé, mais elle possède toujours son magasin agricole, son épicerie et un complexe de vente au détail. C'est toujours une coopérative, la même qu'en 1946, mais son plan d'affaires a évolué. Son modèle d'affaires et ses sources de revenus ont évolué. Je suis très fier de dire qu'aujourd'hui, cette coopérative de Florenceville-Bristol, la Carleton Co-operative, emploie plus de 60 personnes à temps plein. Elle embauche de nombreux étudiants pendant l'été, et c'est une entreprise très prospère dans ma région.

J'ai également visité d'autres coopératives dans la province, puisque j'ai siégé au conseil d'administration du mouvement coopératif. À Sussex, à l'intention du député assis au fond, j'ai fait la connaissance de beaucoup de gens là-bas. Il y a bien sûr la Northumberland Cooperative, à Newcastle. Ce sont des entreprises qui marchent très bien. N'oubliez pas que nous avons une coopérative tout près, la New Brunswick Seed Grower's Cooperative, à Hartland, et qu'elle connaît un grand succès. Il y a d'autres coopératives qui ont disparu, et c'est le lot des

is the way businesses go. Anyway, this is a very successful model.

I remember reading about the co-op in Sussex and some of the challenges it had in competing with the big-box stores, raising capital, financing the construction of a new grocery store, and so on. Hopefully, this new legislation that I read . . . It is not really light reading, but it is very good reading. I hope that it is broad enough—I think it is—to allow these things to happen through the membership, raising capital through the membership with a special share structure and so on. That part of it, Mr. Chair, is really good.

I will tell you a quick little story about co-ops. As I referenced earlier in the week, my grandfather said a lot of smart things to me. He said that one of the things he was . . . He was a big advocate, and he was one of the founding members of the Carleton Co-op in Florenceville-Bristol in the 40s. He said that if you buy local, it is easier to get your money back. He was a farmer, and he was a woodsman. He was a survivor of the Second World War. He shopped local, and he believed in the local system. That evolved, Mr. Chair, over a period of time. Eventually, these farmers were selling things to the co-op. They were not only buying. I can remember that they would go to the auction on Monday. That was auction day for cattle in Florenceville-Bristol. They might have taken in a cow, a heifer, a bull, a steer, maybe a pig, or whatever type of livestock, and they would sell them. Then they would load up their trucks and go back home 20 km, 30 km, or 40 km. It was a good model, Mr. Chair.

To the minister, I hope this legislation will allow future co-ops to evolve and prosper, whether they are workers' co-ops . . . I am familiar with the co-op system, as I mentioned. You see all these smaller co-ops starting with 4 people, 5 people, 7 people, 10 people, or whatever. They have an idea, and they want to start a social enterprise or a business enterprise. I believe, from my briefing and from my understanding, that this new *Cooperatives Act* will let them do that. I just wanted to give a little context for that because I think there are evolution and adaptation in the business world, and I think that cooperatives will have a really strong presence in New Brunswick's

entreprises. Quoi qu'il en soit, c'est un modèle qui fonctionne très bien.

Je me souviens avoir lu un article sur la coopérative de Sussex et sur certains des défis auxquels elle a dû faire face pour rivaliser avec les grandes surfaces, réunir des capitaux, financer la construction d'une nouvelle épicerie, et ainsi de suite. J'espère que la nouvelle loi que j'ai lue... Ce n'est pas vraiment une lecture facile, mais c'est une très bonne lecture. J'espère que cette nouvelle loi est suffisamment large, et je pense que c'est le cas, pour permettre que de tels défis soient surmontés grâce aux membres, en réunissant des capitaux auprès des membres grâce à une structure de parts spéciale, et tout cela. Voilà une partie, Monsieur le président, qui est vraiment bonne.

Je vais vous raconter une petite anecdote sur les coopératives. Comme je l'ai mentionné plus tôt cette semaine, mon grand-père m'a dit beaucoup de choses pleines de bon sens. Il m'a dit que l'une des choses qu'il... C'était un fervent défenseur, et il a été l'un des membres fondateurs de la Carleton Co-op à Florenceville-Bristol dans les années 40. Il disait que si l'on achète local, on récupère plus facilement son argent. C'était un agriculteur et un bûcheron. C'était un survivant de la Seconde Guerre mondiale. Il achetait local et croyait au système local. Cela a évolué, Monsieur le président, au fil du temps. Finalement, les agriculteurs vendaient des produits à la coopérative. Ils ne se contentaient pas d'acheter. Je me souviens qu'ils se rendaient à la vente aux enchères le lundi. C'était le jour de la vente aux enchères de bétail à Florenceville-Bristol. Ils pouvaient y amener une vache, une génisse, un taureau, un boeuf, peut-être un cochon, ou n'importe quel type de bétail, et ils les vendaient. Ensuite, ils chargeaient leurs camions et rentraient chez eux, à 20, 30 ou 40 km de là. C'était un bon modèle, Monsieur le président.

Je dirai au ministre que j'espère voir le projet de loi permettre aux futures coopératives d'évoluer et de prospérer, qu'il s'agisse de coopératives de travailleurs... Je connais bien le système coopératif, comme je l'ai mentionné. On voit toutes ces petites coopératives qui démarrent avec 4, 5, 7 ou 10 personnes, peu importe. Elles ont une idée et souhaitent créer une entreprise sociale ou une entreprise commerciale. D'après ce que je comprends et d'après ce que j'ai retenu de ma séance d'information, je crois qu'une telle nouvelle *Loi sur les coopératives* leur permettra de le faire. Je voulais simplement replacer cela dans son contexte, car je pense que le monde des affaires évolue et s'adapte, et

future. Again, I want to thank the government for bringing this forward.

I do have a question about this bill. In the sense of Co-op Atlantic, which went into receivership and bankruptcy, is there anything in this bill that is different from the old Act, anything that would have creditor protection for its employees? Is that part of this, or is there anything in this Act that would address that situation?

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite through the chair, the only thing we would say about Co-op Atlantic is that it was federally regulated. That was a federally regulated co-op, not provincially regulated. However, we do believe that this new Act is going to improve governance with the oversight of the FCNB. That will certainly improve the operation of the co-ops.

13:15

Mr. Harvey: Thank you to the minister, through the chair. It was federally regulated, I am assuming, because it operated in numerous provinces. I am assuming that.

Under this new Act, what type of... As you are aware, La Coop fédérée, operating out of Moncton and around New Brunswick, purchased a lot of those assets, and Agropur bought Northumberland. What type of protection is there now in New Brunswick within the cooperative movement? You see bigger cooperatives from outside the province purchasing these cooperatives, purchasing their assets, and continuing on in business, which is good, but does this Act have an oversight on that? I am just curious. Do these multinational cooperatives need to have a separate subsidiary in New Brunswick in order to operate? To the minister, how does that work?

Hon. Mr. Steeves: Through the chair to the member opposite, I just want to make sure I get the question right. You asked: Is there protection for a co-op that

je pense que les coopératives occuperont une place très importante dans l'avenir du Nouveau-Brunswick. Encore une fois, je tiens à remercier le gouvernement d'avoir présenté un tel projet de loi.

J'ai une question à propos du projet de loi. À la lumière du cas de Co-op Atlantique, qui a été mise sous séquestre puis a fait faillite, y a-t-il dans ce projet de loi quelque chose qui diffère de la loi actuelle, quelque chose qui offrirait une protection contre les créanciers à ses employés? Est-ce que cela fait partie du projet de loi, ou y a-t-il quelque chose ce projet de loi qui permettrait de remédier à une telle situation?

L'hon. M. Steeves : Je répondrai au député d'en face, par l'entremise de la présidence, que la seule chose que nous dirions au sujet de Co-op Atlantic, c'est qu'elle était régie au niveau fédéral. Il s'agissait d'une coopérative régie par le gouvernement fédéral, et non par le gouvernement provincial. Cependant, nous pensons sincèrement que la nouvelle loi proposée va améliorer la gouvernance grâce à la surveillance de la FCNB. Cela améliorera certainement le fonctionnement des coopératives.

M. Harvey : Je remercie le ministre par l'entremise de la présidence. Co-op Atlantic était réglementée au niveau fédéral car, je présume, elle exerçait ses activités dans de nombreuses provinces. C'est ce que je présume.

En vertu de la nouvelle loi, quel type de... Comme vous le savez, La Coop fédérée, qui opère à partir de Moncton dans tout le Nouveau-Brunswick, a racheté bon nombre des actifs de la coopérative en question, et Agropur a racheté Northumberland. Quel type de protection existe-t-il désormais au Nouveau-Brunswick au sein du mouvement coopératif? On voit de plus grandes coopératives venues de l'extérieur de la province racheter de telles coopératives, acquérir leurs actifs et poursuivre leurs activités, ce qui est une bonne chose, mais la nouvelle loi prévoit-elle un contrôle à cet égard? Je suis simplement curieux. Ces coopératives multinationales doivent-elles avoir une filiale distincte au Nouveau-Brunswick pour pouvoir exercer leurs activités? Monsieur le ministre, comment cela fonctionne-t-il?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence au député d'en face, je veux simplement m'assurer d'avoir bien compris la question. Vous avez demandé : Existe-t-il une protection pour une coopérative

gets bought out by a bigger multinational co-op? I think that is basically what you were asking. Okay.

The Act spells out the terms of the sale, so yes, it does. The regulator, which is FCNB, has involvement in the process as well, and ultimately, the members can vote against it. It is up to the members to vote against that. In order to vote for it, they would have to list an exemplary cause. Three quarters of the membership would have to vote in favour of it.

Mr. Harvey: Thank you, to the minister. Now, when that sale goes through, does the co-op still need to have a separate, New Brunswick-operating cooperative, or is it just rolled into the bigger cooperative? Does the multinational co-op have to maintain a New Brunswick presence in terms of registration with the FCNB and, therefore, the provincial government?

13:20

Hon. Mr. Steeves: Through the chair to the member, if the sale goes through, would the co-op be swallowed up, or would it still be independent? I guess that is the gist of the question. Ultimately, that is up to the members and the board of directors and how they vote to move it. If the co-op is going to stay here, though, and operate here, it has to be registered here. It has to be a New Brunswick co-op. If it is going to be a multinational co-op, then it is under the feds. Is it not? It is no longer part of our co-op system.

Mr. Harvey: Okay, so using a particular example of the Northumberland Cooperative, does it . . . I do not need the answer for that particular co-op. As an example, it was purchased, and there was a takeover by Agropur. Northumberland, at one time, was a New Brunswick cooperative. Now, are you saying there is no longer any oversight for that entity from the New Brunswick government or through FCNB? If a co-op is gobbled up, or if it does not have its own identity as a corporate structure, am I correct in saying that there is no oversight at all for that operation?

rachetée par une coopérative multinationale plus grande? Je pense que c'est en substance ce que vous demandiez. D'accord.

La loi précise les conditions de la vente, donc oui, c'est le cas. L'organisme de réglementation, qui est la FCNB, participe également au processus, et en fin de compte, les membres peuvent voter contre. C'est aux membres de voter contre. Pour voter en faveur, ils devraient invoquer un motif valable. Les trois quarts des membres devraient voter en faveur.

M. Harvey : Merci, Monsieur le ministre. Par ailleurs, une fois la vente conclue, la coopérative doit-elle encore disposer d'une succursale distincte opérant au Nouveau-Brunswick, ou celle-ci est-elle simplement intégrée à la coopérative plus grande? La coopérative multinationale doit-elle maintenir une présence au Nouveau-Brunswick en termes d'enregistrement auprès de la FCNB et, par conséquent, du gouvernement provincial?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise du président au député, si la vente est conclue, la coopérative sera-t-elle absorbée ou restera-t-elle indépendante? Je suppose que c'est là l'essentiel de la question. En fin de compte, cela dépend des membres et du conseil d'administration, ainsi que de la manière dont ils voteront pour faire avancer les choses. Si la coopérative doit rester ici et y exercer ses activités, elle doit être enregistrée ici. Elle doit être une coopérative du Nouveau-Brunswick. Si elle devient une coopérative multinationale, elle relève alors du fédéral. N'est-ce pas? Elle ne fait plus partie de notre système coopératif.

M. Harvey : D'accord. Donc, en prenant l'exemple particulier de la Northumberland Cooperative, est-ce que... Je n'ai pas besoin de la réponse pour cette coopérative en particulier. À titre d'exemple, elle a été rachetée, et il y a eu une prise de contrôle par Agropur. La Northumberland Cooperative était, à une époque, une coopérative du Nouveau-Brunswick. Maintenant, êtes-vous en train de dire qu'il n'y a plus aucune surveillance de cette entité par le gouvernement du Nouveau-Brunswick ou par l'entremise de la FCNB? Si une coopérative est rachetée, ou si elle n'a pas sa propre identité en tant que structure d'entreprise, ai-je raison de dire qu'il n'y a absolument aucune surveillance de ses activités?

13:25

Hon. Mr. Steeves: Mr. Chair, to the member opposite, Northumberland Dairy was sold to Agropur, so we do not have dealings with that anymore. That product is federally regulated. The rest, though, are under our regulations. Once again, it goes back to this: If co-ops are going to stay here and operate here, then they have to be registered here.

Mr. Harvey: Thank you to the minister, through the chair. I presume the same thing happened with the Co-op Atlantic assets. Was that a similar situation?

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite through the chair, Co-op Atlantic was completely federally run because it was an Atlantic corporation.

Mr. Harvey: In this era of consolidation and amalgamations in the business world, is there concern from the government or the FCNB that some of these cooperatives may get purchased and taken over? Not only with employees and their pensions but also just with the local content, is there any concern on the part of the government or, as I said, the FCNB about this potential trend in New Brunswick, across Canada, or across the world, actually?

Hon. Mr. Steeves: Through the chair, to the member opposite, as the regulator, we set the rules on how cooperatives have to run and how they have to operate their businesses. We do not make business decisions. Those are, ultimately, up to the members. If they were to sell out, that would take a 75% majority of the votes.

Mr. Harvey: Thank you to the minister. You are right. Those business decisions would be up to the members, I guess, at some point, if they want to sell, purchase, or whatever.

The other challenge with cooperatives, as I saw when I sat on a board of directors, is access to capital. Our particular co-op, the Carleton Co-op, is very fortunate because we work with a credit union. We kind of have the best of both worlds. You have that philosophy where you are looking at the long-term gain. You have to pay the bills, but you are looking at the long-term

L'hon. M. Steeves : Monsieur le président, pour répondre au député d'en face, Northumberland Dairy a été vendue à Agropur, ce qui fait que nous n'avons plus de relations avec cette coopérative. Elle est réglementée au niveau fédéral. Les autres coopératives relèvent toutefois de notre réglementation. Encore une fois, cela revient à ceci : si les coopératives veulent rester ici et y exercer leurs activités, elles doivent être enregistrées ici.

M. Harvey : Je remercie le ministre par l'entremise de la présidence. Je suppose que la même chose s'est produite avec les actifs de Co-op Atlantique. Était-ce une situation similaire?

L'hon. M. Steeves : Je répondrai au député d'en face par l'entremise de la présidence que Co-op Atlantique était entièrement gérée au niveau fédéral car il s'agissait d'une société de la région de l'Atlantique.

M. Harvey : En cette ère de consolidation et de fusions dans le monde des affaires, le gouvernement ou la FCNB s'inquiète-t-il que certaines coopératives puissent être rachetées et absorbées? Non seulement en ce qui concerne les employés et leurs pensions, mais aussi simplement le contenu local, le gouvernement ou, comme je l'ai dit, la FCNB s'inquiète-t-il d'une telle tendance potentielle au Nouveau-Brunswick, au Canada ou même dans le monde entier?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence au député d'en face, en tant qu'organisme de réglementation, nous fixons les règles sur la manière dont les coopératives doivent fonctionner et gérer leurs activités. Nous ne prenons pas de décisions commerciales. Celles-ci relèvent, au bout du compte, des membres. S'ils devaient vendre, cela nécessiterait une majorité de 75 % des voix.

M. Harvey : Merci au ministre. Vous avez raison. De telles décisions commerciales reviendraient aux membres, je suppose, à un moment donné, s'ils souhaitent vendre, acheter ou autre.

L'autre défi des coopératives, comme je l'ai constaté lorsque je siégeais au conseil d'administration, est l'accès au capital. Notre coopérative, la Carleton Co-op, a beaucoup de chance car nous travaillons avec une coopérative de crédit. Nous bénéficions en quelque sorte du meilleur des deux mondes. On a cette philosophie qui consiste à envisager les gains à long

investment, at what is good for the local community, the local membership, and the employees who work there.

It is a challenge with capital and expansions. To the minister, will this new Act . . . I see the investment shareholder part of it, and I know this was probably answered earlier. I apologize if I was not here. To me, this seems as though it is a good idea. Could you elaborate on that a little bit and on how that is different from the common shares, the cooperative shares, or the membership shares?

13:30

If I were a member of the Carleton Co-op, which I am, and it wanted to raise \$1 million . . . Well, I do not have \$1 million, Mr. Minister. But if I wanted to lend it some money, how much could I lend it? How much control would I have if I lent it money? Would I have more votes? How is that really going to play out? Can you elaborate on that, Mr. Minister?

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite through the chair, yes, certainly, we can elaborate on that. Access to capital is one of the big, important parts of this bill. How are investment shares structured? Each member has one vote when they vote. A member may also be an investment shareholder. Investment shareholders have one vote per share at a separate meeting, but only in the cases of amendments to articles that affect their shares, amalgamation, disposal of all or substantially all property, and liquidation and dissolution. The articles of incorporation will determine whether there is to be a limited number of investment shares. The articles of incorporation must include all the characteristics of the investment shares, and it is up to the members and the board of directors to adjust those articles of incorporation as they see fit.

Mr. Harvey: Thank you to the minister. As a regular member, you would have a vote, but if you also had an investment in there, you would have another vote. Is that correct—two votes?

Hon. Mr. Steeves: Yes, you would have another vote, but it is only in specific areas in the case of

terme. Il faut payer les factures, mais on se concentre sur l'investissement à long terme, sur ce qui est bon pour la collectivité locale, les membres locaux et les employés qui y travaillent.

C'est un défi en matière de capital et d'expansion. Je dirai au ministre que la nouvelle loi... Je vois la partie concernant les détenteurs de parts de placement, et je sais que la question a probablement déjà été abordée. Je m'excuse si je n'étais pas là. Pour moi, cela semble être une bonne idée. Pourriez-vous développer un peu ce point et expliquer en quoi cela diffère des actions ordinaires, des parts coopératives ou des parts de membre?

Si j'étais membre de la Carleton Co-op, ce que je suis, et qu'elle souhaitait réunir 1 million de dollars... Eh bien, je n'ai pas 1 million de dollars, Monsieur le ministre. Si je voulais toutefois lui prêter de l'argent, combien pourrais-je lui prêter? Quel contrôle aurais-je si je lui prêtais de l'argent? Aurais-je plus de voix? Comment cela va-t-il réellement se passer? Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet, Monsieur le ministre?

L'hon. M. Steeves : À l'intention du député d'en face par l'entremise de la présidence, oui, bien sûr, nous pouvons développer ce point. L'accès au capital est l'un des aspects majeurs et importants du projet de loi. Comment les parts de placement sont-elles structurées? Chaque membre dispose d'une voix lors des votes. Un membre peut également être détenteur de parts de placement. Les détenteurs de parts de placement disposent d'une voix par part lors d'une assemblée distincte, mais uniquement dans les cas de modifications des statuts qui affectent leurs actions, de fusion, de cession de la totalité ou de la quasi-totalité des biens, ainsi que de liquidation et de dissolution. Les statuts constitutifs détermineront s'il doit y avoir un nombre limité de parts de placement. Les statuts constitutifs doivent inclure toutes les caractéristiques des parts de placement, et il appartient aux membres et au conseil d'administration d'ajuster ces statuts comme ils le jugent bon.

M. Harvey : Merci au ministre. En tant que membre ordinaire, vous disposeriez d'une voix, mais si vous déteniez également une part de placement, vous disposeriez d'une voix supplémentaire. Est-ce exact, à savoir deux voix?

L'hon. M. Steeves : Oui, vous auriez une voix supplémentaire, mais uniquement dans des domaines

amendments to articles that affect their shares. Once again, those are amalgamation, disposal of all or substantially all property, and liquidation and dissolution.

Mr. Harvey: Thank you to the minister. The reason I ask this is that a lot of these cooperatives around the province, including the one I belong to . . . We did a project seven or eight years ago, and it was a significant amount of money for an investment. We were fortunate enough that we went to the normal lending institutions. I remember having that conversation at the board level at that time. Certain members and certain board members probably would have lent money at a certain rate of return, but I do not think that vehicle was in place then.

(**Mr. LePage** took the chair as acting chair.)

The reason I ask this is that I know these co-op members are very passionate about their own local co-ops. For a rate of return, whether it is prime plus 2%, prime plus 3%, or whatever it may be, they would be willing to invest in a project. I think this is very good. I think it is one of the most valuable things in this Act. It opens up different channels for investment, private-sector investment, obviously, into these ventures.

Maybe it is spelled out here, but for example, if an investment shareholder were to lend \$100 000 . . . Let's say five members get together to lend \$100 000 each on a \$500 000 project. What types of security mechanisms would be in place? Would that be something they would have to negotiate directly with that respective co-op, or would there be certain . . . How would their investment be protected? Would it be protected? Would they have to take on their own security and so on? Could I get a little clarification on that?

13:35

Hon. Mr. Steeves: Through the chair, to the member opposite, the membership loans they had in the past would continue. The investment shares are the new

spécifiques, à savoir en cas de modifications des statuts ayant une incidence sur vos parts. Encore une fois, il s'agit de la fusion, de la cession de la totalité ou de la quasi-totalité des biens, ainsi que de la liquidation et de la dissolution.

M. Harvey : Merci au ministre. Si je pose une telle question, c'est parce que bon nombre des coopératives de la province, y compris celle à laquelle j'appartiens... Nous avons mené un projet il y a sept ou huit ans, et l'investissement représentait une somme importante. Nous avons eu la chance de pouvoir nous adresser aux établissements de crédit habituels. Je me souviens avoir eu une telle conversation au sein du conseil d'administration à l'époque. Certains membres et certains administrateurs auraient probablement prêté de l'argent à un certain taux de rendement, mais je ne pense pas qu'un tel mécanisme existait alors.

(**M. LePage** prend le fauteuil à titre de président suppléant.)

Si je pose une telle question, c'est parce que je sais que les membres des coopératives locales sont très attachés à celles-ci. Pour un taux de rendement, qu'il s'agisse du taux préférentiel majoré de 2 %, de 3 % ou de tout autre pourcentage, ils seraient prêts à investir dans un projet. Je pense que c'est une très bonne chose. Je pense que c'est l'un des aspects les plus intéressants du projet de loi. Cela ouvre différentes voies d'investissement, notamment des investissements du secteur privé, évidemment, dans de tels projets.

C'est peut-être précisé dans le texte, mais si par exemple un détenteur de parts de placement devait prêter 100 000 \$... Disons que cinq membres se regroupent pour prêter chacun 100 000 \$ dans le cadre d'un projet de 500 000 \$. Quels types de mécanismes de garantie seraient mis en place? Serait-ce quelque chose qu'ils devraient négocier directement avec la coopérative concernée, ou y aurait-il certains... Comment leur investissement serait-il protégé? Serait-il protégé? Devraient-ils prendre leurs propres garanties et tout cela? Pourrais-je avoir quelques précisions à ce sujet?

L'hon. M. Steeves : Je répondrai au député d'en face par l'entremise de la présidence que les prêts de membres que les coopératives avaient par le passé se poursuivraient. Les parts de placement constituent la nouveauté. Il ne s'agit pas d'un prêt, mais de l'achat

part. That is not a loan—that is buying shares. Does that answer your question, member? Yes? Okay.

(Mr. C. Chiasson resumed the chair.)

Mr. Harvey: To the minister, that is a good clarification. It would be shares instead of a loan, okay. About those shares, I have the same question. If I put in \$500 000 in membership share capital, is there a mechanism by which I could take security on that? Is that allowed under the Act?

Hon. Mr. Steeves: Through the chair, to the member opposite, any security would be defined by the articles, and the articles are defined by the members. Each co-op could have different articles because they have different members.

Mr. Harvey: Okay, thank you. This would be on a case-by-case basis, yes. To the minister, on page 21, under Part 4, it says:

PART 4

CAPITAL STRUCTURE AND FINANCING

Classes of shares

31(1) *A cooperative may be incorporated with or without membership shares.*

31(2) *Only a cooperative that issues membership shares may issue investment shares.*

As I read it, in order to issue investment shares, you have to have a cooperative with membership shares, but in subsection 31(1), it says you could have a cooperative with or without membership shares. Can you explain that? That is a little . . . My understanding is that any cooperative would have membership shares. However, it says here that you could have a cooperative without membership shares.

13:40

Hon. Mr. Steeves: We were trying to accommodate different kinds of co-ops and different sizes of co-ops. Generally, they would have membership fees and then membership shares, and you cannot have investment shares unless you have membership shares. It goes from membership fees to membership shares and then

de parts. Cela répond-il à votre question, Monsieur le député? Oui? Très bien.

(M. C. Chiasson reprend le fauteuil.)

M. Harvey : Voilà une bonne précision, dirai-je au ministre. Il s'agirait de parts plutôt que d'un prêt, d'accord. Concernant ces parts, j'ai la même question. Si j'investis 500 000 \$ dans le capital de parts de membres, existe-t-il un mécanisme me permettant d'obtenir une garantie sur ce montant? Est-ce autorisé par la loi?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence au député d'en face, toute garantie serait définie par les statuts, et les statuts sont définis par les membres. Chaque coopérative pourrait avoir des statuts différents, car elles ont des membres différents.

M. Harvey : D'accord, merci. Cela se ferait au cas par cas, oui. À l'intention du ministre, à la page 21, dans la partie 4, il est dit :

PARTIE 4

STRUCTURE DU CAPITAL ET FINANCEMENT

Catégories de parts

31(1) *La coopérative peut être constituée en personne morale avec ou sans parts de membre.*

31(2) *Seule la coopérative constituée en personne morale avec parts de membre peut émettre des parts de placement.*

Si je comprends bien, pour émettre des parts de placement, il faut une coopérative avec des parts de membre, mais le paragraphe 31(1) stipule qu'une coopérative peut être constituée avec ou sans parts de membre. Pouvez-vous m'expliquer cela? C'est un peu... Je croyais comprendre que toute coopérative devait avoir des parts de membre. Or, il est dit ici qu'une coopérative peut exister sans parts de membre.

L'hon. M. Steeves : Nous avons essayé de tenir compte des différents types de coopératives et de leurs différentes tailles. En général, elles ont des droits d'adhésion, puis des parts de membre, et on ne peut pas avoir de parts de placement sans avoir de parts de membre. Cela va des droits d'adhésion aux parts de

to investment shares. Then co-ops can have a combination, but you could not have just membership fees and investment shares.

Mr. Harvey: I understand. You cannot have membership fees and then be able to do investment shares. Is that correct? Okay. Thank you to the minister.

I am just going down through my list here. There is a lot about the share structure of co-ops. That is very important, obviously. That is the whole foundation of these cooperatives. It is one person, one vote. I can remember sitting on the board, and somebody would have \$5 000 of share capital in. Somebody would sign up for... Back then, it was \$20 per year for share capital. The maximum for new members was \$800, so 40 years. Well, that was pretty cheap. You have probably seen the co-op cash, right? If you go to a co-op, you get co-op cash. For \$20 per year, that is a pretty cheap investment. One of our challenges was getting people to understand this: It is not a fee; it is share capital. People understood that, but once they started getting their co-op cash back, they knew the difference. You had to be a member to get your co-op cash.

I remember having that discussion. There would be older members, original members sometimes, who had \$5 000 or \$6 000 of share capital, but everyone had the same vote, even if someone had only \$20 in share capital. You would go to the annual meeting, and you would have your vote. That would have been the same, obviously, as it is now, other than the fact that if you have investment shares on a certain project or a certain part of the business, you would have another vote, as you said. Is that correct? I just want to clarify that.

Hon. Mr. Steeves: Through the chair to the member, yes, you are right. It is like the old days for the membership shares. For the membership shares, it is one vote per person. For the investment shares, though, it is one vote per share. Once again, that is just in areas of amalgamation, the disposal of substantially all or all property, liquidation, and dissolution. That is just for those four areas.

membre, puis aux parts de placement. Les coopératives peuvent alors avoir une combinaison, mais on ne peut pas avoir uniquement des droits d'adhésion et des parts de placement.

M. Harvey : Je comprends. On ne peut pas avoir de droits d'adhésion et avoir ensuite des parts de placement. Est-ce exact? D'accord. Merci au ministre.

Je passe simplement en revue ma liste. Il y a beaucoup de choses sur la structure des parts des coopératives. C'est évidemment très important. C'est le fondement même de ces coopératives. C'est une personne, une voix. Je me souviens, quand je siégeais au conseil d'administration, quelqu'un avait 5 000 \$ de capital social. Quelqu'un s'inscrivait pour... À l'époque, c'était 20 \$ par année pour le capital social. Le plafond pour les nouveaux membres était de 800 \$, soit 40 ans. Eh bien, c'était plutôt bon marché. Vous avez probablement déjà vu les « remises coopératives », n'est-ce pas? Si vous allez dans une coopérative, vous recevez des « remises coopératives ». Pour 20 \$ par année, c'est un investissement plutôt bon marché. L'un de nos défis était de faire comprendre aux gens ceci : ce n'est pas une cotisation, c'est du capital social. Les gens comprenaient cela, mais une fois qu'ils ont commencé à récupérer leurs remises coopératives, ils ont compris la différence. Il fallait être membre pour recevoir sa « remise coopérative ».

Je me souviens de la discussion à cet égard. Il y avait des membres plus âgés, parfois des membres fondateurs, qui avaient 5 000 \$ ou 6 000 \$ de capital social, mais tout le monde avait le même droit de vote, même si quelqu'un n'avait que 20 \$ de capital social. On se rendait à l'assemblée annuelle et on disposait d'une voix. Cela aurait été la même chose qu'aujourd'hui, évidemment, à l'exception du fait que si l'on détient des parts de placement dans un certain projet ou une certaine partie de l'entreprise, on disposerait d'une voix supplémentaire, comme vous l'avez dit. Est-ce exact? Je souhaite simplement clarifier ce point.

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence au député, oui, vous avez raison. C'est comme autrefois pour les parts de membre. Pour les parts de membre, c'est une voix par personne. Pour les parts de placement, en revanche, c'est une voix par part. Encore une fois, cela ne concerne que les cas de fusion, de cession de la quasi-totalité ou de la totalité des

Mr. Harvey: Thank you to the minister. I have another question about the business format. I am just going to ask whether this Act will address that. For raising capital, raising funds, or getting access to capital, you can go through the traditional lenders, and now you also have avenues through investment shares, which is good. Is there anything in this Act that changes that relationship in terms of going to outside agencies of federal or provincial governments vis-à-vis... It could be Opportunities New Brunswick. It could be federal, you know, or the CBDC. Is there anything in here that would change any of that?

Hon. Mr. Steeves: Through the chair to the member, no, there is nothing in here that would change that at all. I mean, there are still community development funds, ONB, or whatever they can tap into as well as investment shares.

Mr. Harvey: Thank you to the minister. On page 23, section 37 says:

Borrowing from members

37 A cooperative may borrow money from its members apart from membership loans.

There is borrowing from cooperative members. Is that short-term borrowing or long-term notes? What would that be?

13:45

Hon. Mr. Steeves: Yes, the loans are another option. We are not restricting loans as an option, through the chair to the member opposite.

Mr. Harvey: Thank you to the minister. For the redemption of investment shares, obviously, the shareholder would receive a return on investment, as determined by the board.

(Interjections.)

biens, de liquidation et de dissolution. Cela ne s'applique qu'à ces quatre cas.

M. Harvey : Merci au ministre. J'ai une autre question concernant le modèle d'entreprise. Je voudrais simplement savoir si la loi abordera ce sujet. Pour réunir des capitaux, réunir des fonds ou accéder à des capitaux, on peut passer par les prêteurs traditionnels, et désormais, il existe également des possibilités via les parts de placement, ce qui est une bonne chose. Y a-t-il quelque chose dans la loi qui modifie une telle relation en ce qui concerne le recours à des organismes externes des gouvernements fédéral ou provincial par rapport à... Cela pourrait être Opportunités Nouveau-Brunswick. Cela pourrait être au niveau fédéral, vous savez, ou la CBDC. Y a-t-il quelque chose ici qui changerait quoi que ce soit à cela?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise de la présidence au député, non, rien dans le projet de loi ne changerait quoi que ce soit à cet égard. En fait, il y a toujours les fonds de développement communautaire, ONB, ou tout autre organisme auquel les coopératives peuvent faire appel, ainsi que les parts de placement.

M. Harvey : Merci au ministre. À la page 23, l'article 37 stipule :

Emprunts contractés auprès des membres

37 La coopérative peut contracter auprès de ses membres des emprunts qui ne constituent pas des prêts de membre.

Il y a donc des emprunts auprès des membres de la coopérative. S'agit-il d'emprunts à court terme ou de billets à long terme? De quoi s'agit-il?

L'hon. M. Steeves : Oui, les prêts constituent une autre option. Nous ne limitons pas les prêts en tant qu'option, dirai-je au député d'en face par l'entremise du président.

M. Harvey : Merci au ministre. Pour le rachat des parts de placement, il est évident que l'actionnaire recevrait un rendement sur son investissement, tel que déterminé par le conseil d'administration.

(Exclamations.)

Mr. Harvey: That is a baby. I am thinking about going home this weekend, so I have to . . . Anyway, with respect to the value of that investment, let's say it appreciates from its book value. Let's say that in five years, it is substantially more. Obviously, if the shareholder cashed in, they would be paid the higher value. Are there provisions in here for that?

Hon. Mr. Steeves: Through the chair to the member opposite, that would be defined by the articles, which, again, are defined by the member. Yes, again, it could be that way for one co-op and not that way for another.

Mr. Harvey: Okay. Thank you to the minister. I think I am nearing the end of my questions. Well, it has been a long day for the minister, and I had a late night last night watching my St. Louis Blues beat Boston. I was up all night. It was a late night, to the minister. I am sure all New Brunswickers were cheering for St. Louis. Now that we cannot cheer for the Toronto Maple Leafs, we have to cheer for . . . There are 16 Canadians on that team. Anyway, I know the member in the back row is rattling on about something.

To the chair, I think those are all my questions. I want to reiterate my thanks to the staff. Over my five years of being an MLA, we have had numerous chats about insurance regulation. I am still waiting for that to come forward. Maybe we will have a further chat about that. I find that these industries change over time, and the cooperatives change. All businesses change, and the sectors change. The financial services and insurance . . . In a province like New Brunswick, where we have a lot of home-grown talent and a lot of home-grown businesses, I am thinking about the mutual funds with insurance and all these types of issues. These issues have to evolve over a period of time, so I look forward to having that conversation with the FCNB and with the minister, obviously, through his office.

Mr. Chair, I think those are all the questions I have. I wish the minister all the best, and I congratulate the government again on introducing this Act, the *Cooperatives Act*. I think bringing in a new Act rather

M. Harvey : C'est un bébé. Je pense rentrer chez moi cette fin de semaine, donc je dois... Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne la valeur du placement, disons qu'elle s'apprécie par rapport à la valeur comptable de celui-ci. Disons que dans cinq ans, elle est nettement plus élevée. Évidemment, si le détenteur de parts de placement encaissait, il recevrait la valeur la plus élevée. Y a-t-il des dispositions à ce sujet dans le projet de loi?

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise du président au député d'en face, cela serait établi par les statuts, qui, je le rappelle, sont définis par les membres. Oui, encore une fois, cela pourrait être le cas pour une coopérative et pas pour une autre.

M. Harvey : D'accord. Merci au ministre. Je pense que j'arrive à la fin de mes questions. Eh bien, la journée a été longue pour le ministre, et j'ai veillé tard hier soir pour voir mes Blues de Saint-Louis battre Boston. Je suis resté debout toute la nuit. La nuit a été longue pour le ministre. Je suis sûr que tous les gens du Nouveau-Brunswick encourageaient Saint-Louis. Maintenant que nous ne pouvons plus encourager les Maple Leafs de Toronto, nous devons encourager... Il y a 16 Canadiens dans cette équipe. Quoi qu'il en soit, je sais que le député dans la dernière rangée est en train de parler sans arrêt de quelque chose.

Monsieur le président, je pense que ce sont là toutes mes questions. Je tiens à réitérer mes remerciements au personnel. Au cours de mes cinq années en tant que député, nous avons eu de nombreuses discussions sur la réglementation des assurances. J'attends toujours que les choses se concrétisent. Peut-être en reparlerons-nous. Je constate que de tels secteurs évoluent avec le temps et que les coopératives changent. Toutes les entreprises changent, et les secteurs changent. Les services financiers et l'assurance... Dans une province comme le Nouveau-Brunswick, où nous avons beaucoup de talents locaux et beaucoup d'entreprises locales, je pense aux fonds communs avec assurance et à toutes ces questions. Ces questions doivent évoluer au fil du temps, j'ai donc hâte d'avoir une conversation à ce sujet avec la FCNB et avec le ministre, bien sûr, par l'entremise de son cabinet.

Monsieur le président, je pense que ce sont là toutes les questions que j'avais. Je souhaite bonne chance au ministre et je félicite à nouveau le gouvernement d'avoir présenté une telle loi, la *Loi sur les coopératives*. Je pense que l'adoption d'une nouvelle

than trying to modify and amend older Acts is the right way to go.

13:50

I want to get everybody in their places over there, Mr. Chair, so that they can come in and vote for this. Maybe they want . . . Are they selling popcorn back in the anteroom or not? I do not know. Anyway, thank you to the staff. Thank you to the minister. This is a very important piece of legislation for the province. Thank you for bringing this forward. Those are all the questions I have, Mr. Chair.

Mr. Chair: Thank you, member. I do not know whether that applause is for St. Louis or for you.

Mr. McKee: Thank you, Mr. Chair. I have a question for the minister. This was touched on a little bit earlier in questions from my colleague, the member for Dieppe. There is a particular constituent who has raised the issue of co-op living arrangements and the board having the power to evict a resident. This constituent has a problem with this scenario because this is not an independent-review-board kind of thing. The members are residents. There is an opportunity for members to get together to decide to get rid of this person if they do not like him. The constituent feels that he does not have recourse to an independent review board as you would have with the Rentalsman. I want to know what kinds of discussions were had that ultimately led to the decision to not include that in the legislation.

Hon. Mr. Steeves: Through the chair to the member opposite, that too is one of the reasons we brought in this new Act. This deals directly with occupancy agreements and dispute resolutions. We are hoping that situations like yours, perhaps, can certainly be worked out in an efficient manner.

Mr. McKee: That is my only issue. I thank you for that response.

Mr. Chair: Thank you, member. Do we have any further questions? Seeing none . . .

loi plutôt que d'essayer de modifier et de modifier des lois plus anciennes est la bonne voie à suivre.

Je veux que tout le monde prenne place là-bas, Monsieur le président, afin que tous puissent entrer et voter en faveur du projet de loi. Peut-être veulent-ils... Est-ce qu'on vend du maïs éclaté dans l'antichambre? Je ne sais pas. Quoi qu'il en soit, merci au personnel. Merci au ministre. Il s'agit d'un texte de loi très important pour la province. Merci de l'avoir présenté. Voilà toutes les questions que j'avais, Monsieur le président.

Le président : Merci, Monsieur le député. Je ne sais pas si ces applaudissements s'adressent à St. Louis ou à vous.

M. McKee : Merci, Monsieur le président. J'ai une question pour le ministre. Le sujet a été brièvement abordé tout à l'heure dans les questions de mon collègue, le député de Dieppe. Une personne de ma circonscription en particulier a soulevé la question des conditions de logement en coopérative et du pouvoir dont dispose le conseil d'administration d'expulser un résident. Cette personne a un problème avec un tel processus, car il ne s'agit pas d'une commission d'examen indépendante. Les membres sont des résidents. Les membres ont la possibilité de se réunir pour décider de se débarrasser de cette personne s'ils ne l'aiment pas. La personne de ma circonscription estime qu'il n'a pas recours à une commission d'examen indépendante comme ce serait le cas avec le médiateur des loyers. Je veux savoir quel genre de discussions ont finalement conduit à la décision de ne pas inclure un tel aspect dans la loi.

L'hon. M. Steeves : Par l'entremise du président, je dirai au député d'en face que c'est là aussi l'une des raisons pour lesquelles nous avons présenté la nouvelle loi en question. Elle traite directement des ententes d'occupation et du règlement des litiges. Nous espérons que des situations comme la vôtre, peut-être, pourront vraiment être résolues de manière efficace.

M. McKee : C'est ma seule préoccupation. Je vous remercie pour votre réponse.

Le président : Merci, Monsieur le député. Y a-t-il d'autres questions? Comme il n'y en a pas...

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Chair. Thanks for those comments. I have a question. With regard to the costing of this bill's implementation, what are the foreseen advantages and disadvantages of the bill?

13:55

Hon. Mr. Steeves: To the member opposite through you, Mr. Chair, as for costing, there is no cost. You asked about the good and the bad. Well, the new *Cooperatives Act* will provide for the incorporation and the organization of co-ops in New Brunswick. The Act is administered by FCNB, the Financial and Consumer Services Commission. The new *Cooperatives Act* will replace the current *Co-operative Associations Act*, which has been in force since 1978 and has not undergone any substantial update since that time. If we did not do this, it would keep the legislation at the level of 1978. We think that updating it is a real advantage. The legislation is currently out of date, and both the commission and the New Brunswick cooperative sector have identified the need for its modernization. The commission completed a thorough review, which included various provincial Acts and the federal *Canada Cooperatives Act*, in order to develop the proposal for this new *Cooperatives Act*.

You asked about some of the rationale for this new, modern Act. It includes allowing cooperatives to function in a more global and competitive environment, accommodating the emergence of new types of cooperatives, and providing for investment shares, which we talked about quite a bit today. That is an exciting improvement for the co-ops. It allows them access to capital, and that is something they had been looking for. It corrects inconsistencies with other modern provincial and federal corporate legislation. We believe it is going to drastically reduce red tape. Of course, that is good news too. It supports the promotion of cooperatives. There is more independence with respect to governance and other administrative tasks.

It is a great Act. It really is. I know that yesterday, when we had our briefing with, I believe, five members from the Liberal Party . . . Do you want me to stop now?

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Merci pour les observations. J'ai une question. En ce qui concerne le coût de la mise en oeuvre du projet de loi, quels sont les avantages et les inconvénients prévus de ce projet de loi?

L'hon. M. Steeves : Au député d'en face par votre entremise, Monsieur le président, en ce qui concerne les coûts, il n'y en a pas. Vous avez posé une question sur les avantages et les inconvénients. Eh bien, la nouvelle *Loi sur les coopératives* régira la constitution et l'organisation des coopératives au Nouveau-Brunswick. Cette loi est administrée par la FCNB, la Commission des services financiers et des services aux consommateurs. La nouvelle *Loi sur les coopératives* remplacera l'actuelle *Loi sur les associations coopératives*, qui est en vigueur depuis 1978 et n'a fait l'objet d'aucune mise à jour substantielle depuis lors. Si nous n'agissions pas, la loi resterait au niveau de 1978. Nous pensons que sa mise à jour constitue un réel avantage. La loi est actuellement obsolète, et tant la commission que le secteur coopératif du Nouveau-Brunswick ont identifié la nécessité de sa modernisation. La commission a mené un examen approfondi, qui a porté sur diverses lois provinciales et sur la *Loi canadienne sur les coopératives*, afin d'élaborer la proposition de nouvelle *Loi sur les coopératives*.

Vous avez demandé quelles étaient certaines des raisons justifiant une telle nouvelle loi moderne. Celle-ci vise notamment à permettre aux coopératives de fonctionner dans un environnement plus mondialisé et concurrentiel, à s'adapter à l'émergence de nouveaux types de coopératives et à prévoir des parts de placement, dont nous avons beaucoup parlé aujourd'hui. C'est une amélioration très intéressante pour les coopératives. Elle leur permet d'accéder au capital, ce qu'elles attendaient. Elle corrige les incohérences avec d'autres lois modernes provinciales et fédérales sur les sociétés. Nous pensons qu'elle va réduire considérablement les formalités administratives. Bien sûr, c'est aussi une bonne nouvelle. Elle soutient la promotion des coopératives. Elle offre davantage d'indépendance en matière de gouvernance et d'autres tâches administratives.

C'est une excellente loi. Vraiment. Je sais qu'hier, lors de notre séance d'information avec, je crois, cinq députés du Parti libéral... Voulez-vous que je m'arrête là?

Mr. Chair: Members, I see from the clock on the wall that our time for today has expired. We will have to enthusiastically wait to vote on this at our next sitting. With that, I will now call Mr. Speaker. The meeting is adjourned.

14:00

(**Mr. Speaker** resumed the chair when the committee rose.)

Committee Reports

(**Mr. C. Chiasson** reported progress on Bill 35.

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Mr. Speaker: It being two o'clock, the House is now adjourned. I wish everybody a nice weekend.

(The House adjourned at 2:01 p.m.)

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, je constate à l'horloge murale que notre temps pour aujourd'hui est écoulé. Nous devons attendre avec impatience de voter sur le sujet lors de notre prochaine séance. Sur ce, je vais maintenant faire venir le président de la Chambre. La séance est levée.

(**Le président** de la Chambre reprend le fauteuil.)

Rapports de comités

(**M. C. Chiasson** fait rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi 35.

Mr. Speaker, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

Le président : Il est 14 h, la séance est maintenant levée. Je souhaite à tous une bonne fin de semaine.

(La séance est levée à 14 h 1.)